

RAPPORT D'ACTIVITE



Année 2022





Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois

190, route de Vindelle

Le Paradis

16 430 BALZAC

05 45 38 16 71

contact@sybra.fr

www.rivieres-angoumois.fr



Partenaires financiers



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Table des matières

I.	Évolutions du SyBRA.....	7
1.	Gouvernance	7
2.	Statuts et compétences.....	7
3.	Organisation	11
A.	L'équipe des agents.....	11
B.	Bureaux et Comités Syndicaux	11
II.	Marchés publics réalisés et suivis en 2022.....	16
1.	Marché gestion de la végétation rivulaire - <i>Fonctionnement</i>	16
2.	Marché pour l'harmonisation de 5 Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) et Déclaration d'Intérêt Général (DIG) - <i>Investissement</i>	16
3.	Marché d'étude Touvre – 4 ouvrages liste 2 - <i>Investissement</i>	18
4.	Marché de maîtrise d'œuvre sur la Nouère – travaux sur 4 ouvrages liste 2 - <i>Investissement</i>	20
5.	Marché DIG – PPG Anguienne et Boëme - <i>Investissement</i>	24
III.	Actions par bassin versant.....	30
1.	Bassin de la Nouère	31
A.	Continuité écologique sur les ouvrages liste 2, hydromorphologie.....	31
B.	Travaux marché ripisylve.....	33
C.	Travaux équipe d'entretien	33
D.	Suivi de la qualité des eaux	35
E.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	37
F.	Préparation de travaux hydromorphologique	37
2.	Bassin de la Touvre.....	39
A.	Étude continuité écologique	39
B.	Travaux marché ripisylve.....	39
C.	Travaux équipe d'entretien	40
D.	Suivi de la qualité des eaux	42
E.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	45
3.	Bassin de l'Échelle	46
A.	Travaux marché ripisylve.....	46
B.	Travaux équipe d'entretien	46
C.	Valorisation de l'Aconit du Portugal.....	47
D.	Suivi qualité des eaux	49
4.	Bassin de l'Anguienne	51

A.	Surveillance secteur de Cueillette Fabulette.....	51
B.	Travaux marché ripisylve.....	51
C.	Travaux équipe d’entretien	51
D.	Suivi qualité des eaux	51
A.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	54
5.	Bassin des Eaux-Claires.....	55
A.	Travaux marché ripisylve.....	55
B.	Travaux équipe d’entretien	56
C.	Accompagnement	56
6.	Bassin de la Charraud	57
A.	Travaux marché ripisylve.....	57
B.	Travaux équipe d’entretien	57
C.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	57
7.	Bassin de la Boème.....	58
A.	Travaux marché ripisylve.....	58
B.	Travaux équipe d’entretien	58
C.	Fontaine du Poirier	61
D.	Fuites sur le cours de la Petite Boème	62
E.	Suivi de la qualité des eaux	62
F.	Suivi des stations limnimétriques.....	65
G.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	66
8.	Bassin du Claix	66
A.	Travaux marché ripisylve.....	66
B.	Travaux équipe d’entretien	66
C.	Accompagnement mairie Roulet-St-Estèphe	66
9.	Bassin de la Vélude.....	66
A.	Prospection terrain.....	66
B.	Travaux équipe d’entretien	66
C.	Suivi de la qualité des eaux	67
10.	La Guirlande.....	69
A.	Plan de gestion de la Guirlande.....	69
B.	Rencontre des communes.....	69
C.	Prospection terrain.....	69
D.	Comité technique et de pilotage.....	70
E.	Travaux équipe d’entretien	70
F.	Suivi de la qualité des eaux	71

G.	Suivi des assecs.....	74
H.	Gestion des plantes envahissantes	74
11.	L'Argence.....	75
A.	Travaux marché ripisylve.....	75
B.	Travaux équipe entretien	75
C.	Suivi de la qualité des eaux	75
D.	Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême	78
12.	Autres bassins versants du Fleuve Charente	78
A.	Bassin des Tapauds.....	78
IV.	Le risque inondation.....	82
1.	Lignes directrices du risque inondation	82
2.	PAPI Charente – Instrumentation métrologique	83
3.	Suivi des échelles limnimétriques	87
4.	Sollicitations/interventions	87
5.	Gestion des versants.....	88
	Les problématiques de risques inondations sont travaillées de manière similaire.	88
	Le maximum de données concernant le secteur est collecté : pluviométrie, topographie, zones de production potentielle d'érosion hydrique, photos historiques, témoignages, photos des évènements passés.....	88
	Le bassin versant contribuant à la problématique est isolé, puis découpé en sous-secteur. Un diagnostic est ensuite réalisé, consistant à une prospection terrain des sous-secteurs, pour comprendre au mieux le fonctionnement du secteur, les dysfonctionnements et les écoulements observés.	88
	A partir de ces constats, des propositions d'aménagement sont émises, dans le but d'atténuer le risque inondation.	88
	Des réunions de présentation et de concertation sont organisées tout au long de la démarche, avec les acteurs concernés (communes, EPCI, Département, services de l'État, riverains, agriculteurs etc.).....	88
A.	Léchères – Communes de Ruelle sur Touvre et Champniers.....	88
B.	Garenne – Commune de Magnac sur Touvre	88
C.	Narcaud – Marsac.....	89
D.	Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).....	90
V.	Les zones humides.....	91
1.	Inventaire des zones humides – Grand Cognac	91
2.	Inventaire des zones humides – autres EPCI membres	92
VI.	Communication	94
1.	Site internet.....	94
2.	Travail sur la communication	94

VII.	Participation en tant que personne publique associée.....	98
VIII.	BILAN FINANCIER 2022.....	100
1.	Compte de résultat techniciens - annexe 1	100
2.	Compte de résultat équipe d'entretien - annexe 2	100
3.	Compte administratif 2022 et orientations budgétaires 2023	101

I. Évolutions du SyBRA

1. Gouvernance

La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM du 27 janvier 2014) et la Loi portant Nouvelle Organisation de la République (Loi NOTRe du 8 aout 2015) bouleversent quelque peu l’organisation territoriale de gestion des milieux aquatiques sur le territoire national. Depuis plus de 50 ans, certaines communes du territoire se sont associées pour assurer la gestion coordonnée de cours d’eau. Ainsi, six Syndicats de Rivières ont vu le jour et assuraient jusqu’en 2017 toute une série d’actions dont l’objectif était de préserver et de valoriser ces cours d’eau.

Le 15 mai 2018, la Préfecture de la Charente a validé par arrêté Préfectoral les statuts du SyBRA, actant que ce dernier devenait Syndicat mixte fermé avec un territoire hydrographiquement cohérent (bassins versants dans leur entièreté).

Gouvernance 2022

<i>EPCI à FP</i>	<i>Surface BV</i>	<i>Elus titulaires</i>	<i>Représentation %</i>
Grand Angoulême	565,27	14	50,00
Grand Cognac	99,72	5	17,86
Rouillacais	104,32	5	17,86
Cœur de Charente	71,22	2	7,14
Lavalette Tude Dronne	60,42	2	7,14
	900,95	28	100,00

2. Statuts et compétences

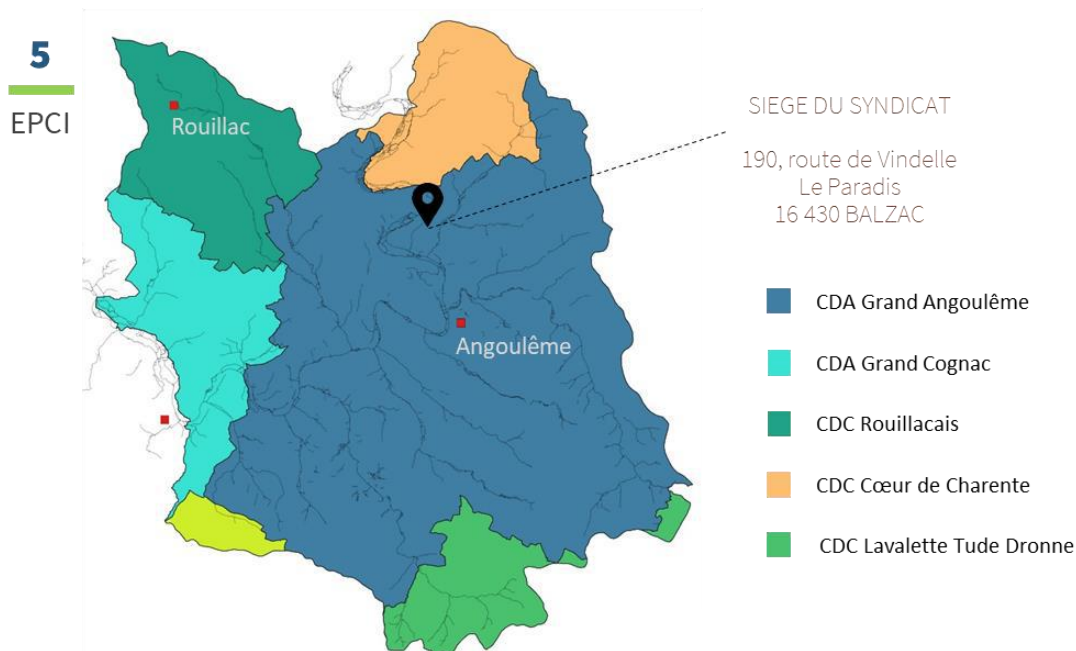
En référence aux statuts du SyBRA, la collectivité a repris les 4 alinéas GEMAPI :

- 1° L’aménagement d’un bassin ou d’une fraction de bassin hydrographique
- 2° L’entretien et l’aménagement d’un cours d’eau, canal, lac ou plan d’eau, y compris les accès à ce cours d’eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d’eau
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

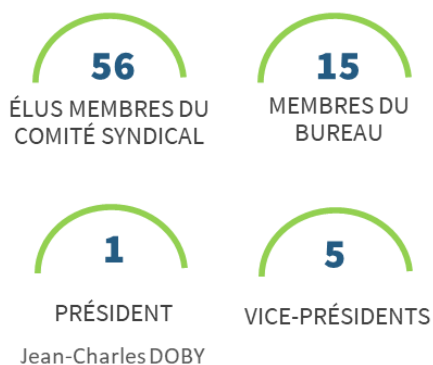
Le SyBRA de 2022 en quelques chiffres :



Territoire de compétence



▶ GOUVERNANCE



▶ SERVICES



Nos membres :



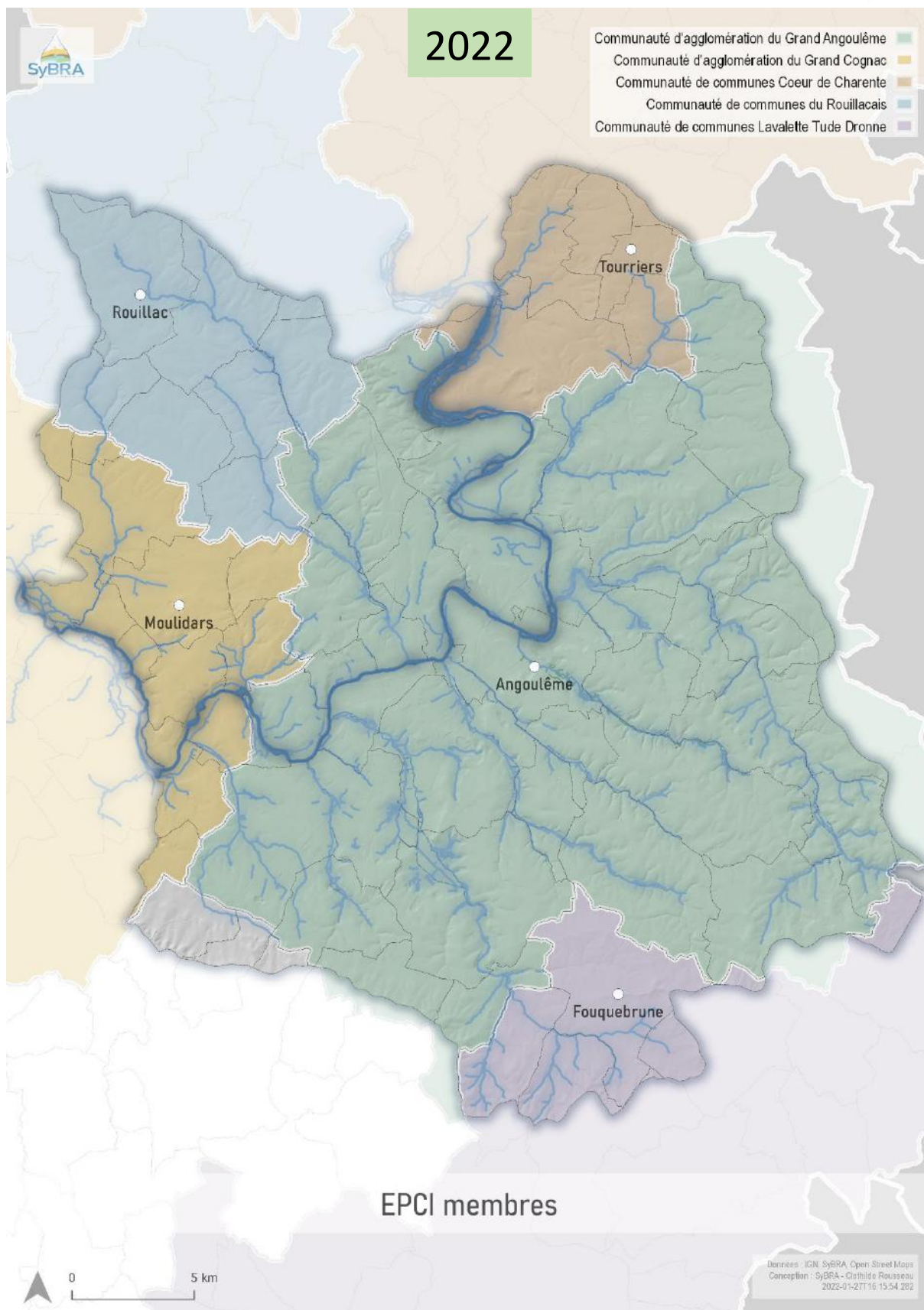
L'objectif du SyBRA, en relation avec les EPCI à FP de notre territoire, a été de se structurer à l'échelle du périmètre hydrographique cohérent défini par les services de la Préfecture de la Charente fin 2015.

Aussi, 2015, de nombreuses réunions et discussions ont été provoquées par le Syndicat afin que chaque EPCI de notre territoire soit partie prenante de la construction de notre structure. Des réunions de travail ont été instaurées pour mettre commun les politiques des EPCI et les politiques du SyBRA.

Afin de suivre ses objectifs, le SyBRA met en place des actions ciblées sur les cours d'eau et les versants. Le panel d'interventions est multiple et fait appel à une connaissance fine des milieux où nous évoluons.

Chacune de nos actions a été validée localement par une multitude d'acteurs (riverains, élus, propriétaires, personnes techniques, services de l'État, associations diverses...) et regroupées au sein d'un document de travail et de programmation appelé Plan Pluriannuel de Gestion (PPG).



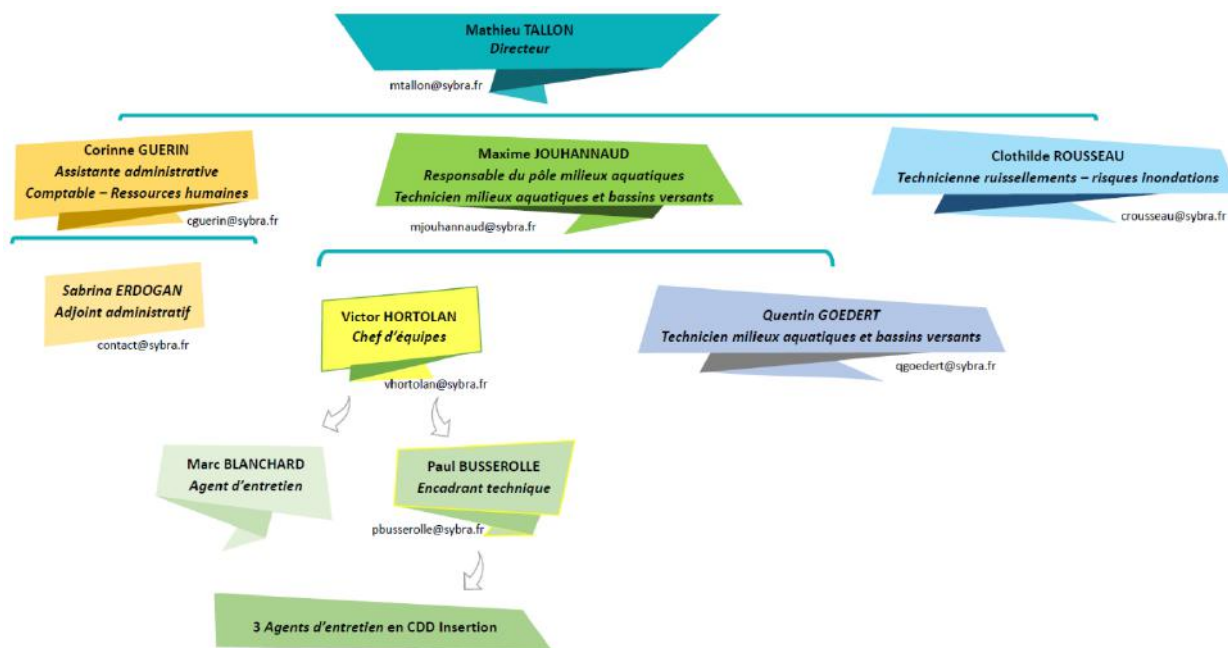


Aujourd'hui, le SyBRA a la compétence pour travailler à l'échelle du bassin versant de l'Angoumois.

3. Organisation

A. L'équipe des agents

En ce qui concerne l'organigramme de la structure et les fiches de poste, elles ont été travaillées en bureau puis délibérées par le comité le 7 décembre 2017. Cette base a été nécessaire en 2018 afin de mettre en œuvre le RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) et les entretiens individuels annuels.



Deux recrutements ont été mis en œuvre en 2022 :

- 2 recrutements au sein de l'équipe d'insertion (agent d'entretien)

Deux départs d'agents en 2022 :

- Adjoint administratif (mai)
- Technicien milieux aquatiques et bassins versants (septembre)

B. Bureaux et Comités Syndicaux

Bureaux Syndicaux

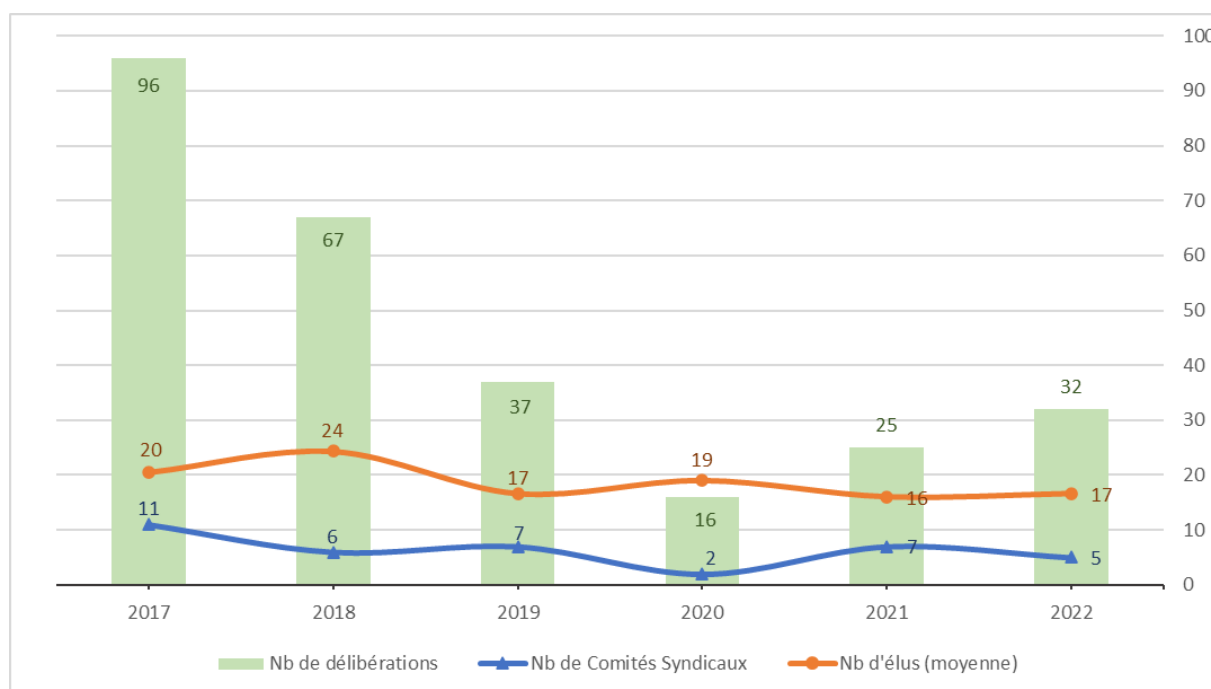
Au nombre de 15, les élus membres du Bureau Syndical se sont réunis à 7 reprises en 2022 afin de préparer les ordres du jour des Comités Syndicaux, mais aussi pour œuvrer aux perspectives politiques, financières et de travaux pour les années futures. Par exemple, un travail de fond sur le volet ressources humaines (lignes directrices de gestion) a été développé par les membres du Bureau Syndical.

Comités Syndicaux

Les élus du SyBRA se sont réunis à 5 reprises pour prendre les décisions nécessaires au fonctionnement du SyBRA.

Ces dernières ont notamment traité des thèmes suivants :

- Budget et comptabilité
- Ressources humaines (création d'emploi, RIFSEEP, astreintes, taux de promotion interne, risques statutaires, télétravail, CET, médiation préalable obligatoire)
- Lancement de deux enquêtes publiques (DIG-PPG des bassins de la Nouère, de la Touvre, de l'Échelle, de l'Anguienne, des Eaux Claires, de la Boëme et du Claix)
- Lancement de marchés publics (études, travaux)
- Conventions (groupement de commande EPTB-hydrrométrie, suivi socio-professionnel des agents en insertion, DREAL NA ...)
- Appel à projet continuité écologiques (Région Nouvelle Aquitaine et Agence de l'Eau Adour Garonne)
- Demandes de financements (Conseil Départemental de la Charente, Région Nouvelle Aquitaine, Agence de l'Eau Adour Garonne)
- Lignes directrices de gestion
- Lignes directrices risque inondation et calendrier d'actions
- Zones humides (inventaire zone humides sur le périmètre de Grand Cognac)

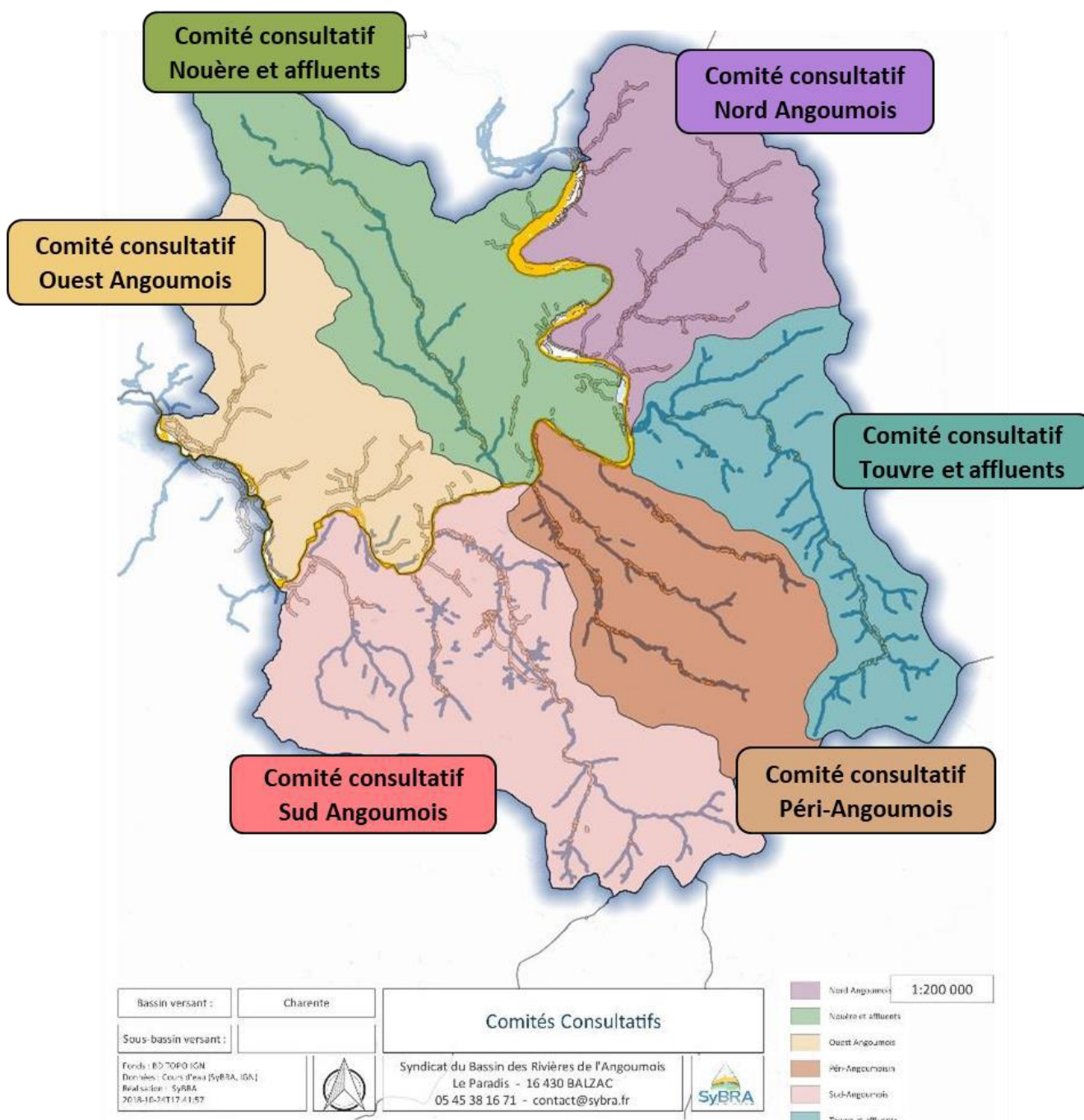


Comités Consultatifs

Afin de garantir une action de terrain, les élus du SyBRA ont souhaité en 2018 mettre en place sur 6 territoires homogènes, des comités consultatifs.

Leurs rôles sont de rapprocher le SyBRA et les élus locaux sur l'intégralité son périmètre et de permettre à la fois de communiquer sur les actions mais aussi de faire remonter des problématiques locales. Les personnes conviées sont les élus communaux (communes situées sur le bassin versant de chaque comité). Il pourra y être associés des partenaires (DDT 16, AFB, LPO, Charente Nature, Charente Eaux, EPTB ...) ou usagers (association de riverains, industriels, agriculteurs ...) suivant les sujets débattus.

Le Comité Consultatif n'a aucun pouvoir de décision et n'est pas une réunion publique.



Il n'y a eu aucun comité consultatif en 2022.



Les marchés publics

II. Marchés publics réalisés et suivis en 2022

1. Marché gestion de la végétation rivulaire - *Fonctionnement*

Par délibération du 20 février 2020, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bon de commande tel que défini aux articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La consultation avait pour objet un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de prestations relatif aux actions de valorisation de la végétation rivulaire sur l'ensemble des cours d'eau du SyBRA et leurs affluents pour une durée de 36 mois : Anguienne, Boème, Charraud, Claix, Eaux Claires, Échelle, Nouère, Touvre, Vélude.

Dans le cadre du présent accord-cadre à bons de commande, le montant de travaux maximal proposé par le maître d'ouvrage est de 150 000,00 € HT pour 36 mois.

Après mise en ligne du marché, deux entreprises ont répondu à l'offre. L'entreprise SARL Rivolet a été retenu sur le présent marché. La notification a été réalisé le 16 octobre 2020.

En 2021, 35 682,60 euros HT ont été engagés et en 2022, 19 378 euros HT sur ce marché, principalement sur des arbres basculés, menaçant directement les écoulements ou la sécurité publique (*voir détails par bassin versants-p29*).

Agence de l'Eau Adour Garonne : 50% du montant HT engagé

2. Marché pour l'harmonisation de 5 Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) et Déclaration d'Intérêt Général (DIG) - *Investissement*

Par délibération du 8 juin 2017, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée – Article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

Le marché de prestations intellectuelles relatif à la mise en place de plans pluriannuels de gestion (PPG) et mise en conformité réglementaire est mandaté sur les bassins du Claix, des Eaux Claires, de l'Échelle, de la Nouère et de la Touvre, et leurs affluents.

La date de remise des offres s'est fait le 8 décembre 2017. Après analyse des différentes propositions, le bureau Eau Méga a été retenu. La réunion de lancement réalisée le 09 mars 2018 a permis de notifier le lancement du marché. Le montant du marché est de 84 765,60 € TTC.

Le marché a pour but de définir un programme d'action sur 10 ans et par bassin versant.

En 2019, la phase 1 (état des lieux et diagnostic) a été actée par le COPIL le 7/10/19. Les techniciens du SyBRA ont suivi le Bureau d'Étude et les points d'étapes afin que cette phase se déroule sans encombre. La phase 2 (élaboration des plans de gestion par bassin versant) n'a pu être terminée en 2020. Les conditions sanitaires n'ont pu permettre lors du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de rencontrer tous les partenaires. Des réunions ont été engagées courant mars puis courant juin/juillet 2020 :

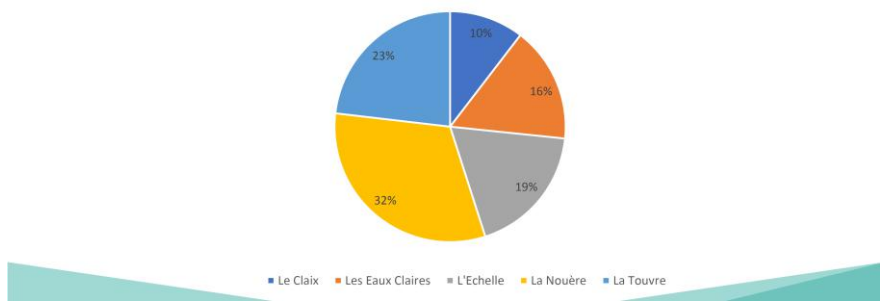
- Canoë : 16 juin,
- Services Grand Angoulême : 20 juillet,
- Services Rouillacais : 15 juillet,
- CEN / Charente Nature / LPO : 12 mars,
- OFB : 21 juillet,
- DREAL / CAUE / ABF : 6 mars,
- Fédération de pêche et AAPPMA locale : 5 mars,
- EPTB : 31 mars
- Chambre d'agriculture : sans réponse.

Les élus arrivant en fin de mandat courant juin, ont décidé de laisser la nouvelle équipe choisir les orientations à 10 ans.

L'année 2021 a permis la mise en place du futur Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) à 10 ans lors du COPIL le 25 octobre 2021. Une rencontre a ensuite été réalisée avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour définir les documents règlementaires à transmettre en fonction des travaux actés par le COPIL et les élus du SyBRA.

Bilan du prix des travaux et du suivi

	Le Claix	Les Eaux Claires	L'Echelle	La Nouère	La Touvre
Prix restauration milieu aquatique	145 550 €	238 500 €	267 270 €	453 630 €	326 148 €
Prix suivi des bassins versants	8 076 €	850 €	4 476 €	15 250 €	15 302 €
Prix total	153 626 €	239 350 €	271 746 €	468 880 €	341 450 €



La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) est en cours de finalisation et a été déposée le 22 mars 2022.

Les services de l'État ont demandé des compléments le 21 juin 2022. Après un retour positif auprès des services de l'État, un arrêté prescrivant l'ouverture d'enquête publique fut établi le 25 octobre 2022. L'enquête publique s'est déroulée du 9 décembre 2022 au 16 janvier 2023 avec plusieurs permanences :

- GOND-PONTOUVRE : Le 9 décembre 2022 de 9h à 12h et le 16 janvier 2023 de 14h à 17h
- GARAT : Le 14 décembre 2022 de 14h à 17h
- PUYMOYEN : Le 19 décembre 2022 de 9h30 à 12h30
- ROUILLAC : Le 21 décembre 2022 de 9h30 à 12h30
- ROULLET SAINT ESTEPHE : Le 4 janvier 2023 de 9h à 12h

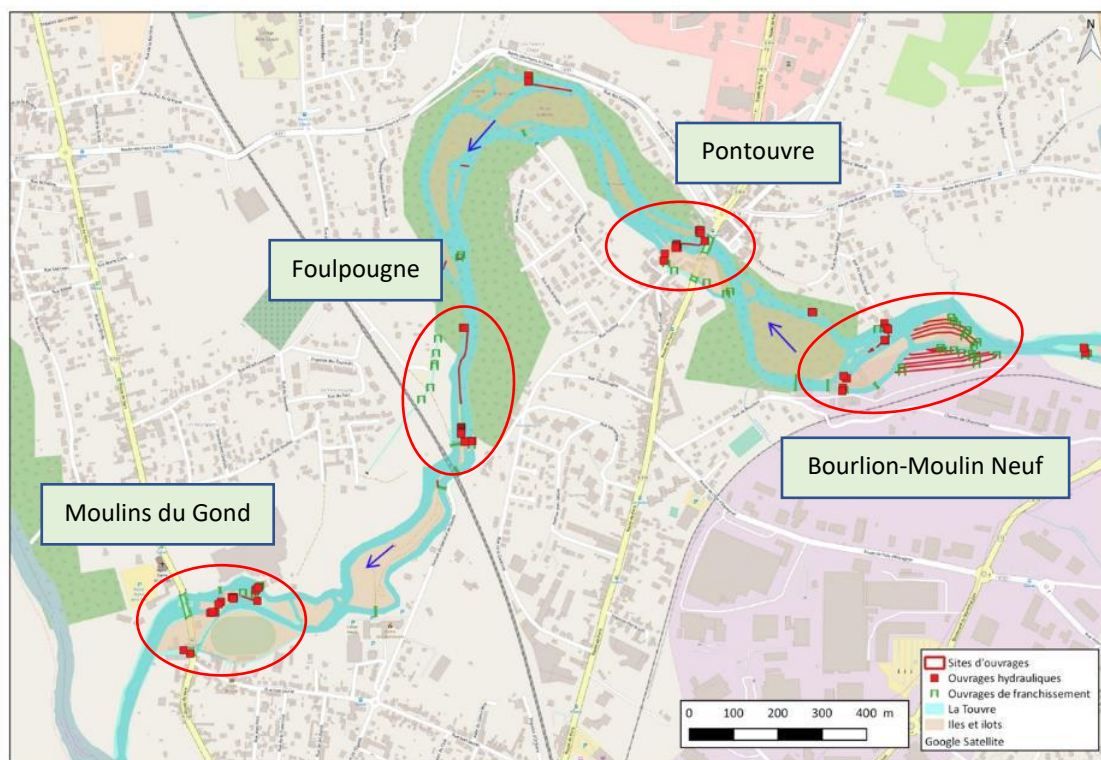
Agence de l'Eau Adour Garonne : 70% du montant HT engagé

Conseil Départemental de la Charente : 10% du montant HT engagé

3. Marché d'étude Touvre – 4 ouvrages liste 2 - Investissement

Initiée par « l'ex » SIAHP de la Touvre, cette étude consiste à étudier la faisabilité d'une continuité écologique sur les 4 ouvrages aval de la Touvre classés en liste 2.

En 2019, l'étude était au stade de la phase 3 (choix d'un scénario par site), un COTECH a été réalisé le 14 novembre 2019.



L'un des objectifs fort de cette étude est de trouver des solutions techniques réalisables afin de rendre franchissables et transparents, tant d'un point de vue sédimentaire que piscicole, les 4 sites d'ouvrages concernés sur Gond-Pontouvre, sans ignorer les enjeux, les usages qui en dépendent et les conséquences de l'aménagement sur les ouvrages.

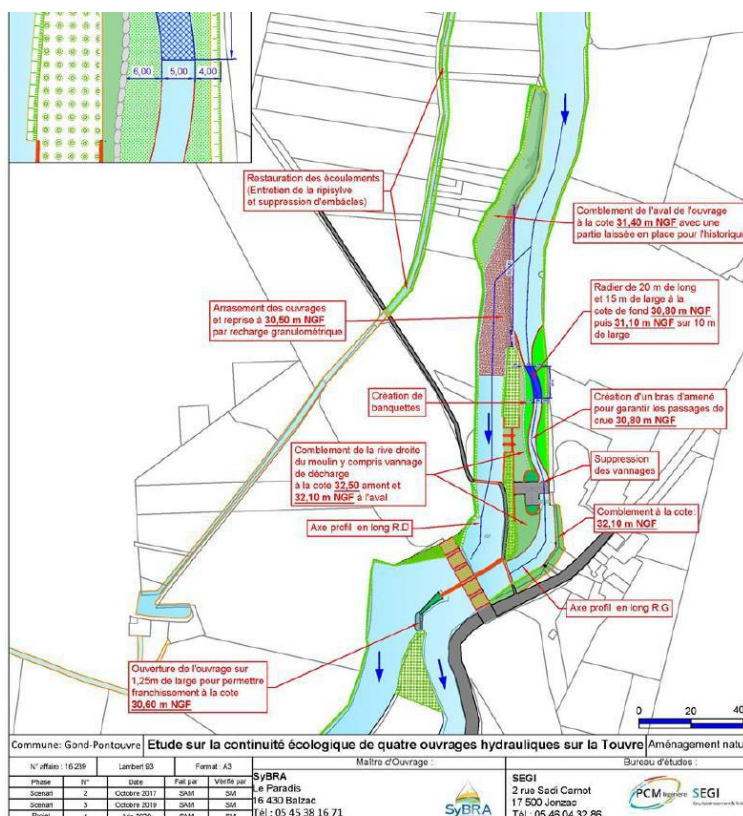
L'étude demandée est la première phase d'une démarche qui vise, pour le SIAHP de la Touvre à :

- Améliorer les conditions de vie piscicole et l'équilibre des milieux aquatiques en relation étroite avec les critères objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (qualité biologique, hydrobiologique, physico-chimique et hydromorphologique),
- Maintenir les conditions de sécurité publique,
- Améliorer les conditions d'écoulement des eaux, en particulier en période d'étiages (baisse des débits, gestion des ouvrages),
- Satisfaire au mieux l'ensemble des usages.

La collectivité a décidé de rendre la Touvre prioritaire en termes d'aménagement de la continuité écologique. Les services de l'État ont classé à ce titre la Touvre comme axe prioritaire dans le cadre des listes 2. Néanmoins l'aménagement de ces 4 sites ne s'intégrera pas dans les plans de gestion à 10 ans mais des DIG individuelles seront réalisées. Les modalités de financement est un axe de travail encore à travailler au vu des montant conséquents.

L'année 2021 a permis aux élus de fixer le choix d'un scénario par ouvrage et de se positionner en tant que maître d'ouvrage des travaux de restauration de l'hydromorphologie de la Touvre sur les deux ouvrages aval (moulins du Gond et Foulpougne).

Exemple du projet d'aménagement sur Foulpougne (Gond-Pontouvre)



Pour ce faire, deux dossiers réglementaires ont été envoyés à la Préfecture de la Charente en avril 2021 afin que cette dernière instruisse ces dossiers au titre de l'intérêt général (DIG).

Néanmoins, en août 2021, la loi « résilience et climat », dans son article 49, alinéas 1 et 2, remet en question ces aménagements.

Après plusieurs années d'étude et de concertation sur les futurs projets, les élus du SyBRA se sont positionnés le 24 février 2022 pour le lancement des programmes de travaux sur deux moulins classés en liste 2 sur la Touvre sous couvert de l'intérêt général. Il s'agit des moulins du Gond et de Foulpougne.

Ce lancement de programmation est lié également à un appel à projet conjoint de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Les deux ouvrages précités font partie d'une candidature que notre collectivité à réaliser auprès de ces deux partenaires techniques et financiers. Aussi, en cas d'issue favorable, notre Syndicat s'engagera dans la réalisation de travaux pour rétablir la continuité écologique sur la Touvre aval sous 4 ans après accords des parties. Une phase de concertation assez large sera mise en œuvre en amont des travaux afin de faire adhérer au projet une population large.

A la suite de plusieurs échanges auprès des services de l'État (DDT et OFB), des modifications techniques ont été demandées sur les dossiers loi sur l'eau. Un nouveau rapport d'étude a été travaillé avec le bureau PCM Environnement en novembre 2022. Une nouvelle évaluation financière a été réalisée en prenant en compte l'inflation. Cette augmentation, significative, demandera un nouveau positionnement des élus sur le maintien de la démarche (début 2023).

Agence de l'Eau Adour Garonne : 40% du montant HT engagé

Région Nouvelle Aquitaine : 40% du montant HT engagé

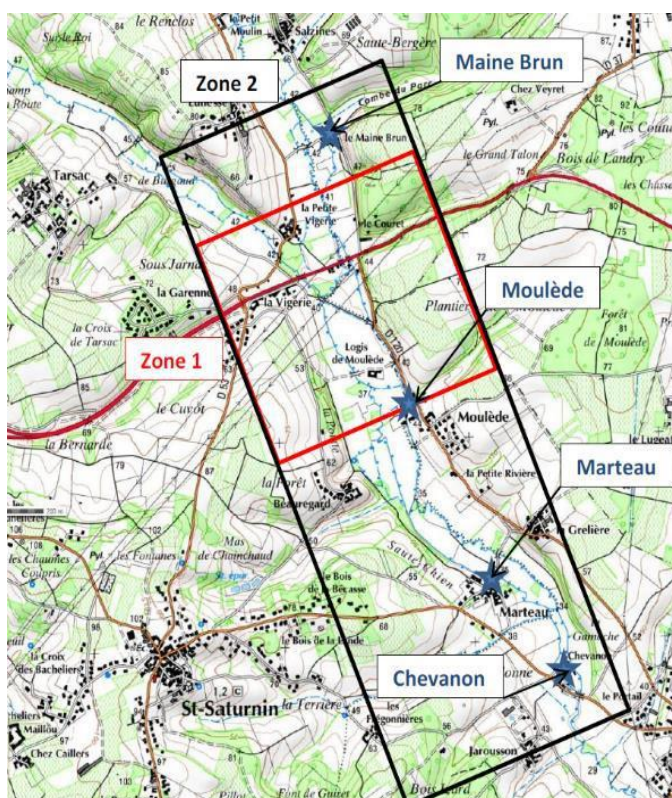
4. Marché de maîtrise d'œuvre sur la Nouère – travaux sur 4 ouvrages liste 2 - Investissement

Initiée par « l'ex » SIAH de la Nouère à travers une étude sur les 4 ouvrages aval classés en liste 2 (terminée en juillet 2017), le SIAH de la Nouère s'était positionné comme maître d'ouvrage opérationnel dans cette opération. Bénéficiant de cofinancements liés aux opérations de développement territorial (LGV-COSEA et doublement de la RN141-DREAL Nouvelle Aquitaine), le Syndicat bénéficie de 100% de financement pour la réalisation de l'opération (continuité écologique sur ces 4 ouvrages.)

Partenaire de l'opération, l'Agence de l'Eau Adour Garonne aide financièrement et techniquement à la réalisation de travaux connexes et complémentaires (hydromorphologie, remise en fond de vallée).

En 2019, les techniciens ont participé à 40 réunions de chantiers, conseillé le maître d'œuvre (DIRA) et le groupement d'entreprises sur les actions proches du cours d'eau (rejets, protection, déclenchement de pêches électriques, gestion des niveaux d'eau...) et planifier les pêches électriques de sauvetage avec la Fédération des pêcheurs de la Charente.

La notification au Bureau d'Études NCA Environnement (maître d'œuvre) a été actée le 23/11/2018 et l'entreprise le 15/07/2018.



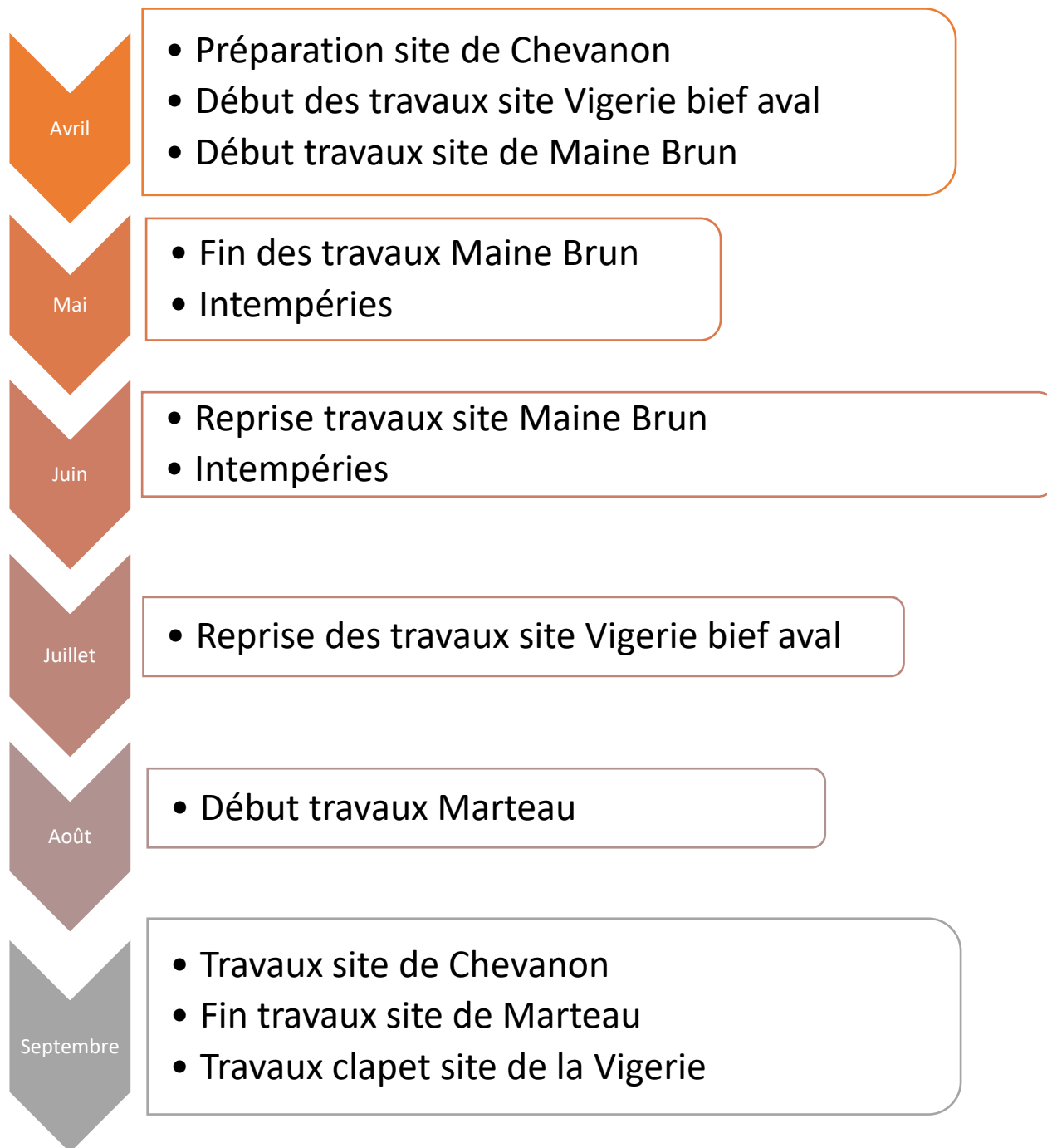
Les travaux ont débuté par la zone 1, (moulin de Moulède).

L'entreprise devait finir les travaux courant 2020 sur les 4 sites, néanmoins nous avons appris lors du 1^{er} confinement de mars sa liquidation judiciaire. Un nouveau marché a été réalisé. 4 entreprises ont

posé candidature et après analyse c'est un groupement solidaire qui été retenu, les entreprise MLTP et SARL RIVOLET.

La notification a été effectuée le 16 octobre 2020.

Courant 2021, l'intégralité des travaux ont pu être engagés et terminés sur les 4 sites.



Secteur Maine Brun pendant les travaux



Secteur Vigerie pendant les travaux



Secteur Marteau pendant les travaux



Secteur Chevanon pendant les travaux



Après une année de recul, il est apparu que 2 sites ont subi des modifications suite aux crues d'hiver : l'ouvrage de répartition du moulin de Moulède et les bassins successifs du moulin de Marteau.

Des travaux de reprise ont été réalisés en 2022 sur ces 2 sites pour un montant de 5 844,00 € HT.

Voici quelques photos après réalisation :

Site de Moulède



Site de Marteau

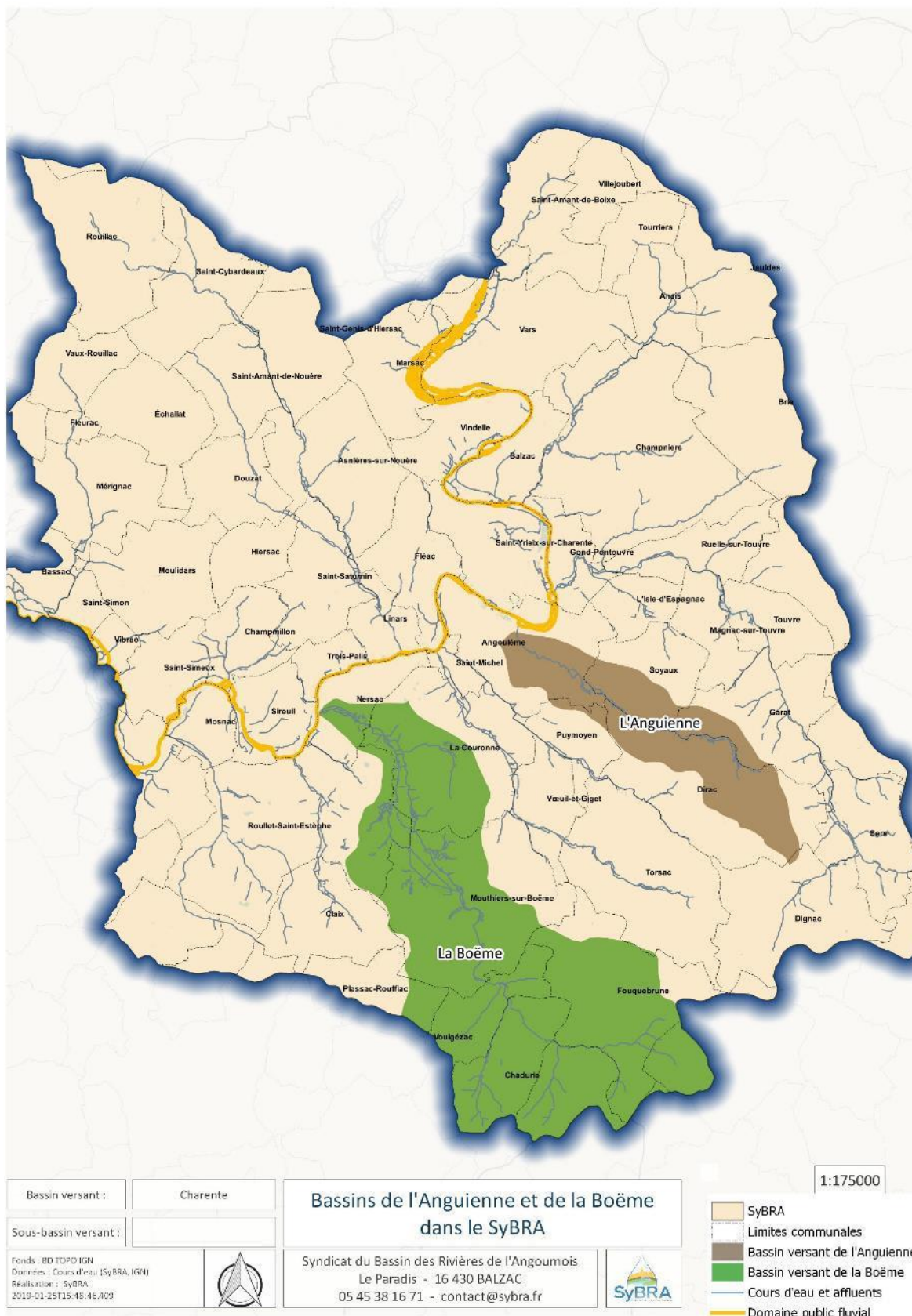


L'opération a été achevée en 2022.

Cout de l'opération : 414 386 euros

Financement à 100% : COSEA, DREAL Nouvelle Aquitaine et Agence de l'Eau Adour Garonne (hydromorphologie)

5. Marché DIG – PPG Anguienne et Boême - Investissement



Par délibération du 13 mars 2019, le SyBRA a réalisé avec l'aide de Charente Eaux, une procédure adaptée passé en application des dispositions du Code de la commande publique.

Le marché de prestations intellectuelles relatif à la mise en place de plans de gestion pluriannuels et rédaction des documents réglementaires est mandaté sur les bassins de l'Anguienne et de la Boème, et leurs affluents. Cette étude sera réalisée sur 18 mois.

La date de remise des offres s'est faite le 13 septembre 2019. Après analyse des différentes propositions, le bureau SEGI a été retenu. La réunion de lancement a été réalisée le 15 janvier 2020 a permis de notifier le lancement du marché. Le montant du marché est de 54 990,00 € HT.

Le marché a pour but de définir un programme d'action sur 10 ans par bassin versant et a été notifié auprès du bureau d'études le 06 décembre 2019.



L'étude se décompose en 3 phases :

- Phase 1 : État des lieux et diagnostic,
- Phase 2 : Définition des stratégies d'intervention et des objectifs de gestion ; définition des actions avec priorisation technique et financière,
- Phase 3 : Production des dossiers de déclaration d'intérêt général (DIG) documents réglementaires nécessaires.

Le terrain permettant la phase 1 a été réalisé de janvier à août. Des COTECH ont eu lieu le 15 septembre 2020 pour le bassin de la Boème et le 25 septembre 2020 pour l'Anguienne.

Le COFIL de fin de phase 1 s'est déroulé le 1^{er} octobre 2020.

Après la réalisation des COTECH de phase 2, le 18 mars et le 2 juin 2021, des réunions de travail ont été mises en place avec tous les partenaires par la suite :

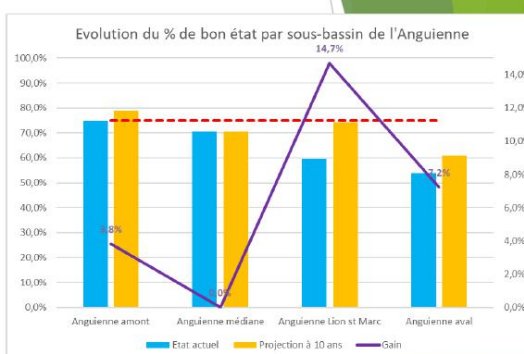
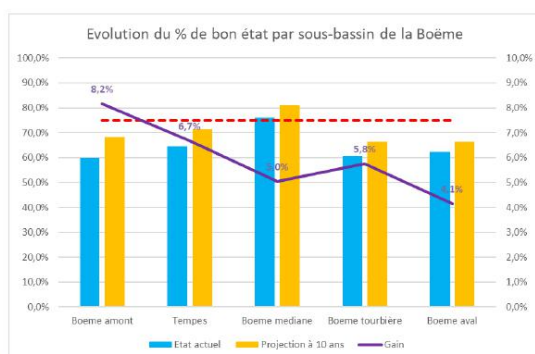
- Riverains secteur Cueillette (Anguienne) : 22 octobre et 26 novembre,
- CEN / Charente Nature / LPO : 13 octobre,
- Fédération de pêche et AAPPMA locale : 12 octobre,
- Secteur Tourbière de Mouthiers : 14 octobre.

Un COFIL de fin de phase 2 actant le PPG à 10 ans a eu lieu le 29 octobre.

Sur le bassin de la Boème : 249 sites d'actions, 16,2 kms de travaux, 1880 m² d'interventions.

Sur le bassin de l'Anguienne : 99 sites d'actions, 7,2 kms de travaux, 1100 m² d'interventions.

Projection Gains par sous bassin



Anguienne médiane	TM	M	P	B	TB
Actuel	3,3%	3,3%	22,9%	36,4%	34,0%
Projection à 10 ans	0,0%	6,7%	22,9%	23,6%	46,9%

Bassin versant	Montant des travaux à 10 ans
Boème	440 068,00 €
Anguienne	270 300,00 €

Les documents réglementaires ont fini d'être élaborés début 2022 pour un dépôt auprès de la préfecture le 22 mars 2022.

Les services de l'État ont demandé des compléments le 21 juin 2022. Après un retour positif auprès des services de l'État, un arrêté prescrivant l'ouverture d'enquête publique fut établi le 25 octobre 2022. L'enquête publique s'est déroulée du 8 décembre 2022 au 13 janvier 2023 avec plusieurs permanences :

- Angoulême : Le 8 décembre 2022 de 9h à 12h et le 13 janvier 2023 de 15h à 18h
- Mouthiers-Sur-Boëme : Le 22 décembre 2022 de 14h à 17h

Agence de l'Eau Adour Garonne : 50% du montant HT engagé

Région Nouvelle Aquitaine : 20% du montant HT engagé

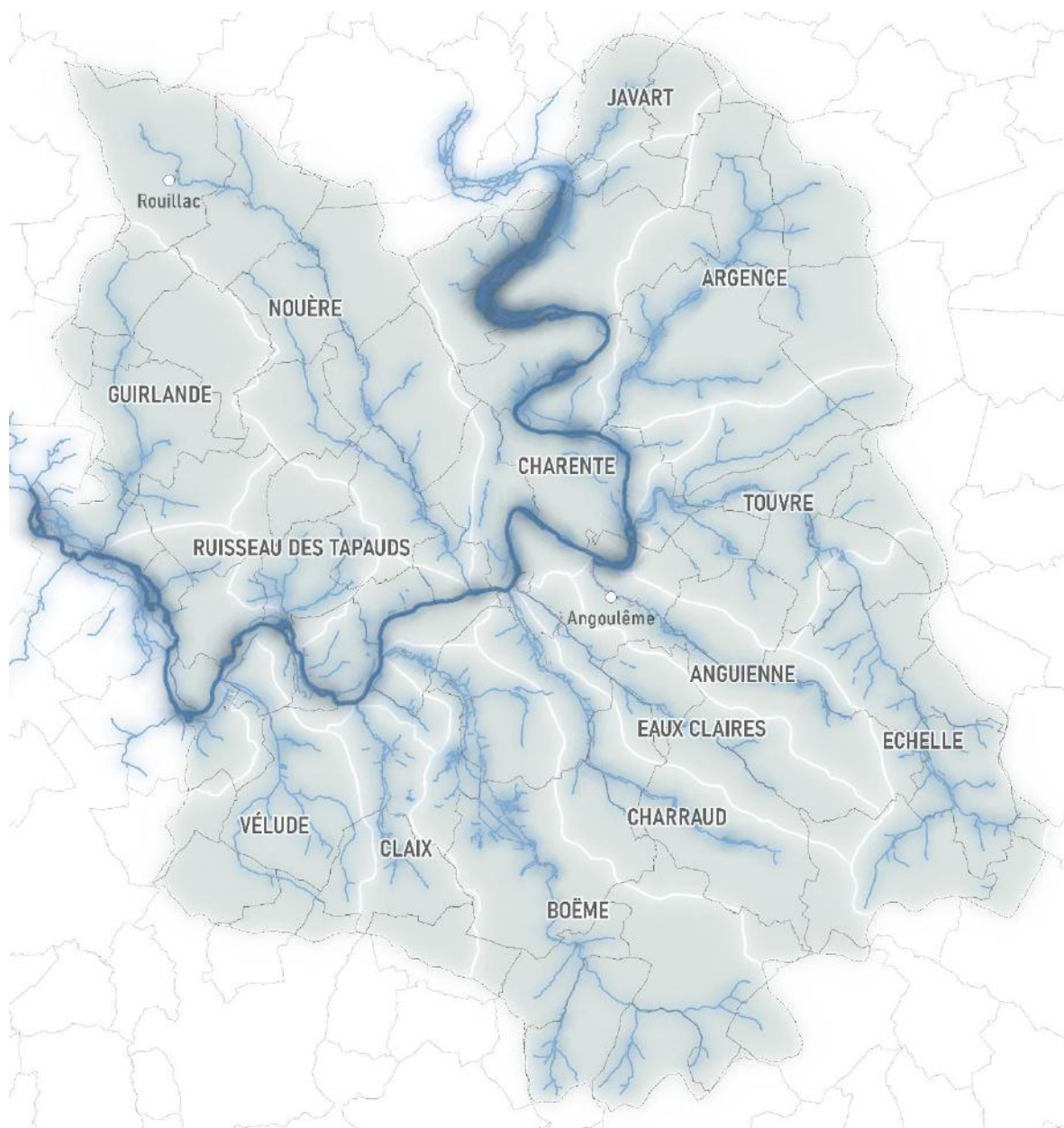
Conseil Départemental de la Charente : 10% du montant HT engagé

III. Actions par bassin versant

La gestion bassin versant hydrographiquement cohérent paraît être la solution la plus raisonnable. En effet, on peut délimiter par la ligne de partage des eaux une étendue drainée par un cours d'eau et ses affluents : c'est cette étendue que l'on nomme bassin versant. Du fait de l'écoulement des eaux, une organisation naturelle de l'espace bien hiérarchisée (rivières et affluents) semble donc s'imposer, pour une gestion hydrologique rationnelle qui respecterait aussi l'ordre « naturel ».

Reprenre les limites d'un bassin versant pour organiser la gestion de l'eau semble donc être le meilleur moyen non seulement de respecter la nature, mais aussi de transcender les intérêts particuliers, puisque cette organisation naturelle de l'espace apparaît difficilement contestable.

Les actions du SyBRA découlent directement de l'analyse des causes de dégradations de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques identifiées lors des prospections terrain et des différentes études état des lieux/diagnostics.



1. Bassin de la Nouère

A. Continuité écologique sur les ouvrages liste 2, hydromorphologie

Après l'étude commencée en 2015 (SIAH de la Nouère) et terminée en 2017, les travaux se sont déroulés et terminés en majorité courant 2021.

La Nouère est une rivière à forts enjeux, l'étude est née de l'opportunité d'intégrer l'aménagement de continuité écologique de 4 ouvrages hydrauliques situés entre Asnières-sur-Nouère et Linars aux travaux de doublement de la RN141 ainsi qu'aux mesures compensatoires de la LGV.

L'objectif était de concilier les mesures compensatoires de la LGV et de la DREAL prévu sur la Nouère et l'obligation réglementaire de libre circulation des poissons et des sédiments.

Le choix des aménagements a été fait en concertation avec les usagers et propriétaires.

D'un point de vue budgétaire, l'ensemble des travaux sont financés soit par la DREAL dans le cadre de mesures compensatoires du passage de la RN 141, soit par des mesures compensatoires de COSEA dans le cadre du passage de la ligne à grande vitesse et le complément par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

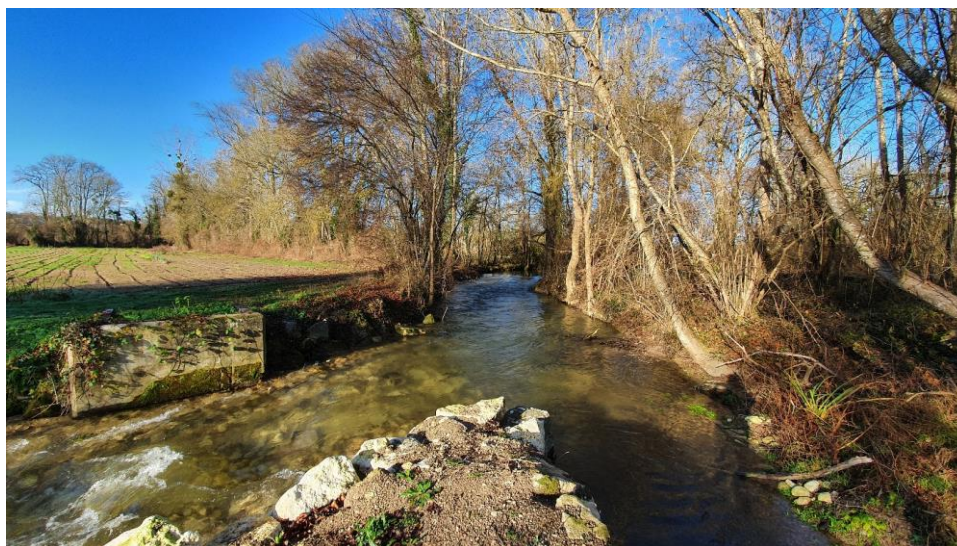
Voici les travaux terminés par site :

Site de Maine Brun



Le détail des travaux a été traité dans le paragraphe marché Maîtrise d'œuvre.

Site de la Vigerie



Site de Marteau



Site de Chevanon



B. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet est intervenue sur plusieurs sites en 2022 pour un total de 2 jours pour un total de 2 764 € HT. L'appel à l'entreprise RIVOLET était nécessaire et la réactivité de l'action a permis de limiter l'impact sur le cours d'eau et les usages.

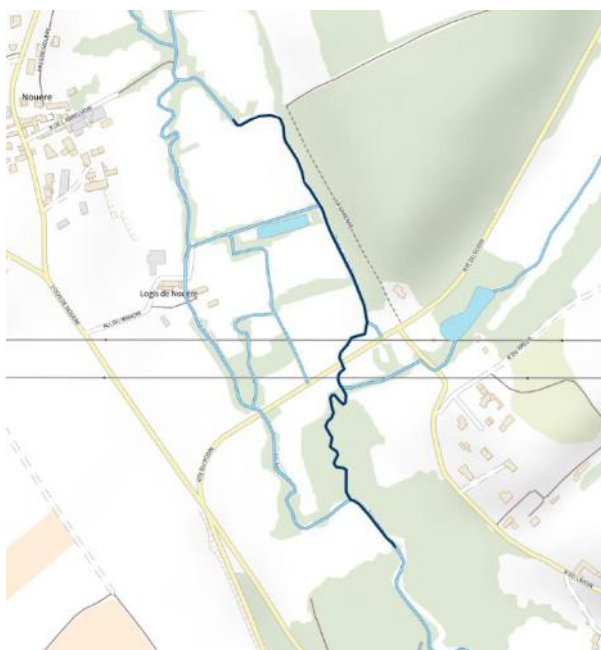
En complément de ces actions, notre équipe d'entretien est intervenue sur le bassin versant à de nombreuses reprises.

C. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire / gestion des embâcles

L'équipe d'entretien a effectué des interventions ponctuelles et linéaires tout au long de l'année 2022. Ci-dessous quelques exemples d'interventions.

Secteur arboretum, aval du bourg de Saint-Amant-de-Nouère.



Certains secteurs comme ici sur la commune d'Asnière-sur-Nouère, secteur du logis de Nouère, ont nécessité la location d'une mini-pelle.





Secteur Marteau, commune de Saint-Saturnin.



Avant / Après

Mise en œuvre d'abreuvoirs



La Nouère – Asnières-sur-Nouère

Dans la continuité de l'année passée, le SyBRA remis à disposition d'un éleveur, des abreuvoirs de type « pompe à museau » sur la commune d'Asnières-sur-Nouère.

Trois parcelles ont été équipées, un support bois a été fabriqué par l'équipe d'entretien.



La Nouère – Asnières-sur-Nouère

D. Suivi de la qualité des eaux

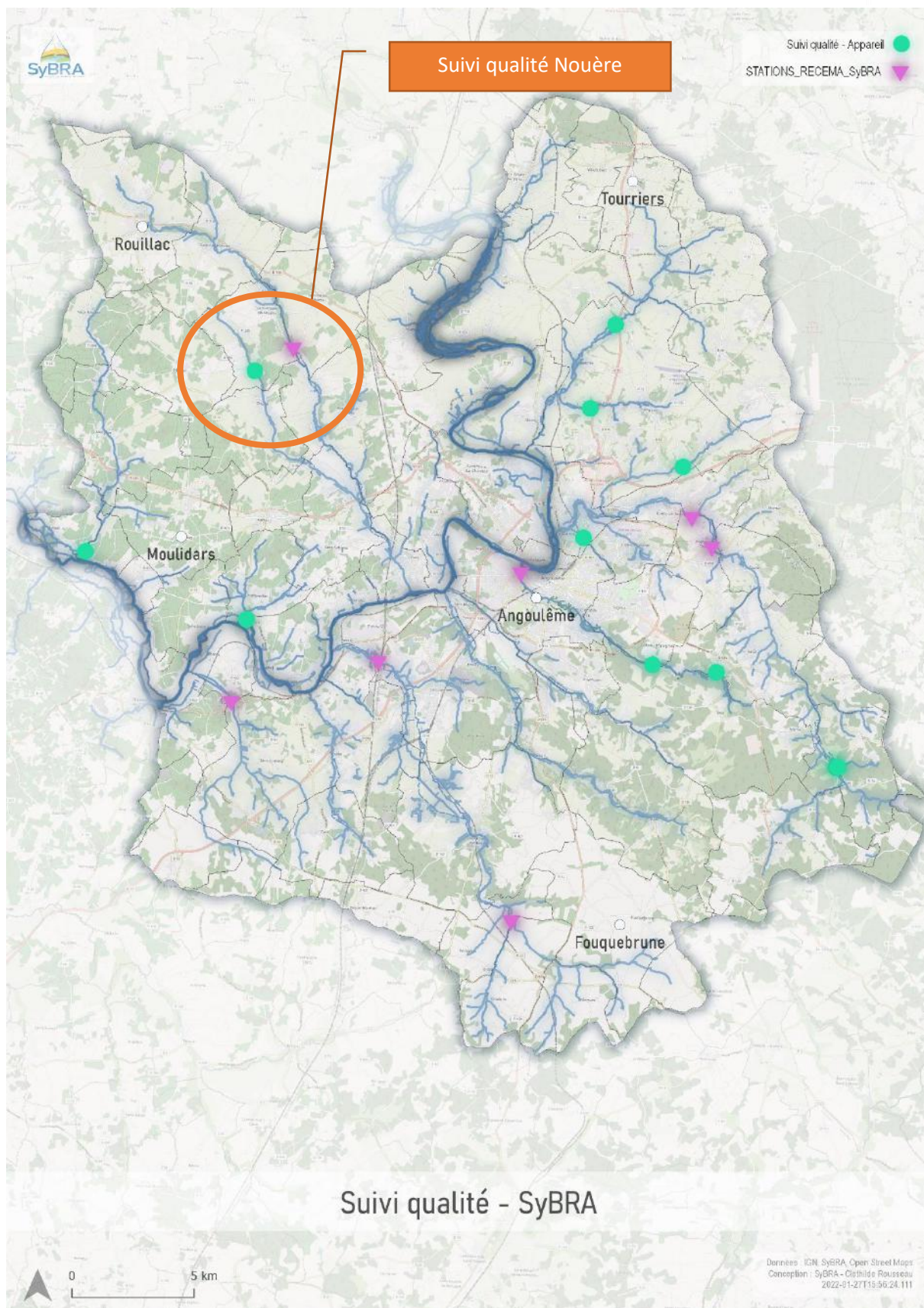
Deux secteurs sont actuellement suivis par le SyBRA sur le bassin de la Nouère. Une station RECEMA est présente sur le cours de la Nouère au lieu-dit les Chênasses et une station multi-paramètres sur le Fontguyon.

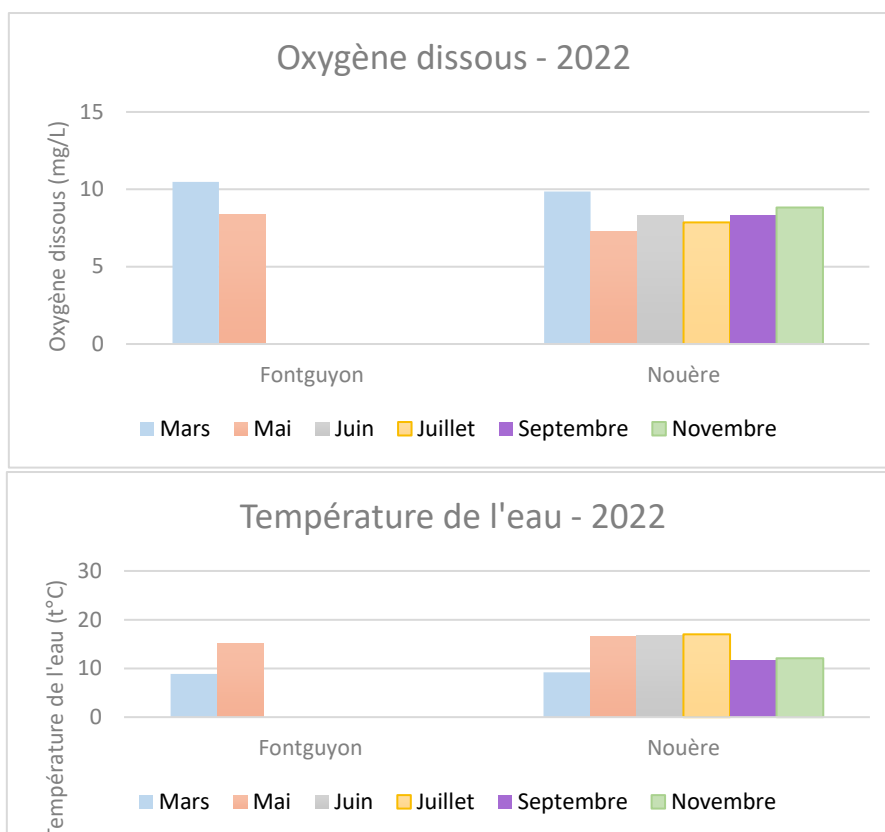


Suivi Fontguyon (gauche) et Nouère (droite)

Pour exemple ci-dessous le lien internet pour consulter les données RECEMA de la station sur la Nouère et un exemple des données relevées sur le Fontguyon :

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/data/ficheStation?stq=05015055&panel=eco>





Le Fontguyon était assec de juin à novembre 2022.

E. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 2 sur le bassin de la Nouère. Une pêche sur le site de Maine Brun et une sur le site du Fontguyon. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

F. Préparation de travaux hydromorphologique

En préparation de la futur DIG sur le bassin de la Nouère et dans la continuité du travail effectué sur l'aménagement du site de la Vigerie, il a été acté avec la DREAL NA de réaliser des travaux de rechargement hydromorphologique.

Les travaux vont se localiser à l'aval de la décharge du bief de Moulède à la confluence du Fontguyon sur un linéaire de 240 m et les 60 m aval du Fontguyon.

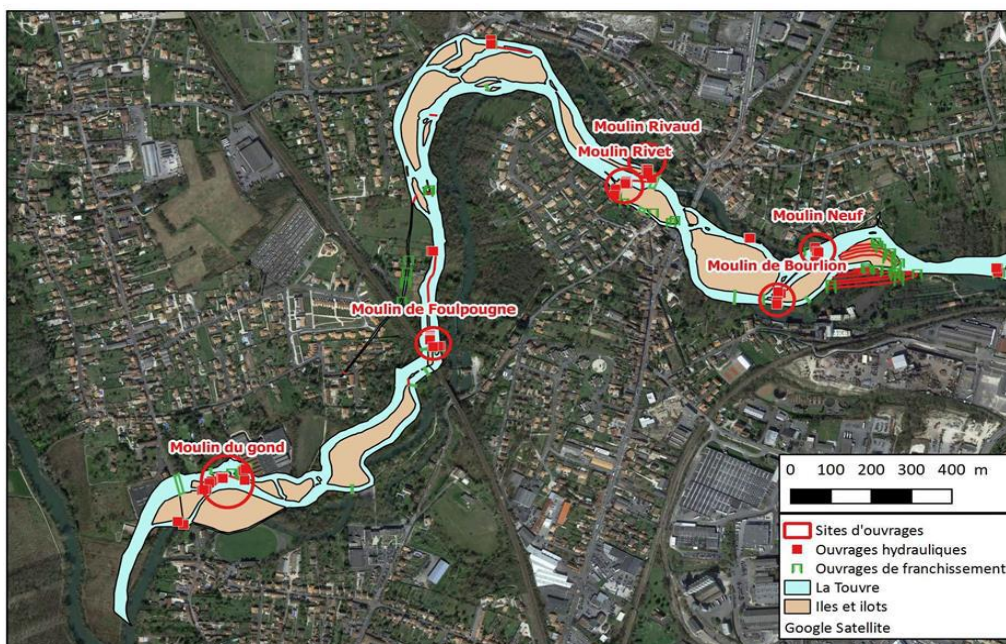


État du lit actuellement

2. Bassin de la Touvre

A. Étude continuité écologique

Voir p18



B. Travaux marché ripisylve

L'objectif d'entretien réalisé sur la Touvre vise à rationaliser les interventions en privilégiant des actions préventives et périodiques placées sous la responsabilité du SyBRA, plutôt que de lourds travaux curatifs à moyenne échéance, qui se révèlent traumatisant pour le milieu.

Les objectifs recherchés sont :

- Le traitement des dysfonctionnements hydrauliques rencontrés,
- La restauration des qualités environnementales de la rivière,
- La sécurisation de ses abords et de ses usages.

Plusieurs phases de travaux ont été réalisées en 2022 pour un total de 9,5 jours d'intervention sur la Touvre, pour un total de 13 850 € HT.



C. Travaux équipe d'entretien

L'équipe d'entretien a réalisé un entretien de la végétation en bord de Touvre, sur les sites les plus fréquentés (Les sources, la Maillerie, salle des fêtes de Magnac-sur-Touvre, club de canoë de Ruelle et les Elias).

L'équipe d'entretien est intervenue ponctuellement en 2022 sur des désordres hydrauliques.

Voici quelques exemples d'interventions de la régie :

Secteur des Anglades, Gond-Pontouvre



Avant / Après

Secteur les Seguins, Ruelle-sur-Touvre



Secteur des Hélias, Ruelle-sur-Touvre



Suivi/arrachage des espèces invasives



La Touvre – station du pré de la Cure

Pour donner suite à l'enlèvement mécanique de la station de jussie du Pré de la Cure en 2018, l'équipe du SyBRA a procédé à une campagne de suivi et d'arrachage.

Quatre interventions ont été réalisées en 2022 et un arrachage minutieux a été effectué.

Donnée encourageante :

Seuls quelques brins isolés ont été trouvés et arrachés.

Une station de myriophylle du Brésil a été détectée dans une copropriété rue Pasteur sur la commune de Gond-Pontouvre, sur un bras secondaire de la Touvre.

Trois journées d'interventions ont été nécessaires pour traiter ce linéaire.

Comme pour l'année 2021, le volume de plants exportés reste faible. Pour autant il faut continuer d'y accorder beaucoup d'attention, ce bras ayant une connexion directe avec la Touvre.



La Touvre – station de myriophylle, rue Pasteur

Gestion des ouvrages hydrauliques



La Touvre – déversoir route de Paris

L'équipe du SyBRA a réalisé un entretien des ouvrages route de Paris, route de Vars ainsi qu'à Foulpougne. Une surveillance et des manipulations de ces ouvrages ont été effectuées tout au long de l'année.

D. Suivi de la qualité des eaux

Depuis 2009, deux stations de suivi de la qualité des eaux superficielles (Maumont 0516100 et Relette 0516500) étaient suivies par le SyBRA. Les techniciens rivières réalisaient les échantillonnages 6 fois par an et par station (mesures in-situ et flaconnage). Cela permettait de corrélérer la qualité des eaux de la Touvre depuis les résurgences, jusqu'au fleuve Charente.

Les relevés sont disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau Adour Garonne : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/data/ficheStation?stq=05016500&panel=eco>

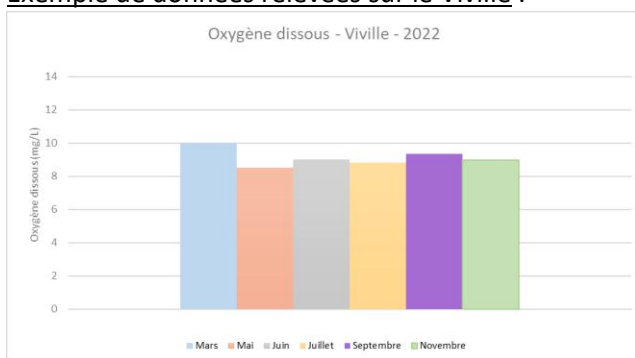
Exemple pour la station de Relette (05016100) - Année 2021

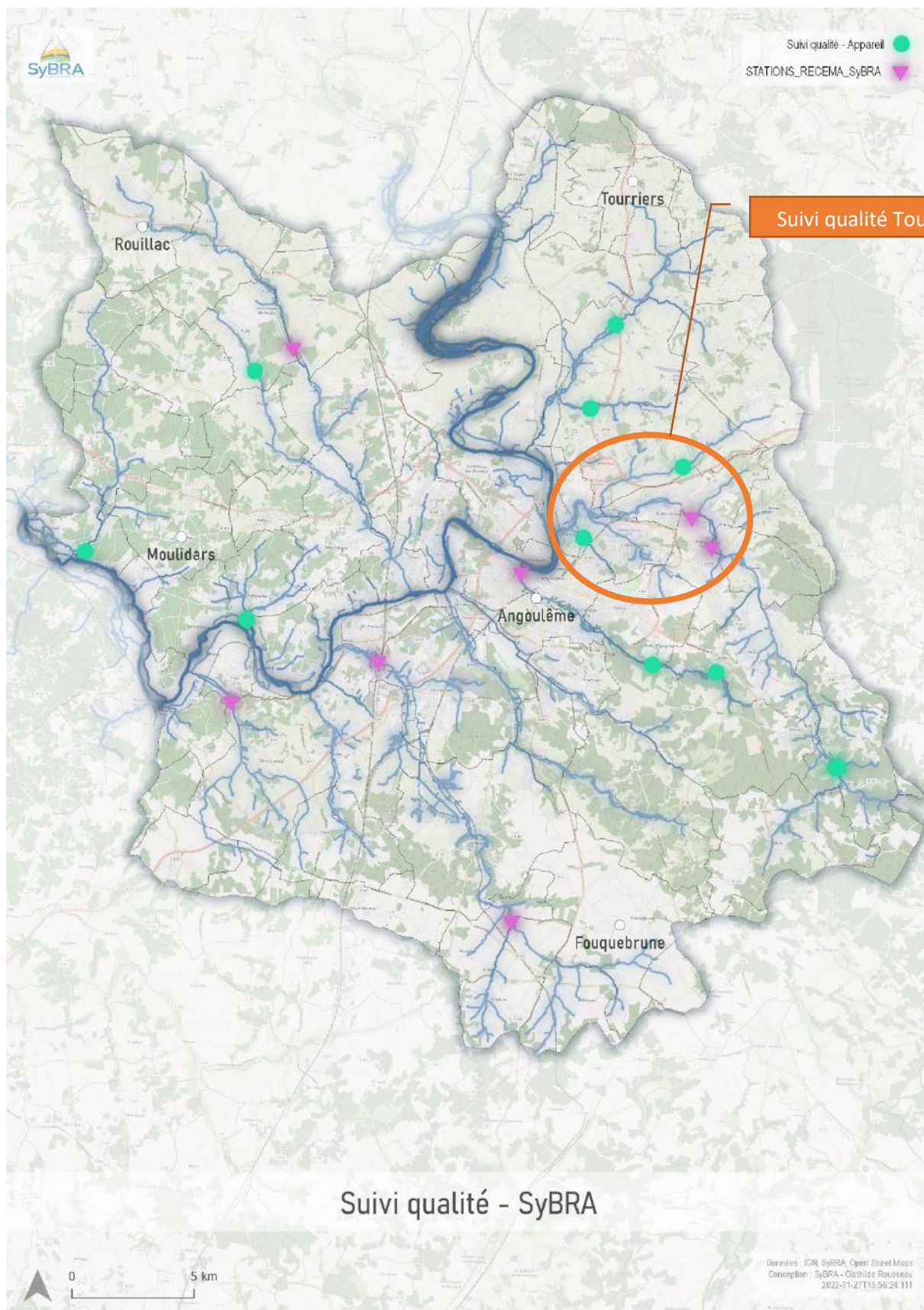


En 2022, ces deux stations ont été reprise en gestion par l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre du suivi des directives nitrates.

En parallèle de ces deux stations reprises en gestion par l'Agence de l'eau, le SyBRA suit deux stations : une sur le Viville et une sur le Lunesse en multi-paramètres permettant de connaitre leur état.

Exemple de données relevées sur le Viville :





E. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 2 sur le bassin de la Touvre. Une pêche sur la Font Noire et une sur le Viville. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

3. Bassin de l'Échelle

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet n'est pas intervenue sur l'année 2022. Tous les travaux ont pu être traités par l'équipe du SyBRA.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Habitée de ce cours d'eau, l'équipe d'entretien a poursuivi ses actions d'entretien de la végétation sur les bords de l'Échelle.

Des opérations ponctuelles et linéaires ont eu lieu tout au long de l'année, comme au lavoir des Gauchons sur la commune de Touvre.



L'Échelle - Touvre



Avant / Après



Mise en œuvre d'abreuvoirs



L'Échelle - Sers

Cette année encore, le SyBRA a mis des abreuvoirs à disposition d'un éleveur sur la commune de Sers.

Valorisation de la rivière

Un entretien de type paysager a été réalisé autour des ouvrages d'art sur l'ensemble du linéaire de l'Échelle, ainsi que sur certains lavoirs et fontaines. Un passage a également été effectué dans la vallée des Fontenelles.



L'Échelle – vallée des Fontenelles



L'Échelle – Bouëx



L'Échelle – Touvre

C. Valorisation de l'Aconit du Portugal

L'Aconit du Portugal est une espèce très rare et menacée. Les deux populations localisées en Nouvelle-Aquitaine, en Charente et en Dordogne, constituent la limite nord de son aire de répartition.

Pour ces raisons, des études annuelles sont conduites par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) depuis 2017 avec l'objectif de localiser les stations sur la vallée de l'Échelle et de préconiser des actions de gestion.

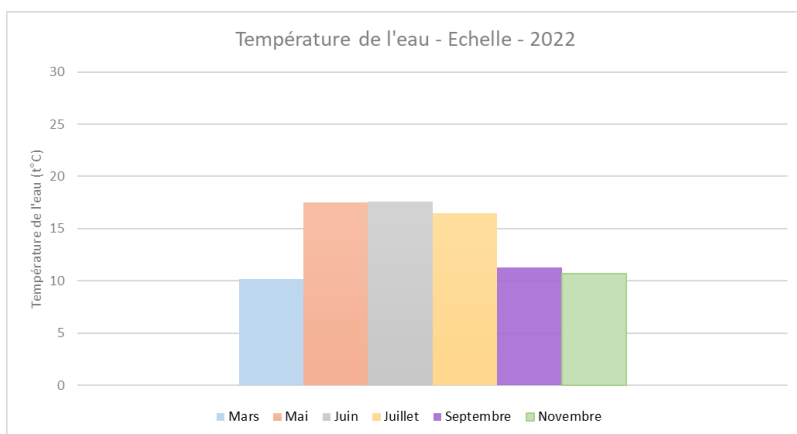
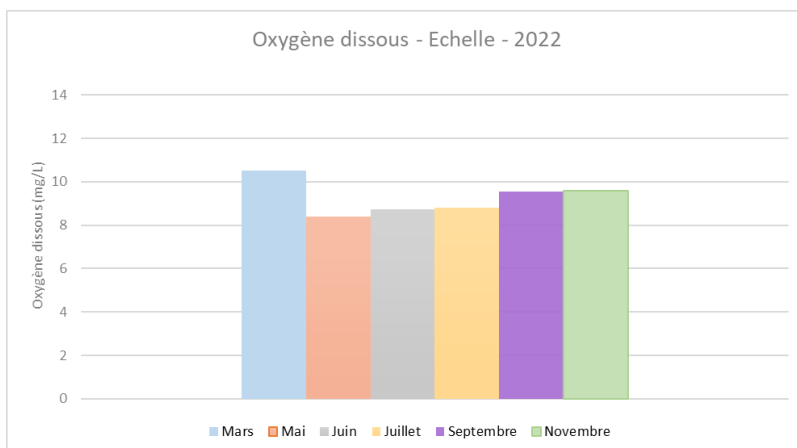
Début mars, un chantier de restauration d'une station d'Aconit a été réalisé par le Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois (SyBRA) et la commune de Sers (propriétaire de la parcelle). La ripisylve a été ouverte par abattage d'arbres et d'arbustes afin de favoriser l'Aconit qui tolère mal l'ombrage.

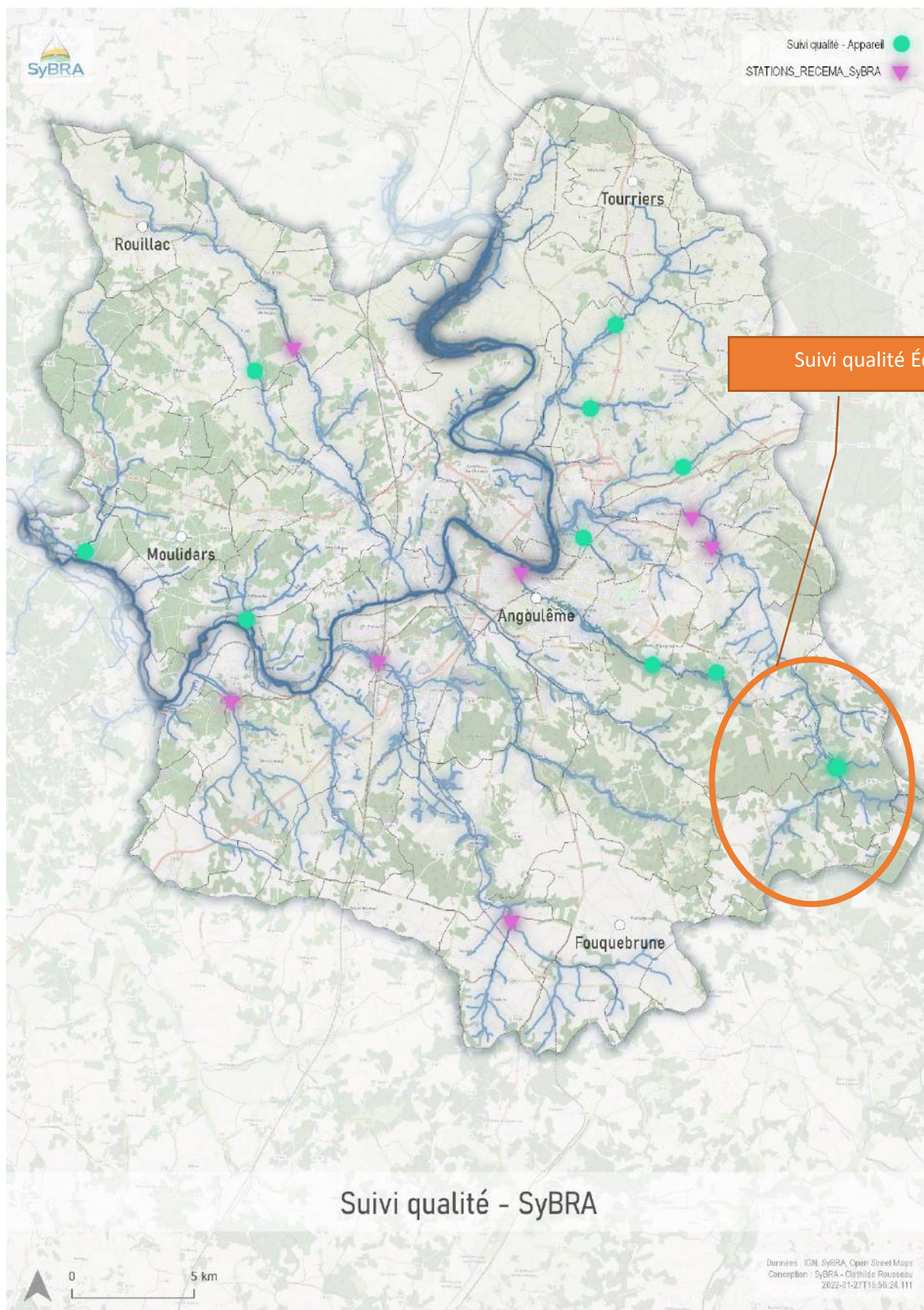
L'objectif était de reconnecter deux stations situées à quelques dizaines de mètres l'une de l'autre. Les boisements humides qui les séparaient ne permettaient pas la circulation des bourdons qui jouent un rôle capital dans la reproduction et donc la survie de l'Aconit.



D. Suivi qualité des eaux

Le SyBRA dans le cadre de ses journées de prélèvements suit une station multi-paramètres sur le bassin de l'Échelle.





4. Bassin de l'Anguienne

A. Surveillance secteur de Cueillette Fabulette

A la suite des travaux effectués en urgence fin 2019, une surveillance régulière sur ce site est réalisée pour en suivre son évolution.

B. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet n'est pas intervenue sur l'année 2022. Tous les travaux ont pu être traités par l'équipe du SyBRA.

C. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Cette année, le travail de l'équipe s'est limité à des actions ponctuelles de gestion d'embâcles (végétation/déchets) aux abords de certains ouvrages d'art.



Un suivi régulier du secteur « chemin des Jésuites à la Folie », ou des travaux ont été réalisés par le SyBRA en 2020, a été effectué.

L'équipe a procédé à des ajustements des niveaux d'eaux sur le secteur, notamment en période de crue.



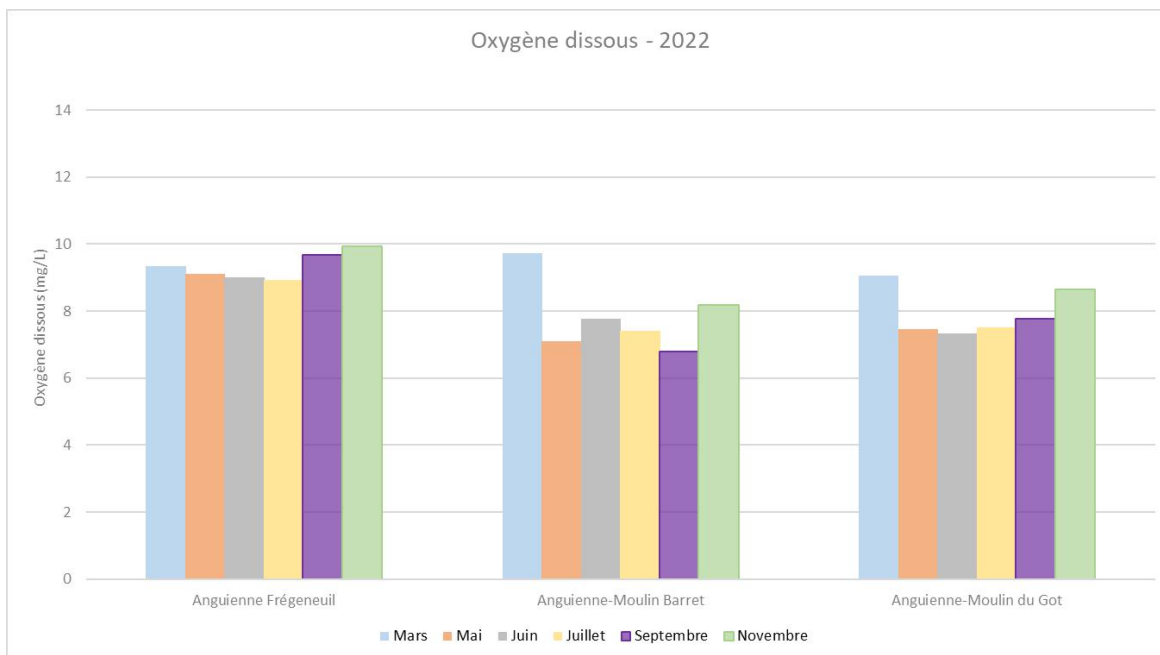
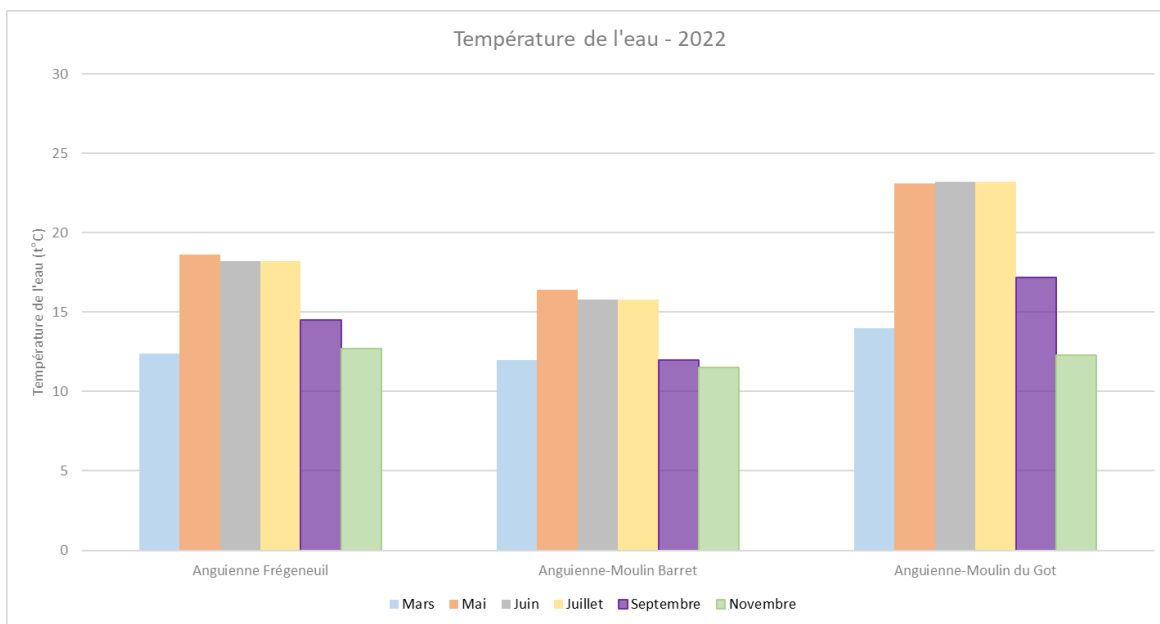
D. Suivi qualité des eaux

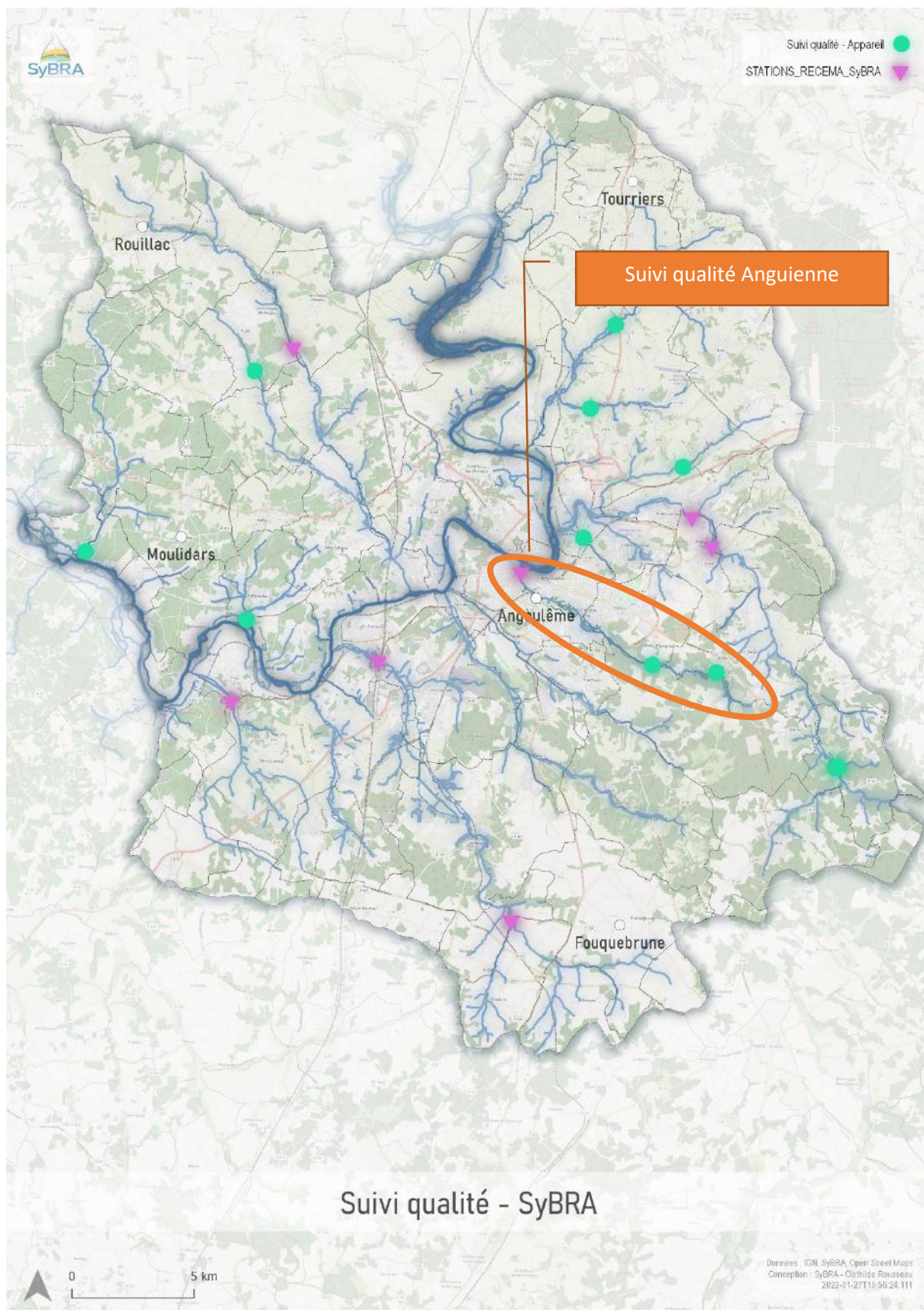
Le cours de l'Anguienne possède 1 station RECEMA et 2 stations multi-paramètres.

Ces stations sont suivies depuis 2018.

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/data/ficheStation?stq=05015700&panel=eco>

Exemple données Anguienne amont et médiane et aval :





A. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 1 sur le bassin de l'Anguienne. La pêche a eu lieu au niveau de l'ancien stade de foot de Fontgrave. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

5. Bassin des Eaux-Clares

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet est intervenue 1 jour en 2022, pour une érosion de berge le long d'une voie communale à la suite de la chute d'un noyer, sur la commune de Torsac.



B. Travaux équipe d'entretien

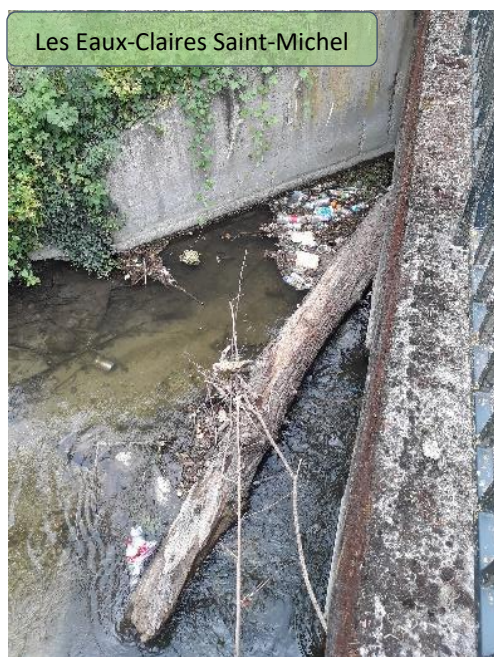
Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles



Les Eaux-Clares, secteur Fontbelle



L'équipe technique du SyBRA est intervenue à plusieurs reprises sur le bord des Eaux-Clares afin de gérer des embâcles.



Les Eaux-Clares Saint-Michel

Comme pour l'année 2021, des actions ponctuelles de gestion d'embâcles ont été nécessaires à l'amont de l'ouvrage d'art de la D103 à cheval sur les communes d'Angoulême et de Saint-Michel, avec l'appui des services techniques de Saint-Michel.

C. Accompagnement

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 2 sur le bassin des Eaux-Clares. Une pêche au niveau de la Prévalerie et une sur le site de la Turbine. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

6. Bassin de la Charraud

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet n'est pas intervenue sur l'année 2022. Tous les travaux ont pu être traités par l'équipe du SyBRA.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

L'équipe d'entretien a réalisé tout au long de l'année des interventions ponctuelles de gestion de la végétation sur le bassin de la Charraud.



La Font de quatre francs –
Voeuil-et-Giget

Gestions des ouvrages hydrauliques



La Charraud – Poulet, Voeuil-et-Giget

L'équipe d'entretien et plus largement le personnel du SyBRA via les astreintes se sont mobilisés tout au long de l'année afin d'accompagner au mieux les épisodes de crue.

Un entretien des ouvrages a été effectué, par exemple ci-dessous le déversoir situé à l'amont de l'avenue de la liberté sur la commune de Saint-Michel.

C. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 2 sur le bassin de la Charraud. Une pêche sur le site de Poulet et une sur le site de la Petite Andole. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

7. Bassin de la Boème

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet est intervenue ½ journée en 2022 pour un total de 836 € HT. L'appel à l'entreprise RIVOLET était nécessaire et la réactivité de l'action a permis de limiter l'impact sur le cours d'eau et les usages.

En complément de ces actions, notre équipe d'entretien est intervenue sur le bassin versant à de nombreuses reprises.



Noyer tombé – secteur Lavergne

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

L'équipe d'entretien du SYBRA a été présente à de nombreuses reprises sur les bords de la Boème. Un suivi des embâcles a été réalisé tout au long de l'année 2022.

Voici quelques photos des interventions de la régie du SyBRA :



La Boème – Mouthiers-sur-Boème, amont viaduc



Petite Boème - tourbières



La Boème – amont Auguy



La Boème – secteur ile d'épagnac, commune de Nersac



Valorisation de la rivière

Comme les années précédentes, nous sommes intervenus aux abords de certains sites (ouvrages d'art/empellements/bords de voirie) de la Boème pour réaliser un entretien des soutènements.

Voici quelques photos des travaux réalisés :



La Boème – moulin Auguy



La Boème – déversoir de Pombreton

Gestion des ouvrages hydrauliques

La gestion des ouvrages hydrauliques ainsi que leur entretien ont été suivis tout au long de l'année 2021 par les agents du SyBRA.



Suivi et arrachage des espèces envahissantes

Comme les années précédentes le suivi des stations connues de jussie sur la Boème s'est poursuivi en 2022. Celles-ci sont bien contenues, seuls quelques plants isolés ont été repérés et traités.



La station de myriophylle du Brésil trouvée en 2018 sur la Fontaine du Poirier a de nouveau progressé cette année. Un filet a été installé à l'aval de la station pour éviter une contamination de la Boème.

Cette station est toute juste contenue. D'autres formes d'interventions sont à l'étude pour traiter plus efficacement cette station.

C. Fontaine du Poirier

Le SyBRA, ayant la compétence sur le cours de la fontaine du Poirier, a été invité au comité de pilotage ORU (Opération de Renouvellement Urbain) pour le site de l'étang des moines sur la commune de la Couronne. Plusieurs comités de pilotage ont été organisés auxquels le SyBRA a participé.

Dans le cadre de l'aménagement urbain du quartier de l'étang des moines, la fontaine du poirier, affluent de la Boème, est un axe important dans son développement.

Depuis juillet, les discussions ont repris entre les différents acteurs. Et de multiples réunions ont eu lieu pour affiner le projet.

PROGRAMME DE TRAVAUX : SCHÉMA D'INTENTION



L'objectif hydraulique du secteur est de ré-ouvrir une partie de la Fontaine du Poirier qui est busé ce jour sur 80 m. Avec un objectif de mettre en valeur le cours d'eau vis-à-vis de la population pour améliorer le cadre de vie.

Le quartier de l'Etang des Moines, déclaré « quartier prioritaire », bénéficie du nouveau programme régional de renouvellement urbain (NPNRU).

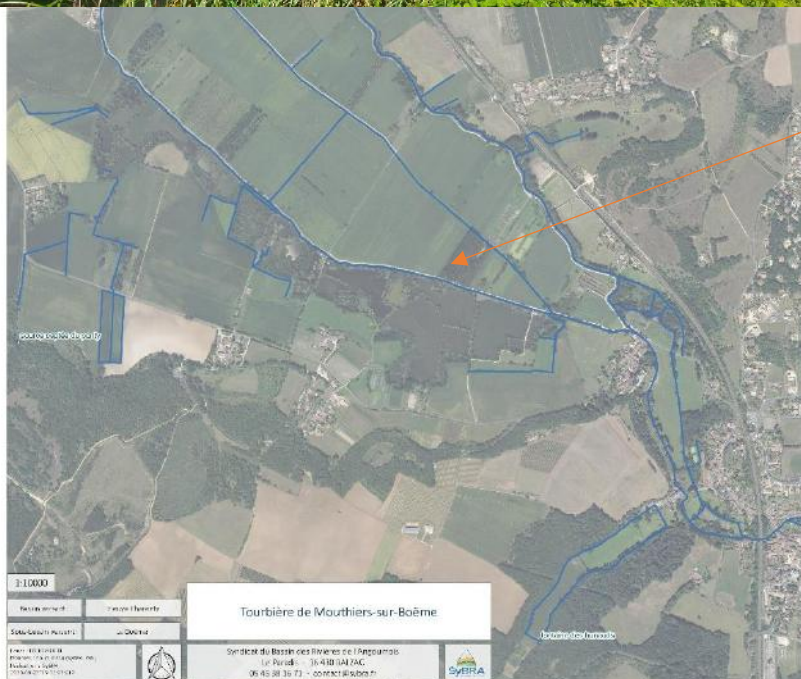
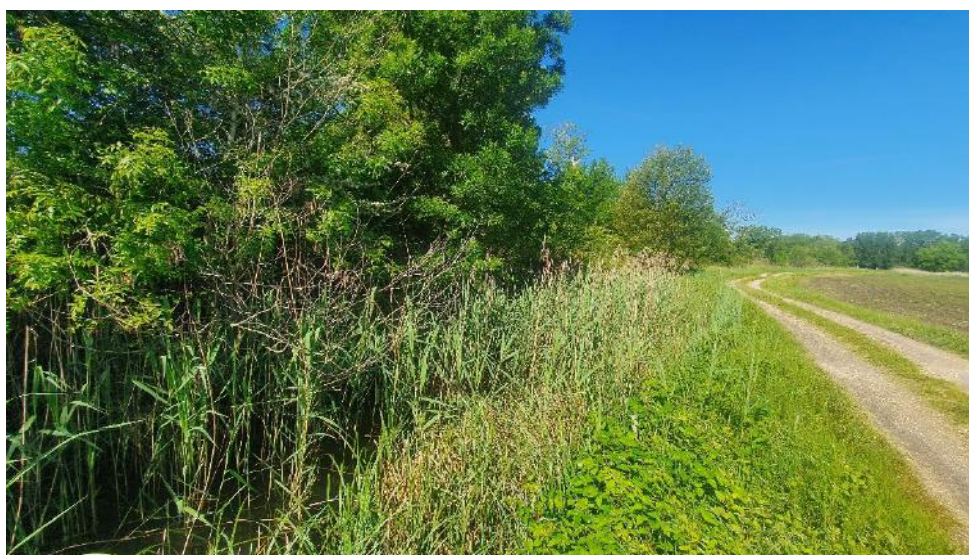
Le projet comprend l'Aménagement de l'Espace Saint-Jean et la Création d'une liaison nord-sud « Espace Saint-Jean – Ecole Maternelle du Parc », actions portées par la commune, en plus d'interventions sur le bâti, projets portés par le bailleur Logélia.

Une démarche de concertation (en phase diagnostic puis en phase avant-projet) est conduite par l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée autour de l'agence d'architecture HANGAR 21.

A ce dispositif ont été rajoutées des « promenades découvertes » sur différents thèmes pour les acteurs du territoire. Le SyBRA a été convié le jeudi 8 septembre 2022 à l'une de ces promenades afin de partager ses observations pour l'aménagement du site et de la liaison douce.

D. Fuites sur le cours de la Petite Boème

Le cours de la Petite Boème est le bras se situant en rive gauche dans le secteur des tourbières de Mouthiers, permet l'alimentation des étangs.



Localisation
Petite Boème

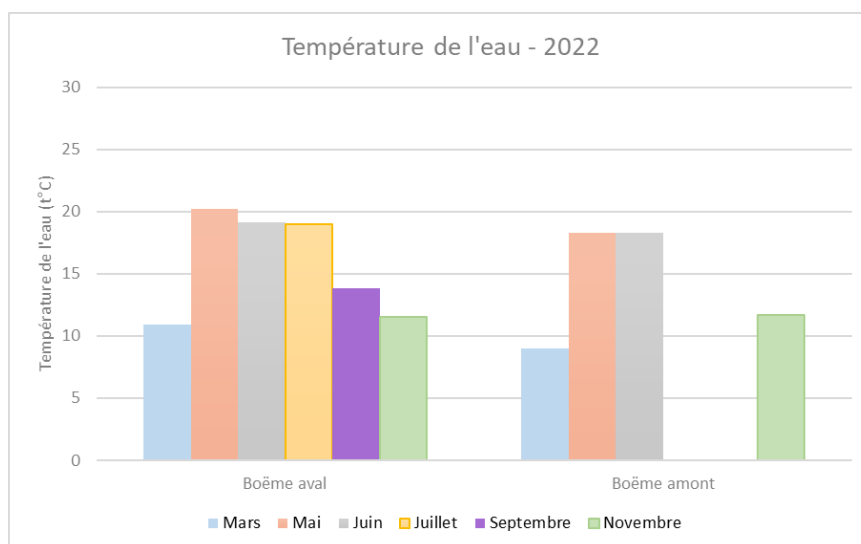
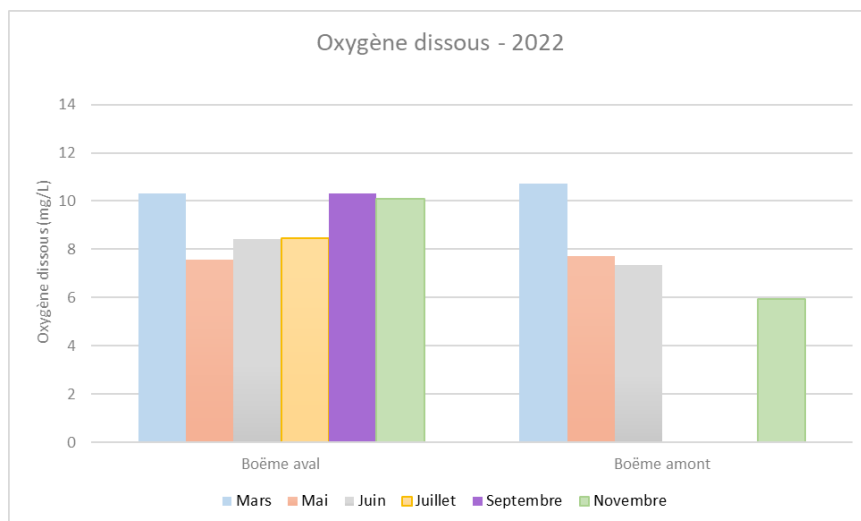
Dans le but de prévenir toute fuite comme cela a pu être le cas en 2021, un suivi des fuites est réalisé pour être traitées en interne.

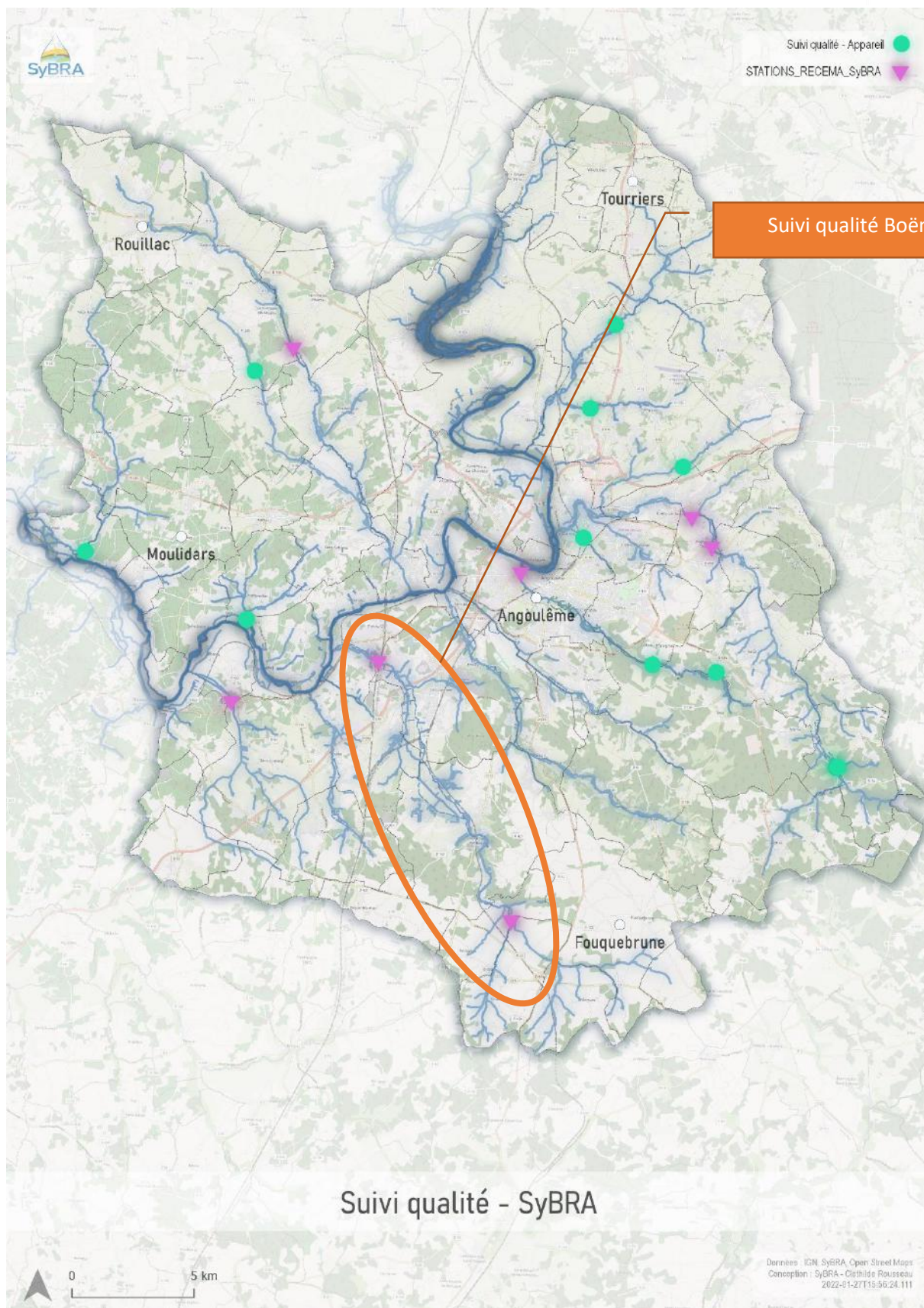
E. Suivi de la qualité des eaux

Le cours de la Boème a intégré le suivi RECEMA depuis 2016 pour 2 stations.

Une station se situe à l'aval du bassin permettant de connaître son état avant la confluence avec la Charente. Pour la station médiane, elle permet de connaître l'état des eaux venant des versants avant l'arrivée des sources venant du turonien qui donnent la majorité du débit du cours de la Boème.

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/data/ficheStation?stq=05014195&panel=eco>



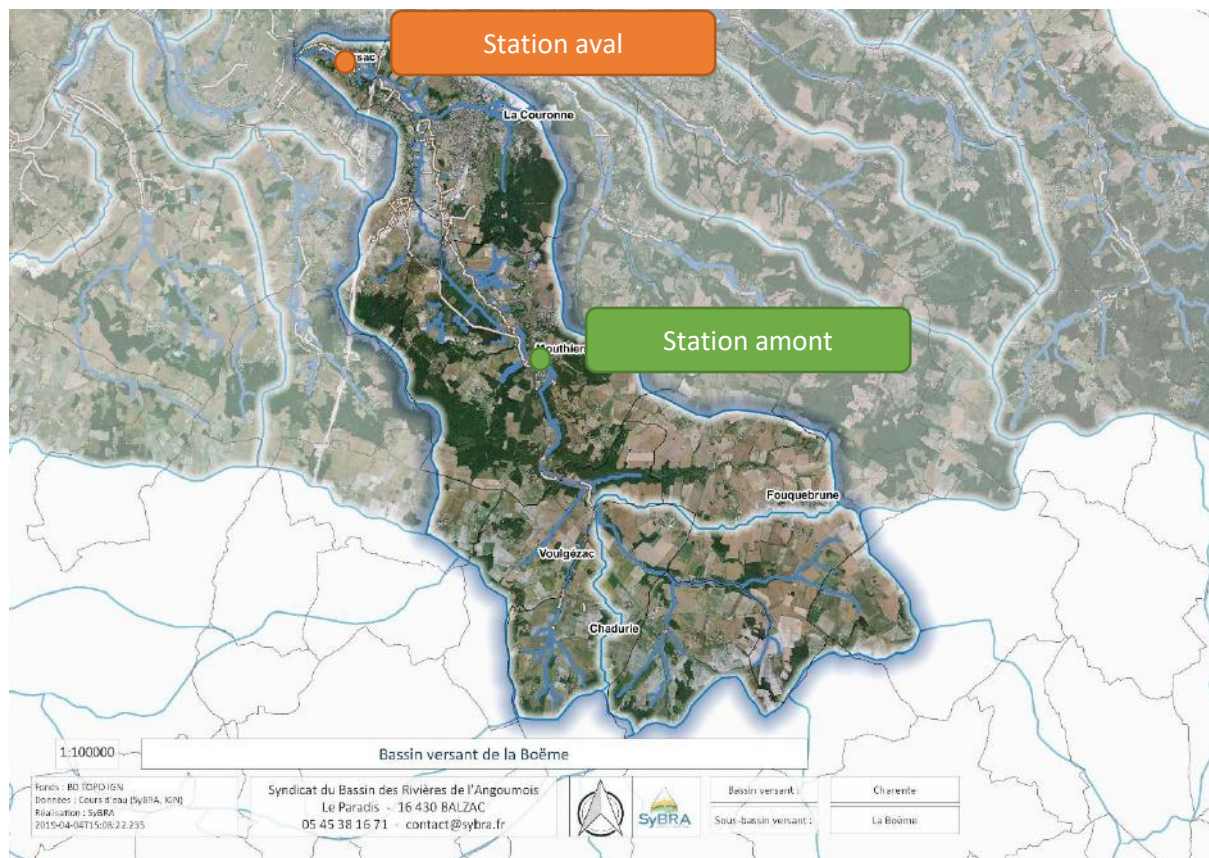


F. Suivi des stations limnimétriques

Le cours de la Boème possède 2 stations limnimétriques qui ont 2 vocations différentes.

La station aval permet d'avoir des connaissances sur les variations de niveau d'eau.

La station amont, au niveau de Mouthiers-sur-Boème, est liée à des seuils d'alerte, permettant de déclencher l'astreinte dans un but de prévention des inondations.



Exemple des dernières chroniques sur la station de Pombretton (Nersac) :



G. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 2 sur le bassin de la Boème. Une pêche en aval de Nanteuillet et une au niveau des Gagniers. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

8. Bassin du Claix

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet n'est pas intervenue sur l'année 2022. Tous les travaux ont pu être traités par l'équipe du SyBRA.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Les agents du SYBRA sont intervenus ponctuellement en 2022 sur le Claix afin de gérer des embâcles aux abords d'ouvrages d'art notamment.

C. Accompagnement mairie Roulet-St-Estèphe

La commune, à la suite de plusieurs sollicitations de riverains, a été aidée par le SyBRA dans les discussions et solutions à apporter sur le terrain. Une visite a été organisée sur site avec les élus du SyBRA, de la commune et des riverains. Plusieurs réunions ont été organisées par la mairie de Roulet afin que des solutions soient trouvées sur le bief de Roulet (envasement, fuites...). Le SyBRA, avec le concours de la DDT de la Charente, a aidé techniquement les parties prenantes pour qu'une action mécanique soit mise en œuvre (dossiers réglementaires, consultation des entreprises, passage sur le chantier). Celle-ci a eu lieu fin 2022.

9. Bassin de la Vélude

A. Prospection terrain

Le SyBRA n'a fait que peu d'action sur ce territoire hormis quelques prospections terrain.

B. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour gérer de petits désordres et réaliser l'entretien aux abords de certains ouvrages d'art afin de faciliter l'accès à la station RECEMA (suivi de la qualité des eaux superficielles).

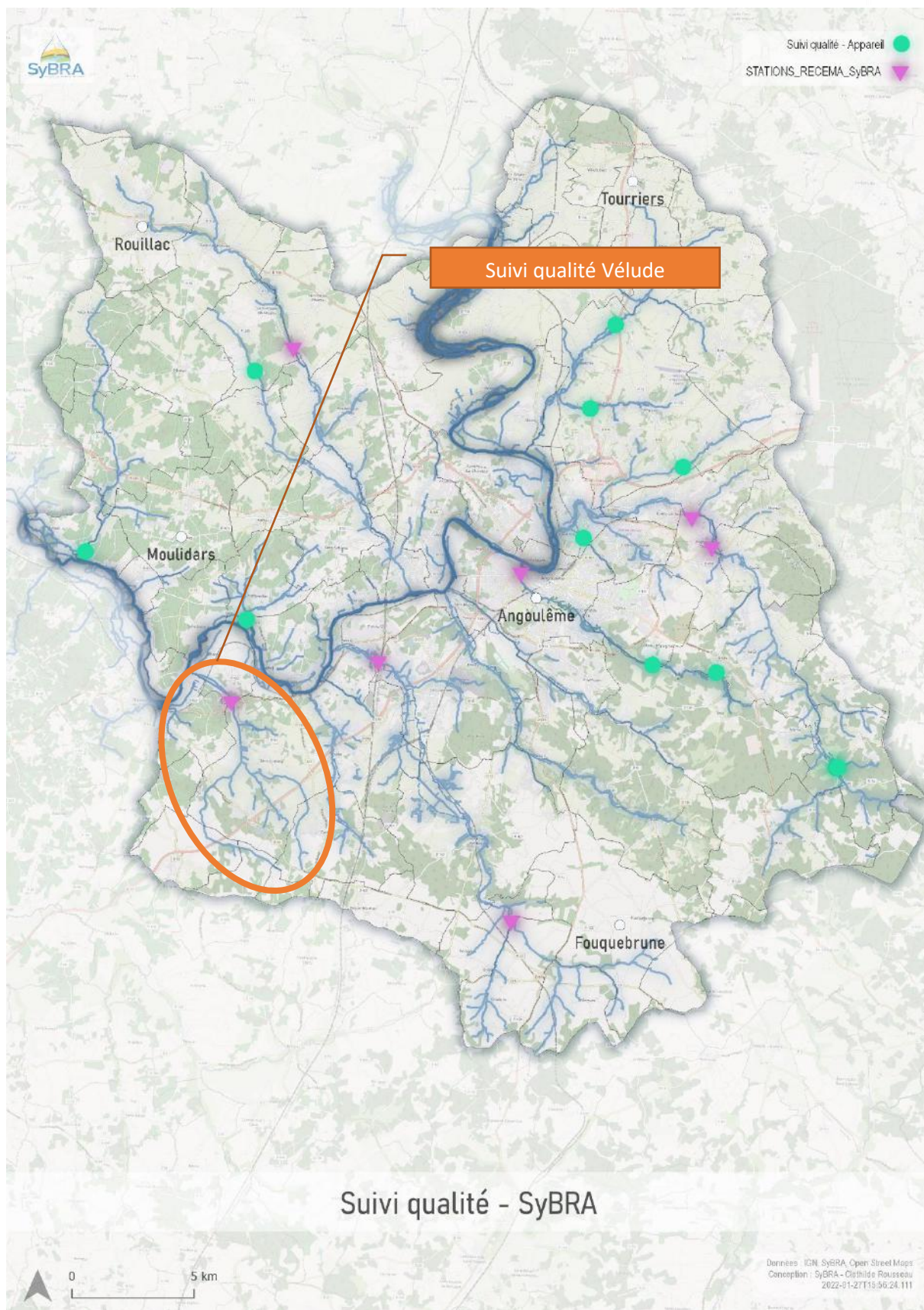


C. Suivi de la qualité des eaux

Depuis 2019, une station RECEMA, permettant le suivi de la qualité a été installée.

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/data/ficheStation?stq=05013880&panel=eco>





10. La Guirlande

A. Plan de gestion de la Guirlande

Afin d'assurer une cohérence dans les actions menées par le SyBRA sur son territoire, chaque bassin versant bénéficie d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) établi pour une durée de 10 ans.

Un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau constitue un document de planification pluriannuel permettant de structurer des interventions et des moyens, mis en œuvre par une collectivité territoriale gestionnaire de cours d'eau pour répondre à des enjeux d'intérêt général identifiés lors d'une phase d'étude préliminaire du territoire.

Son objectif opérationnel est donc d'assurer une gestion efficace et raisonnée du réseau hydrographique et de disposer des autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux sur le territoire.

B. Rencontre des communes

Afin de prendre en compte les retours des élus du territoire, l'ensemble des communes du bassin versant a été contacté afin de les rencontrer. Toutes les communes ont été rencontrées durant les mois de Janvier et Février 2021, sauf les communes de Vaux-Rouillac et de Moulidars qui n'ont pas pu être contactées.

L'objectif était à la fois de présenter les différentes actions du syndicat sur le territoire de la Guirlande nouvellement intégré au territoire géré par le SyBRA et de répondre à un questionnaire afin de recueillir leur retour sur le territoire et la gestion de la ressource en eau. Le questionnaire concernait notamment les documents d'urbanisme à disposition dans la commune, les caractéristiques générales du bassin versant et l'occupation du sol et leur modification depuis ces dernières années. Il a permis également de récolter des informations sur les zones d'érosion des berges et de dynamique sédimentaire particulière, ainsi que les zones nécessitant un entretien particulier. La présence d'ouvrages hydrauliques ainsi que de zones d'inondations et d'assecs ont été relevés. Les problématiques de qualité de l'eau avec l'état de l'assainissement et les signes de pollutions sur le cours d'eau. Enfin, des renseignements concernant l'écologie et les usages du cours d'eau avec les projets d'aménagement ou de mise en valeur ainsi que les communications et les supports pédagogiques.

Ces questionnaires ont permis de localiser les problématiques locales avant la phase terrain.

C. Prospection terrain

Dans le cadre de l'élaboration du PPG de la Guirlande, l'ensemble de son linéaire a été parcouru afin d'établir l'état des lieux et le diagnostic du cours d'eau.

Une grande variété de facteurs a été relevés comme l'état hydromorphologique du cours d'eau, la qualité de son eau, ainsi que l'état écologique du cours d'eau et les usages de celui-ci. Ce diagnostic réalisé en 2021 a constitué la première phase du PPG et permettra la définition des enjeux et la détermination des travaux qui seront réalisés sur le territoire.



Section amont de la Guirlande sur la commune de Vaux-Rouillac

D. Comité technique et de pilotage

Planning prévisionnel des travaux

Section	Types de travaux	Coût intervention (en €)	Année de réalisation des travaux	Date
1	Conservation de la zone prairiale (PSG)	0	1	2023
	Valorisation de la source S4	1500	1	2023
	Valorisation de la source S5	1500	1	2023
	Reméandrage en lit majeur	2250	1	2023
	Abreuvoir aménagé	1500	1	2023
	Abreuvoir aménagé	1500	1	2023
2	Rechargement en lit mineur	6000	1	2023
	Reméandrage en lit majeur	16500	2	2024
	Aménagement d'un gué	720	2	2024
3	Concertation avec le riverain	0	1	2023
	Rechargement en lit mineur	45000	3	2025
	Rechargement en lit mineur	96000	5	2027
	Echelle limnimétrique	0	1	2023
4	Piezomètre	60	1	2023
	Lutte contre les espèces végétales aquatiques invasives	0	0	
5	Echelle limnimétrique	0	1	2023
		0		
6	Concertation avec le riverain/plantation de ripisylve	13500	4	2026
7		0		
8	Concertation avec le riverain/plantation de ripisylve	3150	4	2026
9		0		
10	Rechargement en lit mineur	7500	4	2026
11	Concertation avec le riverain/plantation de ripisylve	12000	4	2026
	Rechargement en lit mineur	60000	6	2028
	Echelle limnimétrique	0	1	2023

Année	Coût total des travaux d'intervention (en €)
1	14 310
2	17 220
3	45 000
4	36 150
5	96 000
6	60 000
Total général	268680

Logique temporelle de mise en place des travaux de l'amont vers l'aval

Travaux programmés selon les autres PPG mis en place sur l'ensemble du territoire du SyBRA

Un comité technique (COTECH) a été mené le 17 février 2022 afin de travailler sur la hiérarchisation des opérations et des actions à entreprendre.

Un Comité de Pilotage (COFIL) a par la suite été animé le 20 avril 2022 afin de présenter l'étude et les résultats sur les travaux à prévoir et l'échéancier. La prochaine étape sera le dépôt du dossier réglementaire auprès des services de l'État afin d'instruire la Déclaration d'Intérêt Général.

E. Travaux équipe d'entretien

Entretien de la végétation rivulaire/gestion des embâcles

Les agents du SYBRA sont intervenus ponctuellement sur la Guirlande afin de gérer des embâcles comme ici à proximité du bourg de Saint-Simon



La Guirlande – commune de Saint-Simon / Bassac



La Guirlande – commune de Saint-Simon



La Guirlande – commune de Saint-Simon/Bassac

Suivi et arrachage des espèces envahissantes

L'équipe du SyBRA a poursuivi ses actions de suivi et d'arrachage de la jussie sur la station connue dans le bourg de Mérignac. Les résultats sont encourageants, seuls quelques brins isolés ont été trouvés.



La Guirlande – Mérignac

F. Suivi de la qualité des eaux

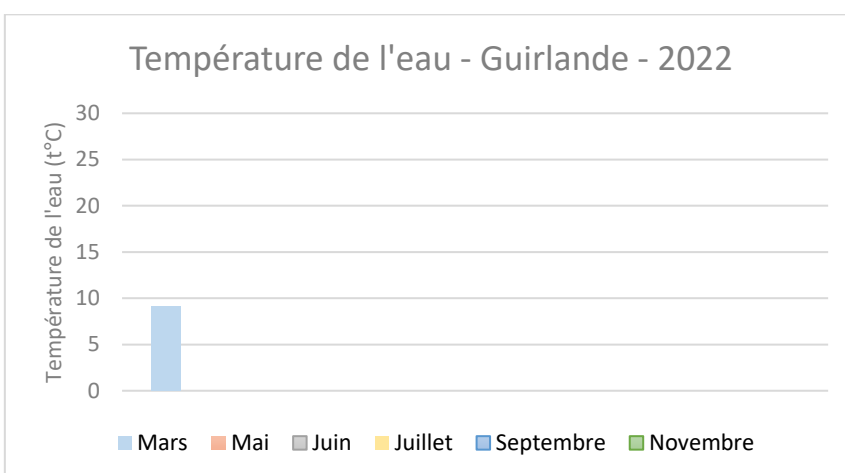
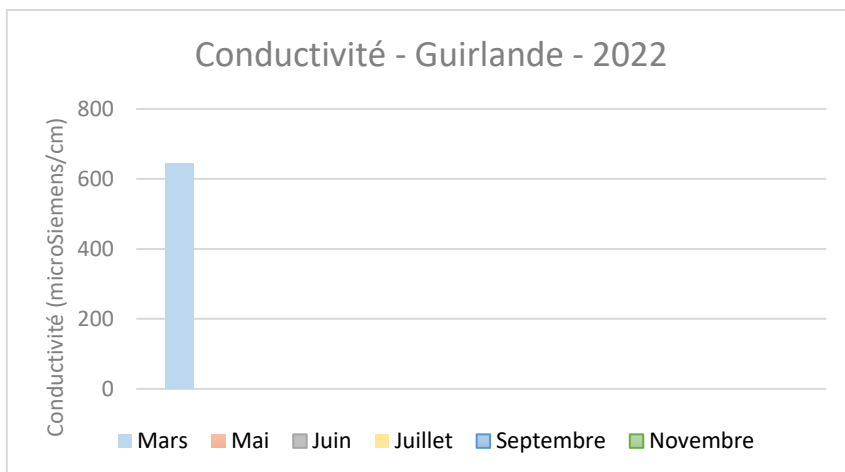
La Guirlande est intégrée au suivi de qualité d'eau réalisés sur l'ensemble des bassins versant gérés par le SyBRA. Le Bassin versant bénéficie d'une station de suivi RECEMA localisée au niveau du pont de la D22 entre Bassac et Saint Simon. Près de 6 passages sont réalisés à l'année, durant lesquels des prélèvements sont réalisés lorsque les niveaux d'eau le permettent.

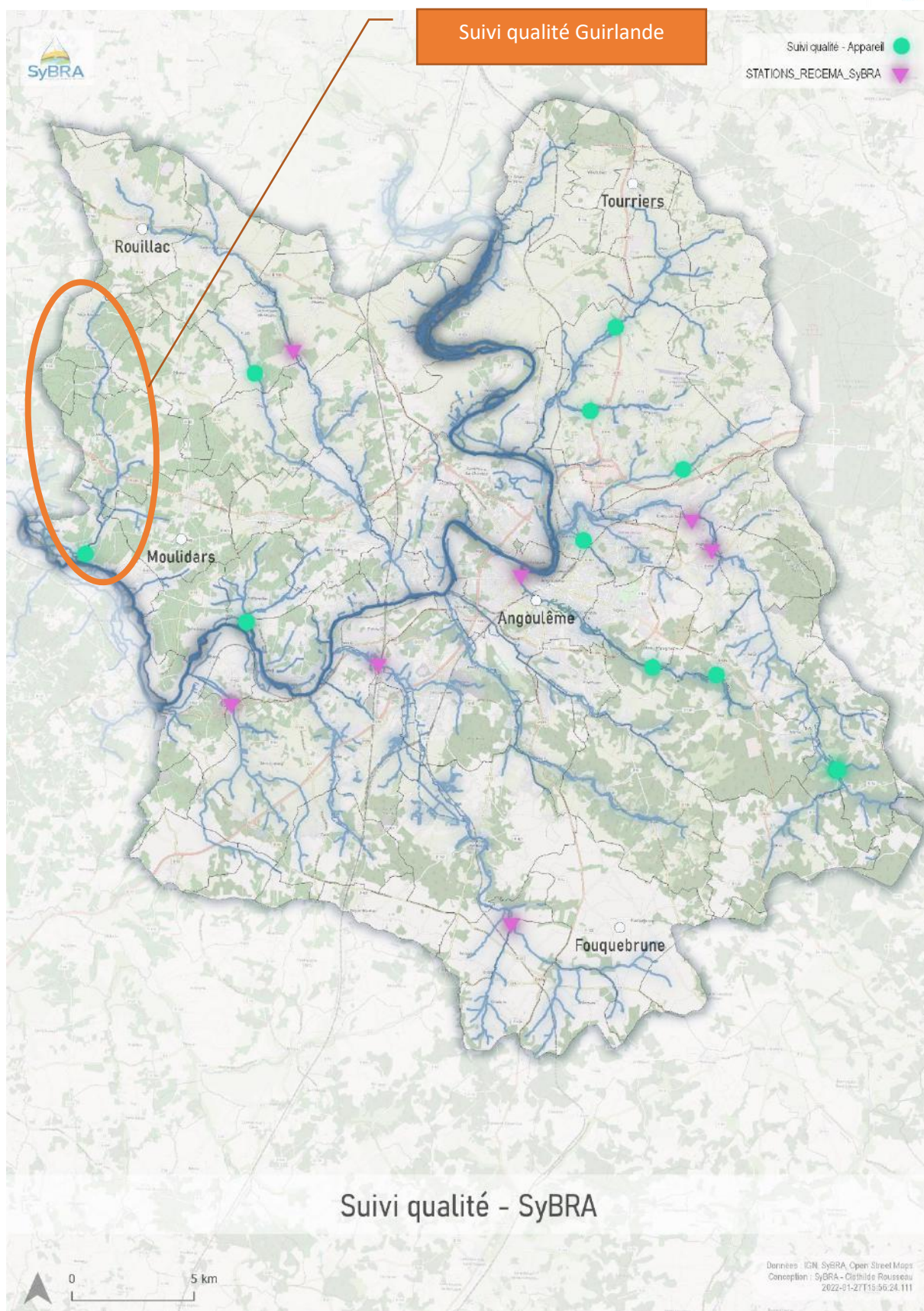
Ces données ont révélé un « bon » état physico-chimique de l'eau en 2021 malgré une quantité encore importante de nitrate à l'échelle d'un bassin versant de la taille de celui de la Guirlande.



Exemple de relevé réalisé en 2022 :

La Guirlande a été assec de mai à décembre 2022.





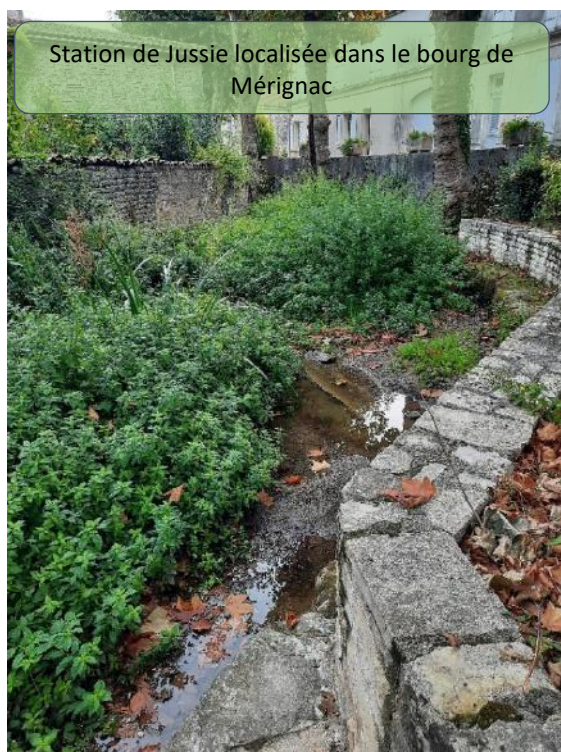
G. Suivi des assecs

La Guirlande est également intégrée au suivi des assecs réalisés sur l'ensemble des bassins versants gérés par le SyBRA. Ainsi plusieurs passages annuels sont réalisés sur le cours d'eau afin de déterminer quels sont les secteurs les plus critiques en terme d'assec.

Ces secteurs identifiés permettent ainsi de mieux comprendre les problématiques du territoire. Ces données sont prises en compte dans le PPG et ont permis de déterminer des secteurs prioritaires dans la réalisation de travaux sur le cours d'eau. **La Guirlande a été assec de mai à décembre 2022.**



H. Gestion des plantes envahissantes



Les actions d'entretien régulièrement menées par les équipes sur le terrain ont permis d'identifier des herbiers de Jussie au niveau du bourg de Mérignac. A la suite de cette identification, la station a fait l'objet de suivis et d'arrachage régulier afin d'éviter que le développement trop important de cette espèce ne devienne problématique.

Ainsi l'équipe du SyBRA a poursuivi ses actions de suivi et de gestion sur l'année 2022.

Les résultats se sont avérés encourageants puisque seuls quelques brins isolés ont été identifiés en 2022 contrairement aux importants patches de végétation initialement trouvés sur le site. Ces brins ont été arrachés puis exportés afin de permettre leur destruction.

Le cours d'eau de la Guirlande a également été prospecté dans son intégralité dans le cadre de l'élaboration du PPG. Aucune autre espèce envahissante n'a été identifiée sur le linéaire, hormis des stations de bambou pour le moment anecdotiques localisés dans certains jardins adjacents à la Guirlande.

11. L'Argence

A. Travaux marché ripisylve

L'entreprise Rivolet est intervenue 1 journée sur l'année 2022 pour un montant de 1 092 € HT.

Tous les autres travaux ont pu être traités par l'équipe du SyBRA.

B. Travaux équipe entretien

L'équipe technique du SyBRA est intervenue à plusieurs reprises sur l'Argence.

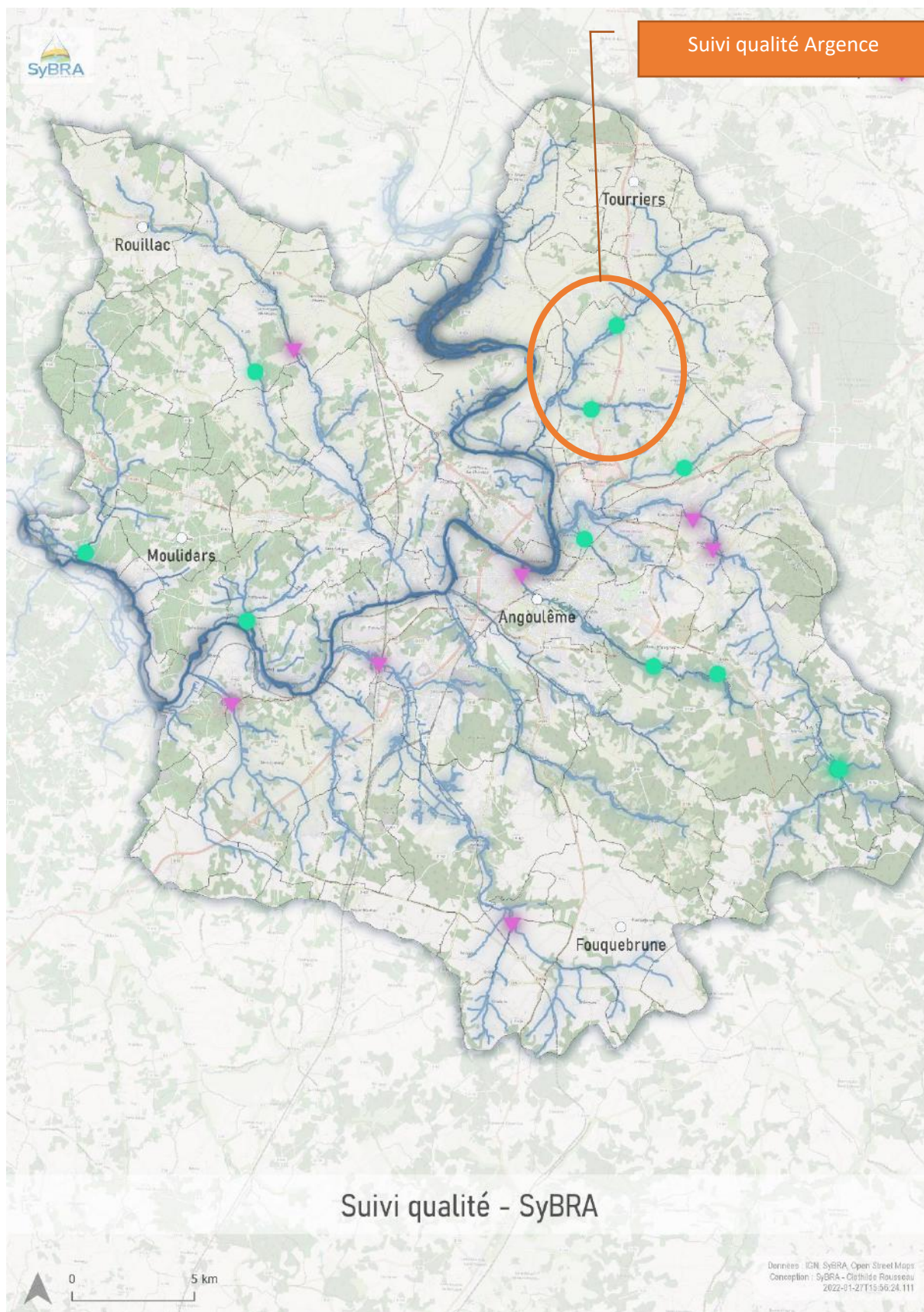
Voici quelques photos d'interventions réalisées par la régie :



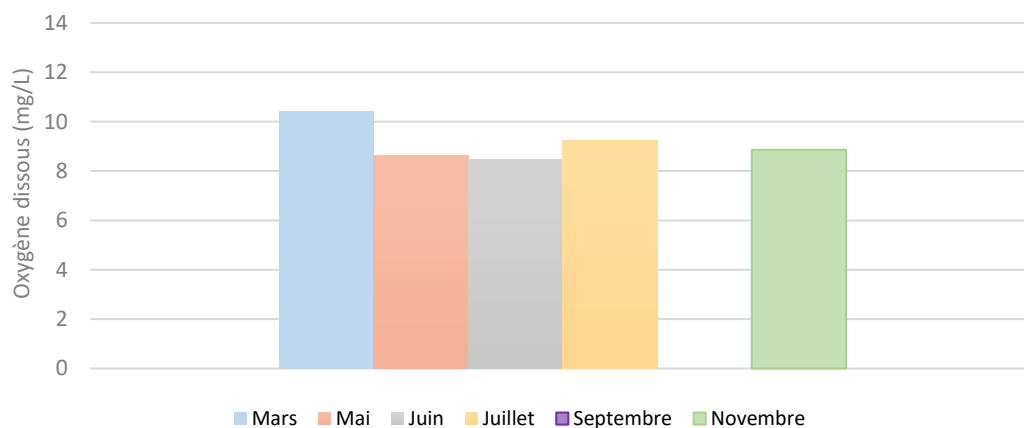
C. Suivi de la qualité des eaux

Dans le cadre du suivi qualité réalisée sur le territoire du SyBRA, 2 stations multi-paramètre ont été instaurées en 2019. Une station sur le cours de l'Argence et une station sur son affluent principal, le Champniers.

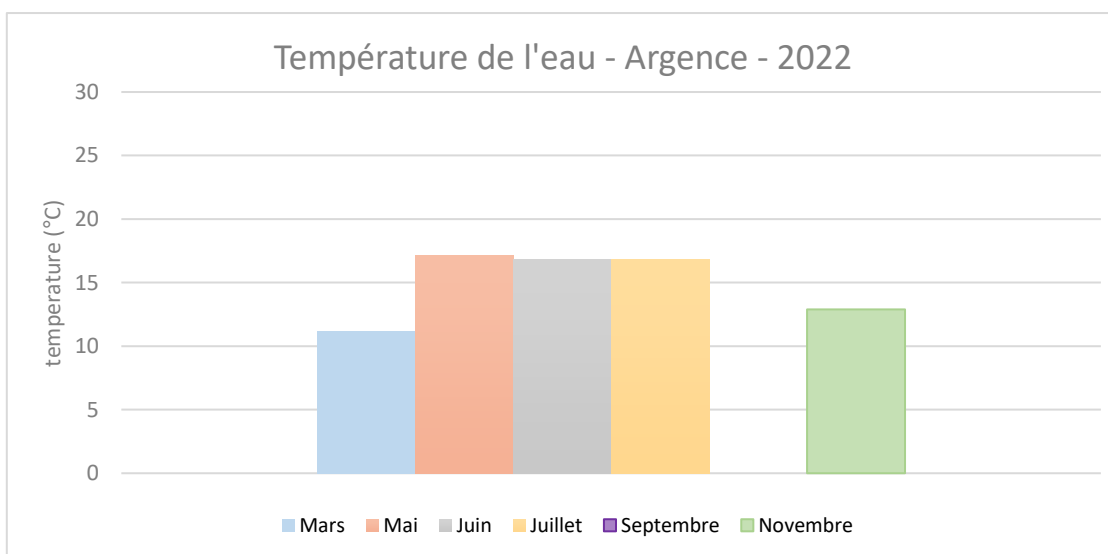
Exemple de relevé réalisé en 2022 :



Oxygène dissous - Argence - 2022



Température de l'eau - Argence - 2022



D. Accompagnement pêche de suivi inventaire Atlas biodiversité Grand Angoulême

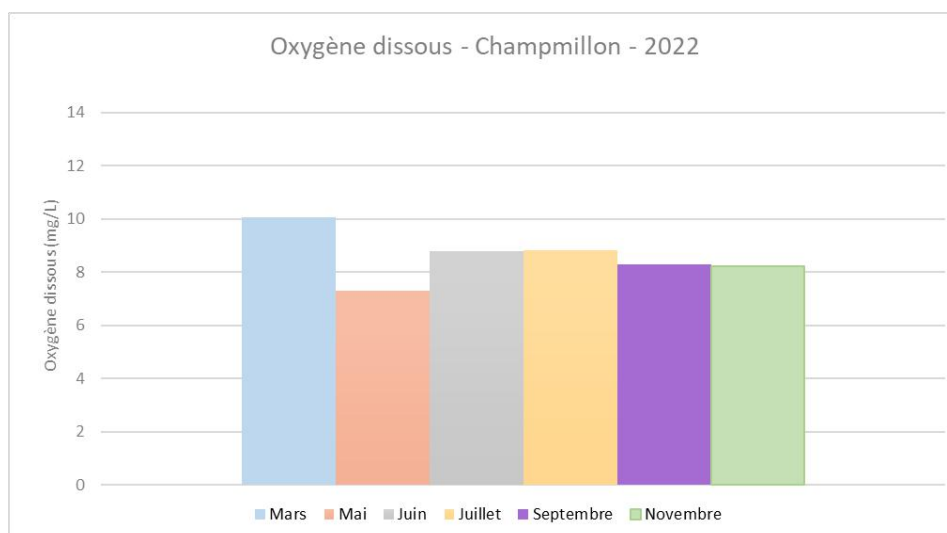
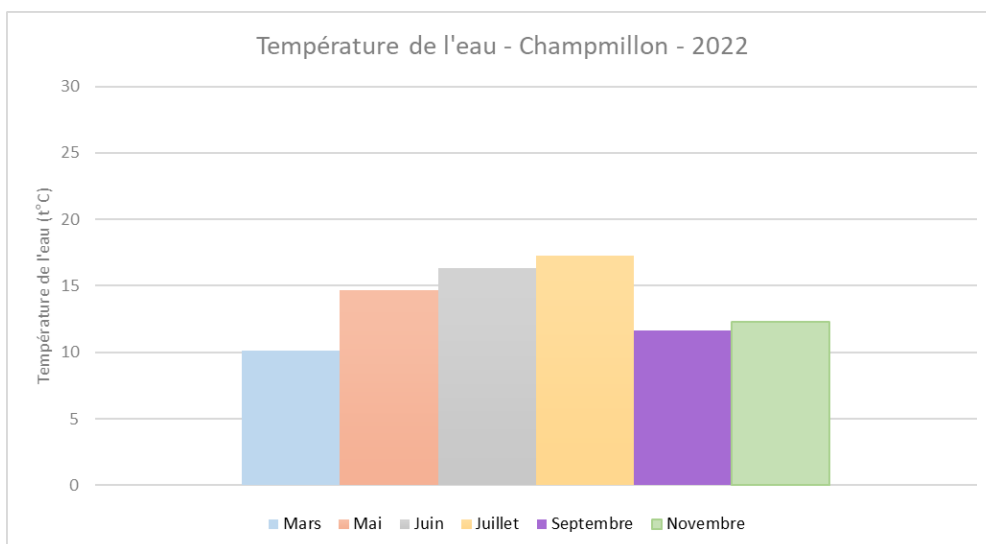
Dans le cadre de la mise en place de l'atlas biodiversité sur le territoire de Grand Angoulême, la fédération de pêche de la Charente a réalisé plusieurs inventaires piscicoles sur les cours d'eau sous compétence du SyBRA. Au total 14 inventaires ont été réalisés dont 1 sur le bassin de l'Argence. Une pêche a eu lieu sur le ruisseau de Champniers. Les résultats sont disponibles auprès de Grand Angoulême.

12. Autres bassins versants du Fleuve Charente

A. Bassin des Tapauds

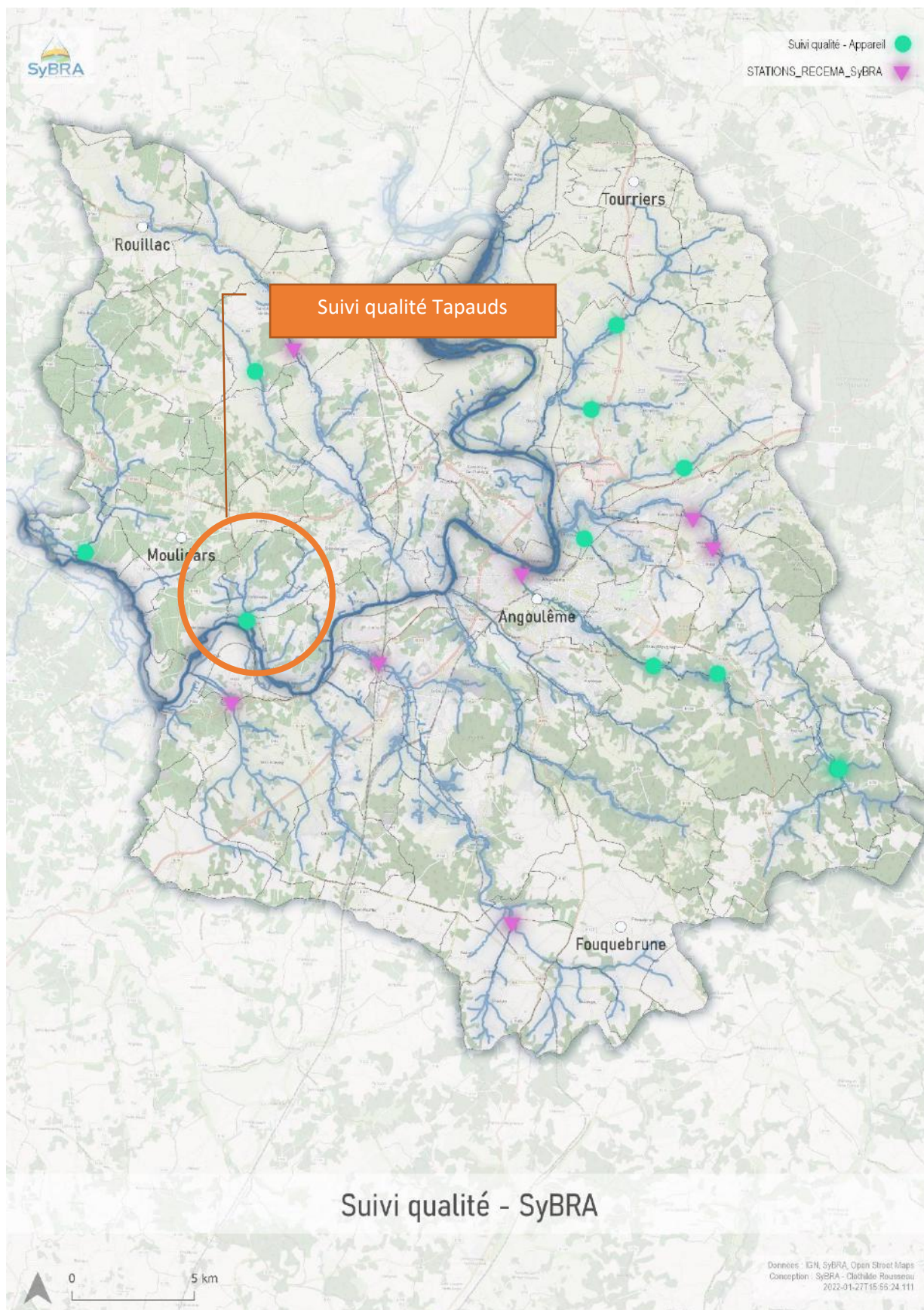
Dans le cadre du suivi qualité réalisé sur le territoire du SyBRA, une station multi-paramètre a été instaurée en 2019.

Exemple de relevé réalisé en 2022 :





Ruisseau des Tapauds (Champmillon)



Le SyBRA n'a fait que peu d'action sur ce territoire hormis quelques prospections terrain.



Le risque inondation

IV. Le risque inondation

1. Lignes directrices du risque inondation

Pour rappel, les objectifs de ces lignes sont de clarifier les interventions du syndicat sur le risque inondation, de définir des axes de travail et d'organiser leur mise en œuvre, le tout dans un objectif global d'atténuation du risque sur le territoire. Ces lignes ont été travaillées en 2021.

Les lignes politiques se découpent en sept chapitres distincts :

- 1- Connaissance de l'aléa inondation et du risque sur le territoire
- 2- Surveillance et prévisions des inondations
- 3- Informations préventives, éducation citoyenne et culture du risque
- 4- Adaptation du risque sur le territoire
- 5- Réduction de la vulnérabilité
- 6- Organisation de la gestion de crise
- 7- Retours d'expériences (RETEX)

A chaque chapitre sont associés des axes de travail et actions, organisés par un échancier. Plusieurs axes de travail et actions ont été développés lors de l'année 2022.

1- Communication sur la stratégie risque inondation (Axe I – action 1.6)

Une plaquette explicitant les lignes directrices du syndicat sur la thématique des inondations a été réalisée et diffusée en septembre 2022 aux partenaires techniques et financiers du syndicat, élus syndicaux, communes, EPCI.

Celui-ci développe le contenu des chapitres en terme d'axes de travail.

II SURVEILLANCE ET PREVISIONS DES INONDATIONS

Objectifs :

- Anticiper le risque inondation
- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau en temps de crue
- Etablir des corrélations entre des pluviométries et des hauteurs d'eau
- Etablir des corrélations entre des pluviométries et des dommages recensés
- Faciliter la gestion des ouvrages hydrauliques

Dispositions SAGE
D43

1. **Instrumentation météorologique : stations hydrométriques et échelles limnimétriques**
Équipement, organisation du suivi, bancarisation des données, fiche intervention
2. **Partages des données issues des stations**
Procédure de partage des données à travailler
3. **Services d'informations sur le risque inondation**
Rédaction d'une note technique sur les outils existants à disposition de surveillance et de prévision des crues.
4. **Données pluviométriques**
Définir les besoins, étudier la couverture du territoire en pluviomètres ou données pluviométriques, travailler les possibilités de récupération de données pluviométriques existantes, équipement en pluviomètres au besoin.

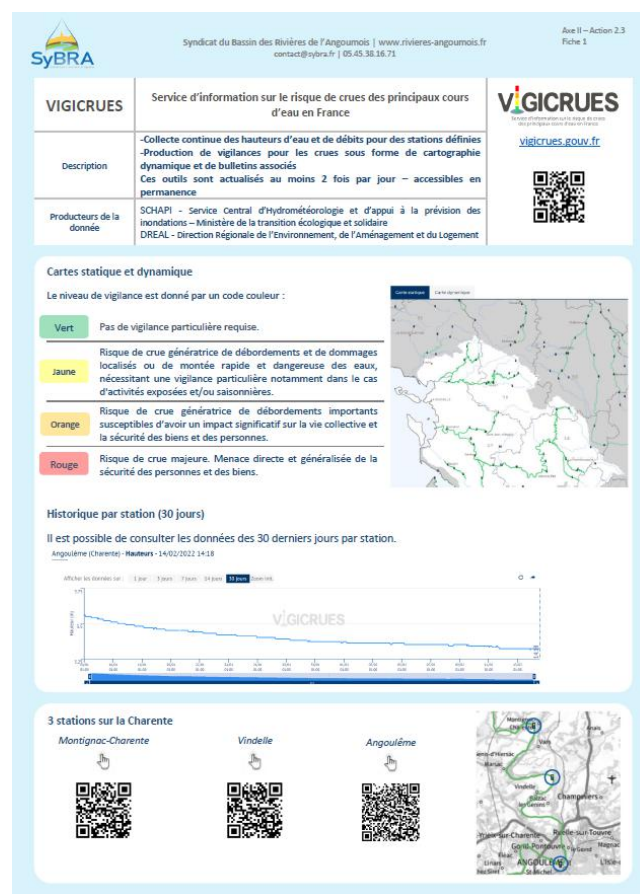


Station limnimétrique sur l'Echelle (commune de Sarat) et échelle limnimétrique sur le Jovart (Montignac-Charente)

2- Services d'informations pour la surveillance et la prévision des inondations (Axe II – action 2.3)

Une note technique a été travaillée et partagée en avril 2022 aux élus du syndicats, communes, EPCI ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers.

Cette note énumère sous forme de fiche, les systèmes existant pour la surveillance et la prévision des inondations sur le territoire, et relate leurs fonctionnements et caractéristiques.



VIGICRUES	Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France
Description	-Collecte continue des hauteurs d'eau et de débits pour des stations définies -Production de vigilances pour les crues sous forme de cartographie dynamique et de bulletins associés Ces outils sont actualisés au moins 2 fois par jour – accessibles en permanence
Producteurs de la donnée	SCHAPI - Service Central d'Hydro-météorologie et d'appui à la prévision des inondations – Ministère de la transition écologique et solidaire DREAL - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Cartes statique et dynamique
Le niveau de vigilance est donné par un code couleur :

- Vert** Pas de vigilance particulière requise.
- Jaune** Risque de crue génératrice de débordements et de dommages localisés ou de montée rapide et dangereuse des eaux, nécessitant une vigilance particulière notamment dans le cas d'activités exposées et/ou saisonnières.
- Orange** Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- Rouge** Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.

Historique par station (30 jours)
Il est possible de consulter les données des 30 derniers jours par station.
Angoulême (Charente) - Hauteurs - 14/02/2022 14:18

3 stations sur la Charente
Montignac-Charente | Vindelle | Angoulême

Fiche « Vigicrues » extraite de la note technique

2. PAPI Charente – Instrumentation métrologique

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention Charente est mis en œuvre sur la période 2021-2023 pour un budget de 0,64 millions d'euros (HT). Il est porté par l'EPTB Charente.

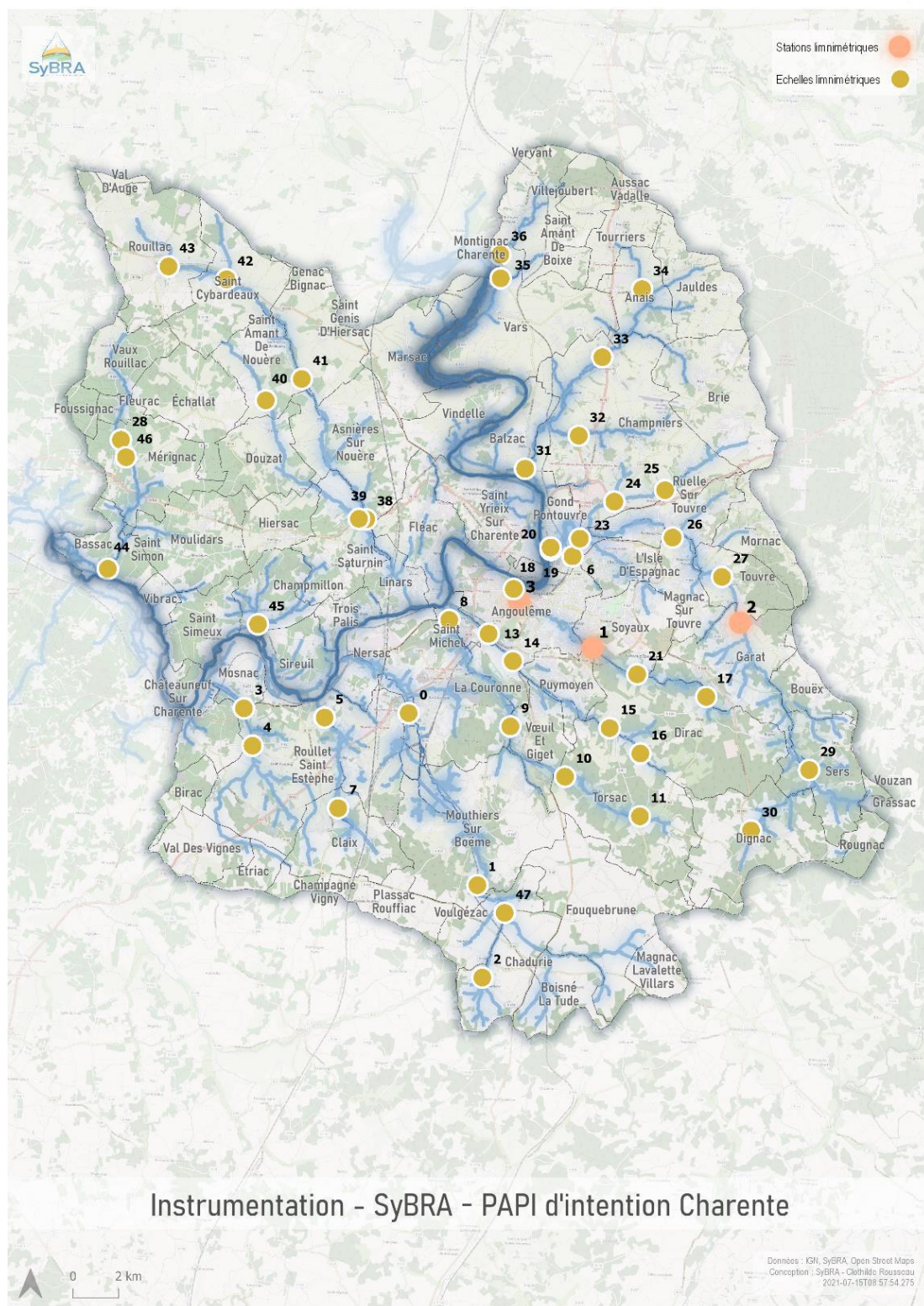
Le PAPI Charente s'articule autour de quatre grands objectifs : améliorer la sensibilisation au risque d'inondation et la gestion de crise, améliorer l'avertissement et la gestion des crues sur les affluents de la Charente, mettre en place un programme de réduction de la vulnérabilité et poursuivre le travail sur le ralentissement dynamique des crues.

Le SyBRA a inscrit une fiche action dans ce PAPI, visant à instrumenter ses cours d'eau. L'instrumentation consiste en l'installation de **trois stations automatisées de mesures de hauteur d'eau**, deux sur l'Anguienne, et une sur l'Échelle. En complément, la pose d'une **cinquantaine d'échelles limnimétriques** était également prévue, couvrant tout le territoire.

L'objectif de ces équipements est d'acquérir des connaissances sur le fonctionnement hydrologique des cours d'eaux en situation « normale » et en situation de crue, mais aussi de faciliter la prévention des inondations.

Préalablement à la pose des équipements, plusieurs étapes se sont succédées. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 par le syndicat, puis des conventions ont été établies pour obtenir l'accord des propriétaires des parcelles ou ouvrages concernés, et pérenniser les équipements à venir. Enfin des relevés topographiques ont été effectués de novembre 2021 à février 2022 avec Charente eaux, sur 4,5 jours.

Le PAPI Charente a fait bénéficier le syndicat d'une aide de l'État (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeur - Fonds Barnier) à hauteur de 50% (HT).



Localisation des stations de mesures et des échelles installées en 2022.

La mise en place des stations s’est déroulée en février 2022, par le bureau d’études HydroInvest.

L’installation des échelles a été réalisée entre février et avril 2022, sur 7,5 jours, par l’équipe du SyBRA pour 35 d’entre elles. Les 10 échelles restantes ont été placées par le bureau d’études HydroInvest.



Prospection terrain sur le Claix (gauche), et installation d'échelle sur le ruisseau des Tapauds (droite)



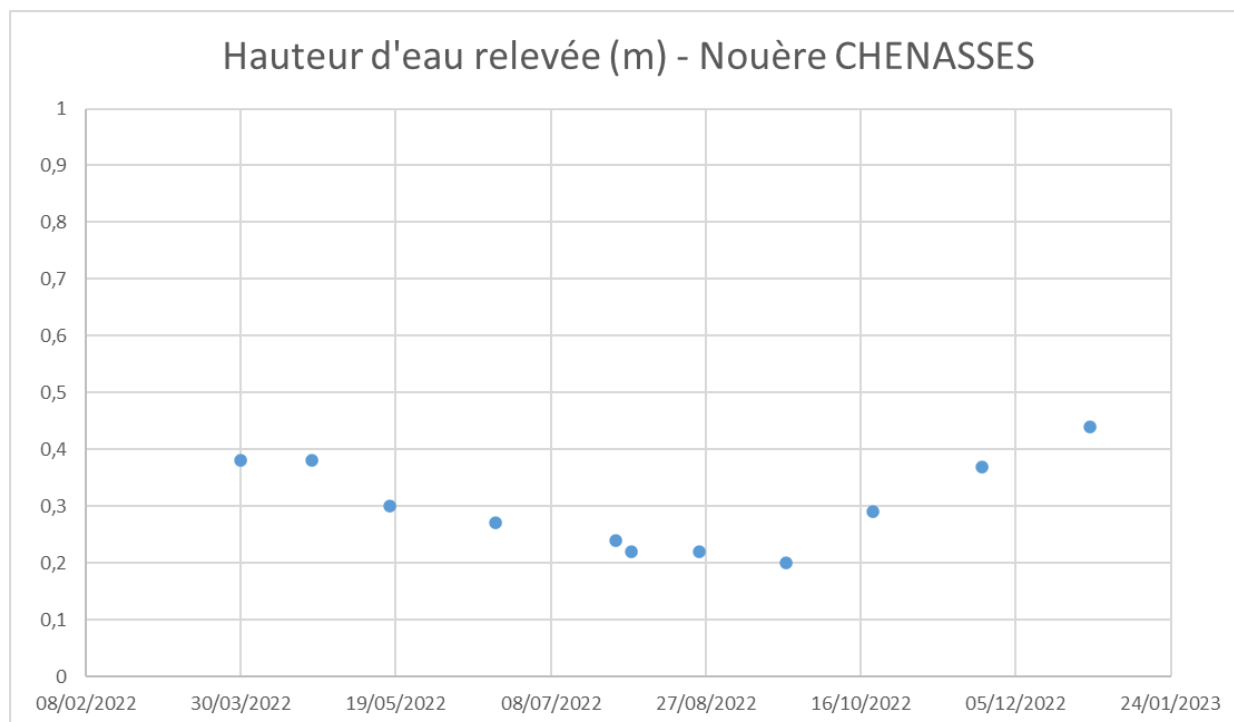
Échelle installée sur la Boème (gauche), et station de mesures sur le cours de l'Échelle (droite)

3. Suivi des échelles limnimétriques

Pour donner suite à l'installation des équipements via le PAPI d'intention Charente, un suivi des échelles a été mis en place, suivant un découpage géographique.

Ainsi les suivis impliquent les relevés des échelles une fois par mois par les agents, en situation hydrologique « normale ». La fréquence passe à une fois par semaine en situation d'étiage pour les bassins de la Guirlande et du Javart, et à une fois par semaine en situation de crue, pour tous les bassins.

Les relevés sont effectués manuellement, puis sont bancarisés.



Chronique pour la Nouère (id 41 – Saint Amant de Nouère)

4. Sollicitations/interventions

Le SyBRA est sollicité par des riverains, communes ou intercommunalités sur la thématique des inondations. Le syndicat joue un rôle de conseils et de recommandations, mais également de mise en œuvre de projets d'études, de gestion ou d'aménagement pour la lutte contre les inondations.

Les demandes peuvent être des demandes d'expertise quant à l'inondabilité d'une zone, et les rendez-vous peuvent faire suite à une inondation.

Les rendez-vous font systématiquement l'objet d'une bancarisation, et de la rédaction d'une note technique.

5. Gestion des versants

Les problématiques de risques inondations sont travaillées de manière similaire.

Le maximum de données concernant le secteur est collecté : pluviométrie, topographie, zones de production potentielle d'érosion hydrique, photos historiques, témoignages, photos des événements passés...

Le bassin versant contribuant à la problématique est isolé, puis découpé en sous-secteur. Un diagnostic est ensuite réalisé, consistant à une prospection terrain des sous-secteurs, pour comprendre au mieux le fonctionnement du secteur, les dysfonctionnements et les écoulements observés.

A partir de ces constats, des propositions d'aménagement sont émises, dans le but d'atténuer le risque inondation.

Des réunions de présentation et de concertation sont organisées tout au long de la démarche, avec les acteurs concernés (communes, EPCI, Département, services de l'État, riverains, agriculteurs etc.).

A. Léchères – Communes de Ruelle sur Touvre et Champniers

Le SyBRA a été sollicité par les services du Grand Angoulême concernant une problématique d'inondations sur le secteur des Léchères (Champniers/Ruelle sur Touvre), incluant des ruissellements agricoles amont.

Le syndicat a réalisé un diagnostic du secteur, menant à des propositions d'aménagements en vue d'atténuer le risque inondation. Une première présentation a été faite en mars 2022, aux communes et au service de Grand Angoulême.

L'agriculteur concerné par les propositions d'aménagements a été rencontré en mai 2022.



Le travail concernant cette problématique reste à poursuivre en 2023.

B. Garenne – Commune de Magnac sur Touvre

Les services du Grand Angoulême ainsi que la commune de Magnac sur Touvre ont souligné une problématique d'inondations sur le secteur de la Garenne. Aux vues des impacts constatés, la problématique a été travaillée par le syndicat en 2022.

Le diagnostic de la zone a été conduit puis présenté à la commune et aux acteurs concernés (DDT16, Grand Angoulême) en Juillet et Septembre. La problématique découle de ruissellements agricole et urbain, d'écoulements souterrains, de discontinuité de thalweg ainsi que des changements d'occupation du sol (urbanisation).

Les propositions d'aménagement sur la partie versant comprennent des plantations de haies sur talus et de l'enherbement. D'autres aménagements concernent les parties urbaines (voiries).

L'agriculteur du secteur a été rencontré en Août 2022, des discussions ont ensuite été

initiées avec les propriétaires des parcelles concernées par de potentiels aménagements.

Les discussions et l'aboutissement des propositions d'aménagement restent à perpétuer en 2023.



C. Narcaud – Marsac

La commune de Marsac a connu des coulées de boues à la suite d'orages successifs au mois de juin 2022. En conséquence, le SyBRA a travaillé sur ce secteur en suivant.

Le diagnostic et les propositions d'aménagements travaillés par le syndicat ont été présenté à la commune et aux acteurs concernés (DDT16, Grand Angoulême) en septembre et octobre 2022. Les propositions d'aménagement comprennent des aménagements d'hydraulique douce tels que des haies triples (sur talus ou à plat), de l'enherbement, du nivellement de terrain etc.

L'agriculteur principal du secteur a été rencontré à plusieurs reprises pour discuter des propositions d'aménagements émises. En complément, Charente Eaux est intervenu en appui concernant les pratiques culturales, une rencontre a été réalisé avec l'agriculteur.

Les propriétaires des parcelles concernées par les projets de plantations de haies ont été contactés puis rencontrés.

Les projets ont été travaillés et entérinés en partenariat avec Prom'Haies, pour assurer une plantation en 2023. Une préparation du terrain a été réalisée par l'équipe du SyBRA (débroussaillage, piquetage) en fin d'année 2022.

Les agriculteurs concernés assureront la préparation préalable du sol à la plantation des haies. L'élaboration des talus sera réalisée par la commune.



Observations sur parcelle suite à l'orage en juin 2022 (gauche) – Préparation terrain pour la plantation (droite)

D. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le syndicat a accompagné la communauté de communes Cœur de Charente dans la mise à jour de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), sur le volet des inondations et des ruissellements.

L'état des lieux risques inondations réalisé par le syndicat a été mis à disposition et utilisé, pour souligner les secteurs où des passages d'écoulements et des zones d'accumulation des eaux pluviales peuvent potentiellement survenir.

Le SyBRA a fourni un document pour faciliter la lecture des données, puis une note technique pointant des secteurs clés.



Note technique - Avril 2022

CAS 2 – Thalwegs – Passage d'écoulements/ruissellements

L'outil souligne les combes sèches et thalwegs, et les passages préférentiels d'écoulements. Un combe est une vallée sèche (dépression géographique), et un thalwegs est la ligne formée par les points de plus basse altitude.

Les combes, thalwegs et passages préférentiels sont dessinés par l'outil par de longues sillons bleus.



Cet exemple est la combe de Narcaud, sur la commune de Marsac (cartographie ci-dessus et photo ci-dessous). Le sens de l'écoulement est dessiné par la flèche noire.



Le SyBRA a initié un accompagnement de la communauté d'agglomération de Grand Angoulême sur les mêmes questionnements, qui perdura en 2023.

V. Les zones humides

1. Inventaire des zones humides – Grand Cognac

Les zones humides sont des écosystèmes de transition entre les milieux terrestres et les milieux aquatiques caractérisées par la présence d'eau plus ou moins prolongée dans le sol.

Selon le droit français, les zones humides sont des « *terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ». (Art. L.211-1 du code de l'environnement).

Grand Cognac s'est rapproché des syndicats GEMAPi de son territoire afin que ces derniers réalisent un inventaire des zones humides. Cet inventaire s'inscrit dans le cadre de la révision du PLUI de Grand Cognac en lien avec le SAGE Charente.



Les objectifs du SAGE avec lesquels tout document d'urbanisme doit être compatible (cf. PAGD):

- ~ Protéger le maillage bocager (disposition B15)
- ~ Protéger les zones humides (disposition C25)
- ~ Protéger les zones d'expansion de crues (disposition D45)
- ~ Protéger les zones de submersion marine (disposition D46*)



Les recommandations du SAGE pour répondre à ces objectifs:

- ~ Caractériser le cheminement de l'eau sur les versants (disposition B13 et B14)
- ~ Inventorier le maillage bocager (disposition B13)
- ~ Inventorier les zones humides (disposition C25)
- ~ Inventorier les zones d'expansion de crues (disposition D44)
- ~ Inventorier et protéger le réseau hydrographique (disposition C28*)

*À la différence des autres composantes, la protection du réseau hydrographique ne répond pas à une mise en compatibilité.

La première phase consistait à réaliser l'inventaire des zones humides sur les zones à urbaniser et à vocation économique (ZAU et ZAE). Ce dernier s'est déroulé au printemps 2022.

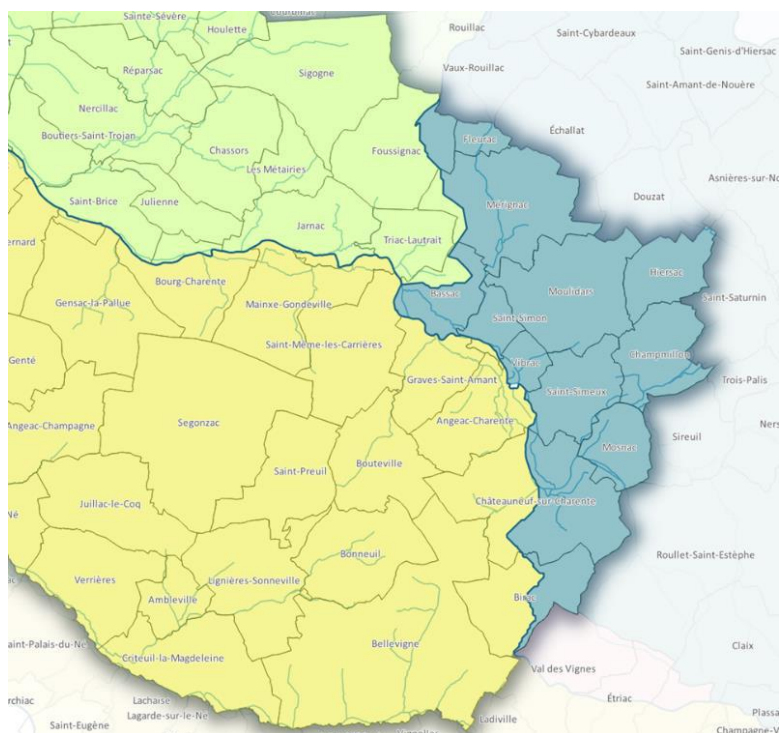
La seconde phase consiste à réaliser un inventaire sur le reste du territoire (2023).

Cette mission d'assistance est constituée des éléments suivants :

-Réalisation des prospections sur le terrain nécessaire pour la réalisation d'un inventaire des zones humides sur la base des critères de délimitation définis au sein de l'article R. 211-108 du code de l'environnement : visite de site, sondage tarière et/ou recueil des informations relatives au cortège végétal présent sur site ;

-Délimitation et caractérisation des zones humides recensées : les données seront capitalisées au sein de la base de données cartographiques OCARHY qui intègre la nomenclature GWERN.

-Livrables : couches SIG (format .shp) et données associées.



Cas 1 - La végétation et la topographie permettent de tracer les contours de la zone humide



Cas 2 - Des sondages pédologiques sont nécessaires pour connaître les contours de la zone humide

Extrait CCTP inventaire ZH - AEAG-2022

2. Inventaire des zones humides – autres EPCI membres

- Cdc du Rouillacais : des discussions ont eu lieu techniquement avec la CDC à ce sujet
- Cœur de Charente : nous avons été en relation avec la CDC sur les sujet milieux aquatiques et risque inondation au sens
- Grand Angoulême : des discussions ont eu lieu techniquement avec la CDA à ce sujet



Volet communication

VI. Communication

1. Site internet

Les élus du SyBRA ont décidé de perpétuer le travail de communication réalisé par l'ancien SIAHP de la Touvre. En effet, ce syndicat s'était doté d'un site internet permettant de véhiculer des informations à la fois très générales mais également sur les actions engagées par la collectivité.

Notre prestataire et les services du SyBRA travaillent conjointement sur sa mise à jour régulière et sur son organisation.

www.rivieres-angoumois.fr



2. Travail sur la communication

Un travail commun avec les autres syndicats de bassin de la Charente et Charente Eaux a permis, en 2022, de travailler à la mise en place :

- D'une plaquette de communication à destination des propriétaires de moulins associée à un flyer



- D'une série de vidéos présentant les travaux et actions des syndicats, dont deux vidéos sur le SyBRA (risque inondation et travaux de restauration hydromorphologique de cours d'eau)

https://www.youtube.com/watch?v=F4AgdqVKaAU&list=PLcreVqmrZdYgp6YGuORIBv_8s0eH1U0HX

- D'autres éléments graphiques nous permettent de valoriser les chantiers en bords de rivières :

- Remplacement des panneaux en bord de Touvre

Un programme de remplacement des panneaux d'information en bord de Touvre a été initié en 2022. Ce programme visait à remplacer 10 panneaux détériorés, vétustes. Le SyBRA s'est attaché des services de la société Agence 42 à Angoulême. Les maquettes de ces panneaux ont été validés en fin d'année 2022.

- Cartographie partagée - OCARHY

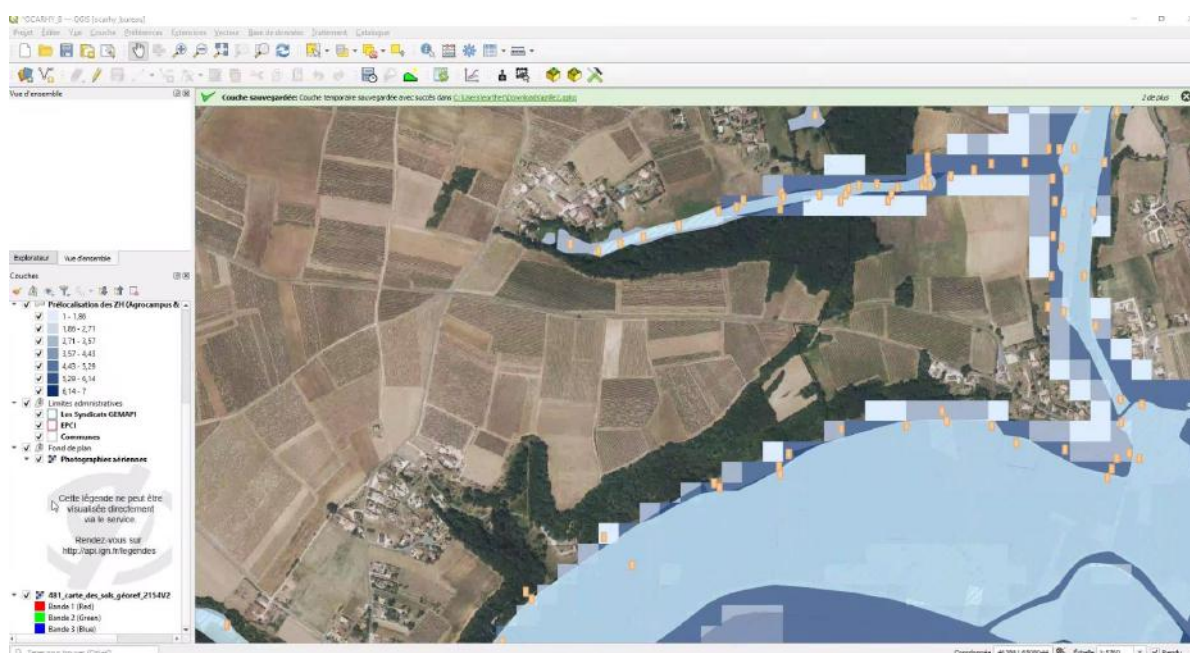
OCARHY – Outil CARTographique des HYdro-systèmes a été développé par Charente Eaux, et a pour vocation l’harmonisation et la mutualisation des données Système d’Information Géographique (SIG) des syndicats de bassin charentais.

En 2022 le syndicat a participé à plusieurs groupes de travail organisés par Charente Eaux, en collaboration avec d’autres syndicats.

Le groupe de travail « Partage de la donnée » a pour objectif de définir les données à partager sur l’outil, et les modalités d’accès de l’outil à des acteurs autres que les syndicats (Agence de l’Eau, DDT16, EPTB Charente, etc.).

Le second groupe de travail, « Valorisation de la donnée », a permis de définir des besoins communs pour élaborer des bilans des données récoltées.

Le syndicat a travaillé en 2022 à ancrer l’utilisation d’OCARHY dans ses missions. Une réorganisation du SIG du syndicat dans sa globalité a été initié, se poursuivant en 2023.



Exemple de cartographie partagée dans le cadre de l’inventaire zones humides de Grand Cognac



Acteur du territoire

VII. Participation en tant que personne publique associée

Au vu de ses compétences et de son périmètre, le SyBRA a été sollicité de nombreuses fois pour faire part de son expérience et de ses connaissances.

PLUi Grand Angoulême :

Le SyBRA a participé à plusieurs réunions de travail dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

PLUi Cœur de Charente :

Le SyBRA a participé à plusieurs réunions de travail dans le cadre de l'élaboration du PLUi (voir p90).

PLUi Grand Cognac :

Le SyBRA a participé à plusieurs réunions de travail dans le cadre de l'élaboration du PLUi et également sur les inventaires zones humides.

Plan d'action agricole de la CA de Grand Angoulême :

Le SyBRA a été convié lors de comité de pilotage mais aussi a été sollicité par leur service dans le cadre d'implantation de parcelles de maraichage.

Participation à des conseils municipaux

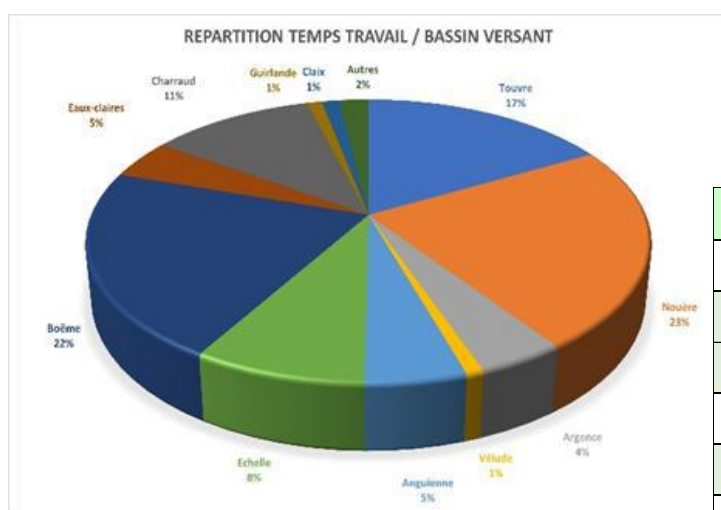
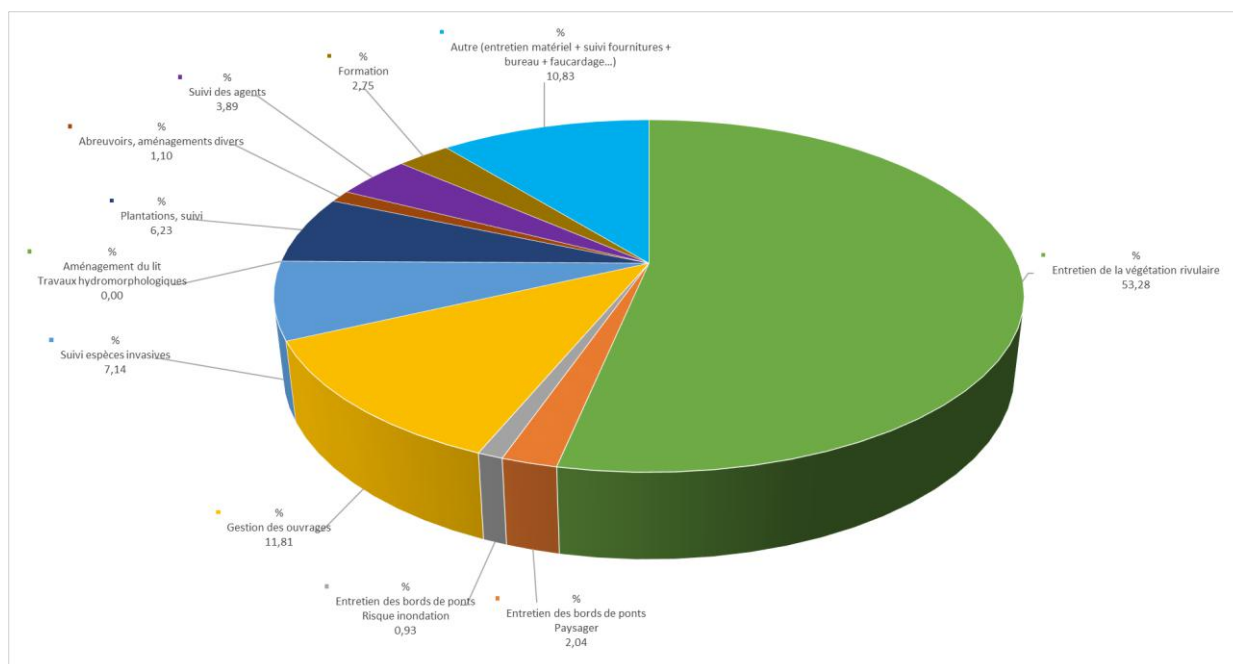


Aspects financiers

VIII. BILAN FINANCIER 2022


1. Compte de résultat techniciens - annexe 1


2. Compte de résultat équipe d'entretien - annexe 2





Actions	Prévisions horaires sur l'année 2022	%	Réalisé horaires sur l'année 2022	%
Entretien de la végétation rivulaire	3500	38,66	4107	53,28
Entretien des bords de ponts Paysager	150	1,66	157	2,04
Entretien des bords de ponts Risque inondation	170	1,88	72	0,93
Gestion des ouvrages	800	8,84	910	11,81
Suivi espèces invasives	500	5,52	550	7,14
Aménagement du lit Travaux hydromorphologiques	2500	27,61	0	0,00
Plantations, suivi	100	1,10	480	6,23
Abreuvoirs, aménagements divers	90	0,99	85	1,10
Suivi des agents	300	3,31	300	3,89
Formation	244	2,69	212	2,75
Autre (entretien matériel + suivi fournitures + bureau + faucardage...)	700	7,73	835	10,83
TOTAL	9054	100	7708	100

3. Compte administratif 2022 et orientations budgétaires 2023

 CA 2022 ET OB 2023 FONCTIONNEMENT RECETTES				
Article	Objet	BP 2022	CA 2022	OB 2023
013	Atténuation des charges	0,00	1 587,19	0,00
6419	Remboursement sur rémunérations	0,00	487,19	0,00
6459	Remboursement sur charges de personnel (assurance groupe)	0,00	1 100,00	0,00
70	Produits de gestion courante	5 000,00	1 438,99	1 500,00
70688	Autres prestations de services (mesures compensatoires SAFT)	4 000,00		
70878	Remboursement de frais (Fuel Grand Angoulême)	1 000,00	1 438,99	1 500,00
74	Dotations, Subventions et Participations	701 840,00	674 670,40	715 840,00
74718	Autres participations - ASP-insertion	35 000,00	37 011,83	30 000,00
7472	Subventions et participations Régions	5 000,00	6 113,00	7 000,00
7473	Subventions et participations Départements	8 840,00	7 110,56	8 840,00
	<i>Dont Chantier insertion</i>			8 840,00
74751	Subventions GFP de rattachement - EPCI à FP membres	400 000,00	400 000,01	420 000,00
7478	Participation autres organismes Adour Garonne	253 000,00	220 097,00	250 000,00
7488	Autres attributions et participations-ETAT - inflation salaires		4 338,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 500,00	6 039,74	6 500,00
7588	Produits divers de gestion courante (participation agents tickets restau)	7 500,00	6 039,74	6 500,00
77	Autres produits exceptionnels	0,00	238,74	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs - tickets restau)	0,00	238,74	241,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 094,00	10 094,00	12 725,72
7761	Valeurs comptables immobilisations cédées			0,00
777	Quote parts des subventions d'investissement transféré	10 094,00	10 094,00	12 725,72
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		724 434,00 €	694 069,06 €	736 565,72 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	580 901,07 €	580 901,07 €	625 992,96 €
TOTAL RECETTES		1 305 335,07 €	1 274 970,13 €	1 362 558,68 €

 CA 2022 ET OB 2023 FONCTIONNEMENT DEPENSES				
Article	Objet	BP 2022+DM	CA 2022	OB 2023
011	Charges à caractère général	424 800,00	138 025,92	432 900,00
6042	Achats de prestations de services (assistance CHARENTE EAUX)	20 000,00	3 285,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	800,00	487,64	800,00
60612	Energie électricité	5 000,00	3 134,31	9 000,00
60621	Combustibles (fuel local le Paradis)	7 000,00	7 375,84	9 000,00
60622	Carburants	12 000,00	12 364,77	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées (paille + plantations+semences)	10 000,00	0,00	15 000,00
60631	Fournitures d'entretien (détergents, lave mains...)	1 500,00	810,02	1 500,00
60632	Fournitures petit équipement (fourches, chaînes...)	6 000,00	3 398,37	6 000,00
60633	Fournitures de voirie (sable, ciment, gravier)	15 000,00	113,60	50 000,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	5 299,15	5 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	984,21	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures (boîte de vis...)	2 000,00	1 355,63	2 000,00
611	Contrats de prestations de services (Cidi, télé-surveillance, pêche électrique, drone)	20 000,00	8 976,08	20 000,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	30 575,47	25 000,00
6135	Locations mobilières (location photocopieur véhicule et mini pelle)	15 000,00	4 143,31	20 000,00
614	Charges locatives et de copropriété (taxe foncière atelier + OM)	1 000,00	843,00	1 000,00
61521	Entretien de terrains	150 000,00	0,00	106 000,00
615221	Entretien de bâtiments publics	1 000,00	234,00	1 000,00
615228	Entretien et réparations de bâtiments	5 000,00	423,60	1 500,00
615231	Entretien voiries	10 000,00	1 530,00	10 000,00
61551	Entretien matériel de transport (vidange véhicule, pneus, contrôle technique)	8 500,00	3 103,81	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers (entretien petit matériel)	3 000,00	1 474,87	3 000,00
6156	Maintenance (copies photocopieur, extincteurs, logiciels, site internet, entretien chaudière, station limni)	13 000,00	2 928,49	15 000,00
6161	Assurance multirisque (protection juridique et bâtiments)	4 000,00	3 705,44	4 000,00
6168	Primes d'assurances autres (véhicules)	4 000,00	3 544,94	4 000,00
617	Etudes et recherches (I2M2, IRSTEA, analyse sédiments)	10 000,00	3 722,40	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	550,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	6 475,40	8 000,00
6188	Autres frais divers (abonnement météo)	1 000,00	284,65	1 000,00
6226	Honoraires (expertises médicales, huissier, avocat)	25 000,00	2 500,00	25 000,00
6228	Divers (frais de gestion tickets restau)	1 000,00	250,33	1 000,00
6231	Annonces et insertions (parution enquêtes publiques)	3 000,00	7 546,27	8 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	492,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés (repro doc, livret de présentation)	4 500,00	637,50	4 000,00
6237	Publications	500,00	0,00	500,00
6238	Publicité/Publication/relation publique Divers(enreg-maquette com., brochure)	4 500,00	0,00	4 000,00
6241	Transports de biens	400,00	104,89	400,00
6256	Missions (frais de mission agents)	3 000,00	1 814,90	3 000,00
6261	Frais affranchissement	2 500,00	1 993,78	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	5 605,34	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations, adhésion PROM HAIES)	0,00	35,00	100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (SOLINET)	5 200,00	5 203,15	5 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00
6355	Taxe et impôts sur les véhicules	1 800,00	38,76	1 000,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	100,00	680,00	100,00
012	Charges de personnel	523 300,00	413 806,54	565 800,00
6218	Autre personnel extérieur (service intérim CDG16)	1 000,00	9 297,95	5 000,00
6332	Cotisations FNAL	300,00	202,02	300,00
6336	Cotisations CDG/CNFFT	5 000,00	4 607,44	5 000,00
64111	Rémunération principale	280 000,00	232 751,43	300 000,00
64112	NBI, supplément familial	6 500,00	6 153,86	6 500,00
64114	Personnel titulaire - indemnité inflation		700,00	0,00
64118	autres indemnités personnel titulaire	25 000,00	14 348,76	25 000,00
64131	Personnel non titulaire (cdd, contrat de projet...)	8 000,00	0,00	30 000,00
64164	Emplois insertion - indemnité inflation		400,00	0,00
64168	Autres (CDD)	45 000,00	20 866,06	40 000,00
6451	Cotisations URSSAF	40 000,00	28 598,92	40 000,00
6453	Cotisations caisses retraites (CHRACL, IRCANTEC)	67 000,00	58 708,95	67 000,00
6454	Cotisations ASSÉDIC	4 000,00	844,90	4 000,00
6455	Assurance contrat groupe centre gestion	13 500,00	13 080,25	15 000,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 500,00	1 388,00	1 500,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales (CNAS)	2 500,00	1 908,00	2 500,00
6475	Médecine travail	2 000,00	0,00	2 000,00
6488	Autres charges (valeur faciale tickets restaurants, cartes nobi)	22 000,00	19 950,00	22 000,00
65	Autres charges de gestion courante	84 100,00	51 363,25	82 100,00
6518	Autres (maintenance renouvellement adresses mails-site internet)		4 260,00	5 000,00
6531	Indemnités des élus	30 000,00	25 036,76	30 000,00
6533	Cotisations de retraites élus	2 000,00	1 051,51	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions (ATD16+Charente Eau+EPTB)	25 000,00	16 340,00	25 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux autres organismes publics (participation RECEMA)	27 000,00	4 673,51	20 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante (centimes pour PAS)	100,00	1,47	100,00
022	Dépenses imprévues - maxi 7,5%	26 414,09	0,00	30 280,16
022	Dépenses imprévues	26 414,09	0,00	30 280,16
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	60,48	15 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 000,00	60,48	15 000,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transféré	0,00	0,00	0,00
042	Dotations aux amortissements et provisions	45 720,98	45 720,98	36 478,52
6811	Amortissements	45 720,98	45 720,98	36 478,52
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	1 105 335,07 €	648 977,17 €	1 162 558,68 €
023	VIREMENT VERS L'INVESTISSEMENT	200 000,00 €		200 000,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté			
	TOTAL DEPENSES	1 305 335,07 €	648 977,17 €	1 362 558,68 €

 CA 2022 OB 2022 INVESTISSEMENT RECETTES							
CHAPITRE	Articles budgétaires	Objets	RAR A REPORTER EN 2022	BP 2022	CA 2022	RAR A REPORTER EN 2023	OB 2023
021	VIREMENT DU FONCTIONNEMENT VERS L'INVESTISSEMENT			200 000,00	0,00		200 000,00
10	10222	FCTVA		2 595,70	2 595,70		3 012,06
	1068	Affectation au besoin de la section investissement		4 541,84	4 541,84		0,00
	DOTATIONS			7 137,54	7 137,54	0,00	3 012,06
13	1311	Subventions d'investissement rattachés aux actifs amortissables - Etat (AEAG-Etat PAPI)	80 000,00	92 700,00	177 642,19		20 000,00
	1312	Subventions d'investissement rattachés aux actifs amortissables - Régions		5 000,00	6 605,80		6 000,00
	1313	Subventions d'investissement rattachés aux actifs amortissables - Départements			4 331,49		
	1321	Subventions d'investissement rattachés aux actifs non amortissables- Etat (DREAL+COSEA)	128 000,00	91 000,00	85 795,90	103 093,00	40 000,00
	1323	Subventions d'investissement rattachés aux actifs non amortissables- Départements		6 000,00			2 000,00
	1328	Autres subventions		0,00			
	SUBVENTIONS		208 000,00	194 700,00	274 375,38	103 093,00	68 000,00
16	1641	Emprunt pour programme acquisition		0,00	0,00	0,00	0,00
	EMPRUNT			0,00	0,00	0,00	0,00
28	28031	Etudes		17 908,20	17 908,20	0,00	17 908,20
	28051	Concessions et droits similaires		468,00	468,00	0,00	0,00
	28121	Plantation d'arbres et arbustes		279,13	279,13	0,00	138,00
	28128	Blocs calcaires		104,72	104,72	0,00	104,72
	281578	Matériel et outillage de voirie		273,00	273,00	0,00	273,00
	28182	Matériel de transport		18 807,69	18 807,69	0,00	8 468,65
	28183	Matériel bureau et informatique		5 147,24	5 147,24	0,00	3 484,11
	28184	Mobilier		98,00	98,00	0,00	98,00
	28188	Autres immobilisations		2 635,00	2 635,00	0,00	6 003,84
	TOTAL DU CHAPITRE AMORTISSEMENTS			45 720,98	45 720,98	0,00	36 478,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			0,00	0,00	0,00	0,00
	192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation				0,00	0,00
	266	Autres formes de participations				0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales			864,00 €	864,00 €	0,00 €	0,00 €
	2033			864,00 €	864,00 €	0,00 €	0,00 €
024	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)				0,00	0,00
TOTAUX RECETTES			208 000,00 €	448 422,52 €	328 097,90 €	103 093,00 €	307 490,58 €
EXCEDENT DEGAGE SUR EXERCICE PRECEDENT	001	Excédent d'investissement antérieur reporté		125 854,36 €	125 854,36 €	80 476,93 €	
TOTAL GENERAL RECETTES				782 276,88 €	453 952,26 €	491 060,51 €	

 CA 2022 OB 2023 INVESTISSEMENT DEPENSES							
N° opérations	Articles budgétaires	Objets	RAR REPORTE EN 2022	BP 2022	CA 2022	RAR REPORTE EN 2023	OB 2023
PROG N°13	2031	Frais d'études (bureau d'étude - maîtrise oeuvre pour marché public)	13 000,00 €	12 000,00 €	22 564,50 €		
	2033	Frais d'insertion	0,00 €		0,00 €	0,00 €	
	Frais d'études (dig et ppg 5 bassins versants) - TOTAL PROG N°13		13 000,00 €	12 000,00 €	22 564,50 €	0,00 €	0,00 €
PROG N°15	2031	Frais d'études	24 900,00 €	2 000,00 €	24 874,76 €	1 500,00 €	0,00 €
	2033	Frais d'insertion				0,00 €	
	2312	Agencements et aménagements divers	251 921,40 €	41 000,00 €	251 921,40 €	7 100,00 €	
	Travaux Nouère liste 2 + RN141 - TOTAL PROG N°15		276 821,40 €	43 000,00 €	276 796,16 €	8 600,00 €	0,00 €
PROG N°16	2031	Frais d'études	12 000,00 €		9 984,00 €	348,00 €	0,00 €
	2033	Frais d'insertion		0,00 €		0,00 €	0,00 €
	Frais d'études (dig et ppg Boème Anguienne) - TOTAL PROG N°16		12 000,00 €	0,00 €	9 984,00 €	348,00 €	0,00 €
PROG N°19	2031	Frais d'études		50 000,00 €	10 098,00 €	10 000,00 €	13 000,00 €
	2033	Frais d'insertion	1 000,00 €	3 000,00 €	108,00 €		0,00 €
	Frais d'études (DIG-PPG sur la Charraud) - TOTAL PROG N°19		1 000,00 €	53 000,00 €	10 206,00 €	10 000,00 €	13 000,00 €
PROG N°22	2031	Frais d'études				0,00 €	0,00 €
	2033	Frais d'insertion		1 000,00 €		0,00 €	1 000,00 €
	2315	Agencements et aménagements divers		70 000,00 €		0,00 €	200 000,00 €
	Travaux hydromorphologiques et restauration milieux - TOTAL PROG N°22			71 000,00 €		0,00 €	201 000,00 €
PROG N°23	2031	Frais d'études		81 000,00 €		3 438,00 €	73 648,79 €
	2033	Frais d'insertion		1 000,00 €		0,00 €	1 000,00 €
	2315	Agencements et aménagements divers		42 000,00 €		0,00 €	45 000,00 €
	Travaux hydromorphologiques sur la Touvre aval - TOTAL PROG N°23			124 000,00 €		3 438,00 €	119 648,79 €
PROG N°24	2031	Frais d'études		25 000,00 €		0,00 €	25 000,00 €
	2033	Frais d'insertion		1 000,00 €		0,00 €	1 000,00 €
	2315	Agencements et aménagements divers				0,00 €	0,00 €
	Frais études risque inondation - TOTAL PROGR N°24		0,00 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	26 000,00 €
HORS PROGRAMME	2051	Achat de logiciels		6 000,00 €		0,00 €	4 000,00 €
	2121	Plantations		1 000,00 €		0,00 €	1 000,00 €
	2128	Autre agencement de terrain (blocs calcaire)		2 000,00 €		0,00 €	2 000,00 €
	21568	Matériel et outillage incendie - défibrillateur ?		2 000,00 €		0,00 €	2 000,00 €
	2182	Matériel de transport (véhicules, remorques...)	8 000,00 €	61 000,00 €	2 039,95 €	39 500,00 €	15 000,00 €
	2183	Matériel de bureau et d'informatique		5 422,68 €		3 000,00 €	5 000,00 €
	2184	Mobilier		3 000,00 €		0,00 €	3 000,00 €
	2188	Matériel divers (tronçonneuse - débroussailluse-station limnimétrique)	27 574,80 €	18 000,00 €	40 926,72 €		10 000,00 €
		Communication (panneaux informatifs, panneaux mobiles)		8 500,00 €		3 800,00 €	8 000,00 €
	TOTAL HORS PROGRAMME		35 574,80 €	106 922,68 €	42 966,67 €	46 300,00 €	50 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			10 094,00 €	10 094,00 €	0,00 €	12 725,72 €
	040/13911	Subvention équipement transférée au compte de résultat		8 430,00 €	8 430,00 €	0,00 €	10 401,14 €
	040/13912	Subvention équipement transférée au compte de résultat		1 314,00 €	1 314,00 €	0,00 €	1 974,58 €
PROG N°00014	040/13913	Subvention équipement transférée au compte de résultat		350,00 €	350,00 €	0,00 €	350,00 €
	040/192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		0,00 €		0,00 €	0,00 €
	020	DEPENSES IMPREVUES				0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales			864,00 €	864,00 €	0,00 €	0,00 €
	041/2312	Agencements et aménagements de terrains		864,00 €	864,00 €	0,00 €	0,00 €
DEFICIT DEGAGE SUR EXERCICE PRECEDENT	001	Déficit d'investissement reporté sur exercice antérieur					
TOTAL DEPENSES			338 396,20 €	446 880,68 €	373 475,33 €	68 686,00 €	422 374,51 €
TOTAL GENERAL DEPENSES				785 276,88 €	373 475,33 €		491 060,51 €


ANNEXE 1

Compte de résultat 2022 – poste techniciens milieux aquatiques et bassins versants

DEPENSES		RECETTES	
SALAIRES		TTC	FINANCEMENTS ACCORDES - TMR 2022
64111 Traitements bruts techniciens	124 117,46 €		
64 Charges techniciens	63 701,34 €	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	152 823,00 €
64 Secrétaire (salaires + charges)	49 284,09 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL 16	/
6336 Cotisation CNFPT (2 614,61 € X 5/9)	1 452,56 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE	7 052,00 €
6336 Cotisation CDG (1 992,83 X 5/9)	1 107,13 €		
6455 Cotisation assurance risque (13 080,25 x 5/9)	7 266,80 €		
6474 Cotisation CNAS (212 € x 5)	1 060,00 €		
6475 Médecine travail	0,00 €		
6488 Tickets restaurant (19 950€x5/9)	11 083,33 €		
TOTAL	259 072,71 €		159 875,00 €
DEPENSES LIES AUX POSTES		VERSEMENTS au 01-01-2022	TITRES
Fonctionnement			
60611 Eau et assainissement	326,89 €	AGENCE DE L EAU ADOUR GARONNE	
		CONSEIL DEPARTEMENTAL 16	/
60612 Electricité	1 592,42 €	REGION NOUVELLE AQUITAINE (SOLDE POSTES TR 2021)	6 113,00 €
60621 Fuel	7 375,84 €		
60622 Carburant	6 209,89 €		
60631 Produits d'entretien	810,02 €		
60632 Petit équipement	362,78 €		
60636 Vêtements travail	576,27 €		
6064 Fournitures administratives	984,21 €		
6068 Autres matières et fournitures	186,40 €		
611 Contrats de prestations services	1 326,08 €		
6132 Locations immobilières	20 000,00 €		
6135 Location photocopieur	1 283,04 €		
615221 Entretien et réparation sur bâtiments publics	234,00 €		
615221 Entretien et réparation sur autres bâtiments	423,60 €		
61551 Matériel roulant	2 579,98 €		
61558 Entretien autres biens mobiliers	300,00 €		
6156 Maintenance (logiciels, photocopieur...)	2 739,31 €		
6168 Assurances véhicules	1 922,31 €		
6161 Multirisque	3 705,44 €		
6182 Documentation technique	550,00 €		
6184 Formations	4 366,40 €		
6225 Honoraires (avocat)	2 500,00 €		
6231 Annonces et insertions	0,00 €		
6236 Catalogues et imprimés	0,00 €		
6256 Frais de missions	1 374,80 €		
6261 Frais affranchissement	1 993,78 €		
6262 Frais téléphone (70 %)	3 700,86 €		
6283 Frais nettoyage locaux	3 468,77 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	70 893,09 €		
Investissement			
Amortissements			
28051 Logiciels 1/1 an	468,00 €		
28182 Véhicules 5/5 ans et 4/5 ans	7 708,49 €		
28183 Matériel informatique	4 819,49 €		
28184 Mobilier 6/20 ans	98,00 €		
28188 Autres immobilisations	0,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT	13 093,98 €		
TOTAL	343 059,78 €		0,00 €
TOTAL A CHARGES (dépenses - recettes)		343 059,78 €	

ANNEXE 2

Compte de résultat 2022 – équipe d’entretien

 Frais travaux en régie		Prévisionnel 2022			Réalisé 2022				
		Montant			Montant				
Personnel	Salaire + charges (3 titulaires à 35 h, 3 CDDI à 28 h jusqu'au 31/07/2022)	160 000 €			161 020 €				
	Secrétariat (1 ETP) + CIDIL 7650 €	38 000 €			34 925 €				
Fonctionnement			HT ¹	TTC ¹	Taux ²		HT ¹	TTC ¹	Taux ²
	Frais de déplacement de l'équipe technique (repas, nuitées)	500,00 €	x		20%	440,10 €	x		0
	Frais de véhicule								
	• Assurance	1 700,00 €			0%	1 622,63 €			0
	• Carburant	4 300,00 €	x		20%	6 154,88 €	x		20
	Frais divers								
	• Fournitures administratives	500,00 €	x		20%	0			
	• Frais de télécommunication, d'affranchissement et de reprographie	500,00 €	x		20%	1 586,08 €	x		20
	• Formation	3 000,00 €	x		20%	2 109,00 €	x		20
	• Médecine du travail de l'équipe technique (visites médicales, vaccinations...)	800,00 €			0%	129,80 €	x		0
	Frais petits équipements et réparations								
	• Fournitures (petit équipement, vêtement de travail)	7 000,00 €	x		20%	9 080,06 €	x		20
	• Entretien et réparations du matériel (photocopieuses, ordinateurs, outillages, véhicules)	3 500,00 €	x		20%	1 698,70 €	x		20
	• Fourniture matériaux travaux hydromorphologiques (graviers)	12 000,00 €	x		20%	- €			20
	Frais de location bureaux et atelier								
	• Loyer	8 100,00 €	x		20%	10 575,47 €			0
	• Mini pelle - travaux	4 000,00 €	x		20%	2 860,27 €	x		20
	• Charges	2 500,00 €	x		20%	4 146,70 €	x		20
	• Assurances	/			20%	- €			
		Sous-Total	48 400,00 €				40 403,69 €		
Investissement*	Véhicule - L200 : 5/5	7 286,00 €	x		20%	7 286,00 €	x		20
	Véhicule - Vito : 9/10	3 551,00 €	x		20%	3 551,06 €	x		20
	Remorque LIDER : 1/5					262,14 €	x		20
	Petit équipement (tronçonneuse, débrou...)	2 500,00 €	x		20%	1 481,20 €	x		20
	Equipements lourds	0,00 €	x		20%				
	Matériel de bureau	500,00 €	x		20%	327,75 €	x		20
	Sous-Total	13 837,00 €				12 908,15 €			
	TOTAL	260 237,00 €				249 256,94 €			
	260 237,00 €*2 % = 5 214,74 €	255 022,26 €							
Remboursement Asp pour les 3 CCDi en 2022 : 23 933,77 euros									
* Renouvellement tous les 10-15 ans									
¹ Cocher HT quand le bénéficiaire récupère la TVA sur cette dépense et cocher TTC quand le bénéficiaire ne récupère pas la TVA									
² Merci d'indiquer le taux TVA auquel est assujéti la dépense concernée									
Entretien paysager		Prévu				Réalisé			
		1,66%				2%			